

**Froidement accueilli, Cardinal/ dit qu'il n'est pas séparatiste**

- En page 11 -

**Bertrand reproche à Cardinal de ne pas s'occuper de son ministère**

- En page 11 -

ÉCOUTÉZ ET REGARDEZ



QUEBEC — 62e ANNEE — Numéro 18,802

# L'Action

QUOTIDIEN CATHOLIQUE

Prix : DIX CENTS

Lundi, 16 juin 1969

**gâteaux Vachon**  
LA METEO  
Pluie intermittente durant la plus grande partie de la journée. Frais. Vents de l'est de 15 milles. Minimum et maximum aujourd'hui à Québec, 50 et 65.  
...un goûter de bon goût!

**58% des électeurs appuient le candidat gaulliste**

## Georges Pompidou s'installera au Palais de l'Élysée vendredi

PARIS (A.F.P.) — M. Georges Pompidou, élu hier président de la République, s'installera à l'Élysée vendredi au plus tard. L'intérim de M. Alain Poher durera

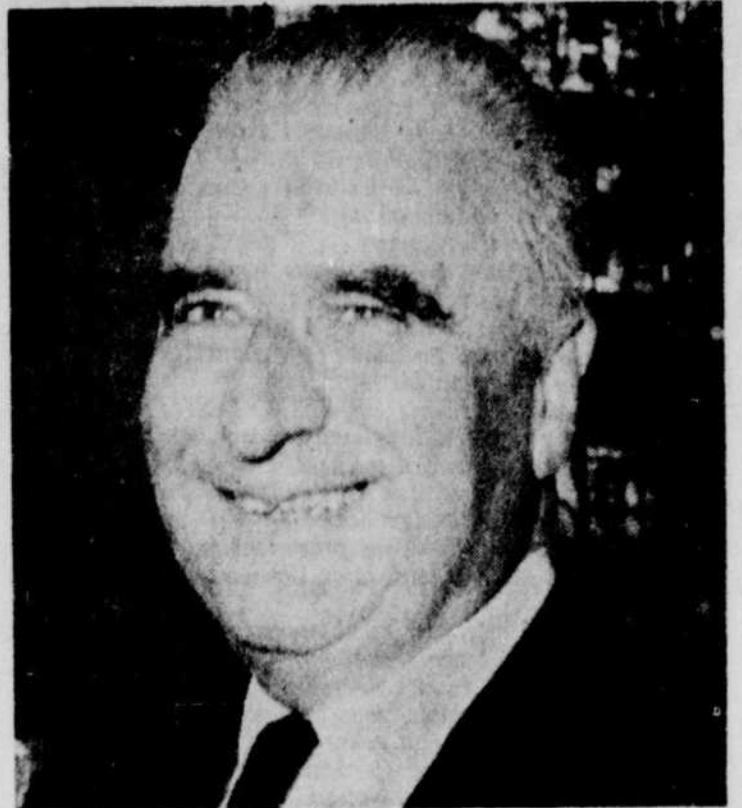
donc encore jusqu'à ce jour, tandis que le gouvernement de M. Maurice Couve de Murville restera, lui aussi, provisoirement en place. Le conseil constitu-

tionnel — en raison de vérifications complexes des opérations de vote — ne pourra, en effet, procéder que le 18 juin, au soir, à la proclamation officielle des résul-

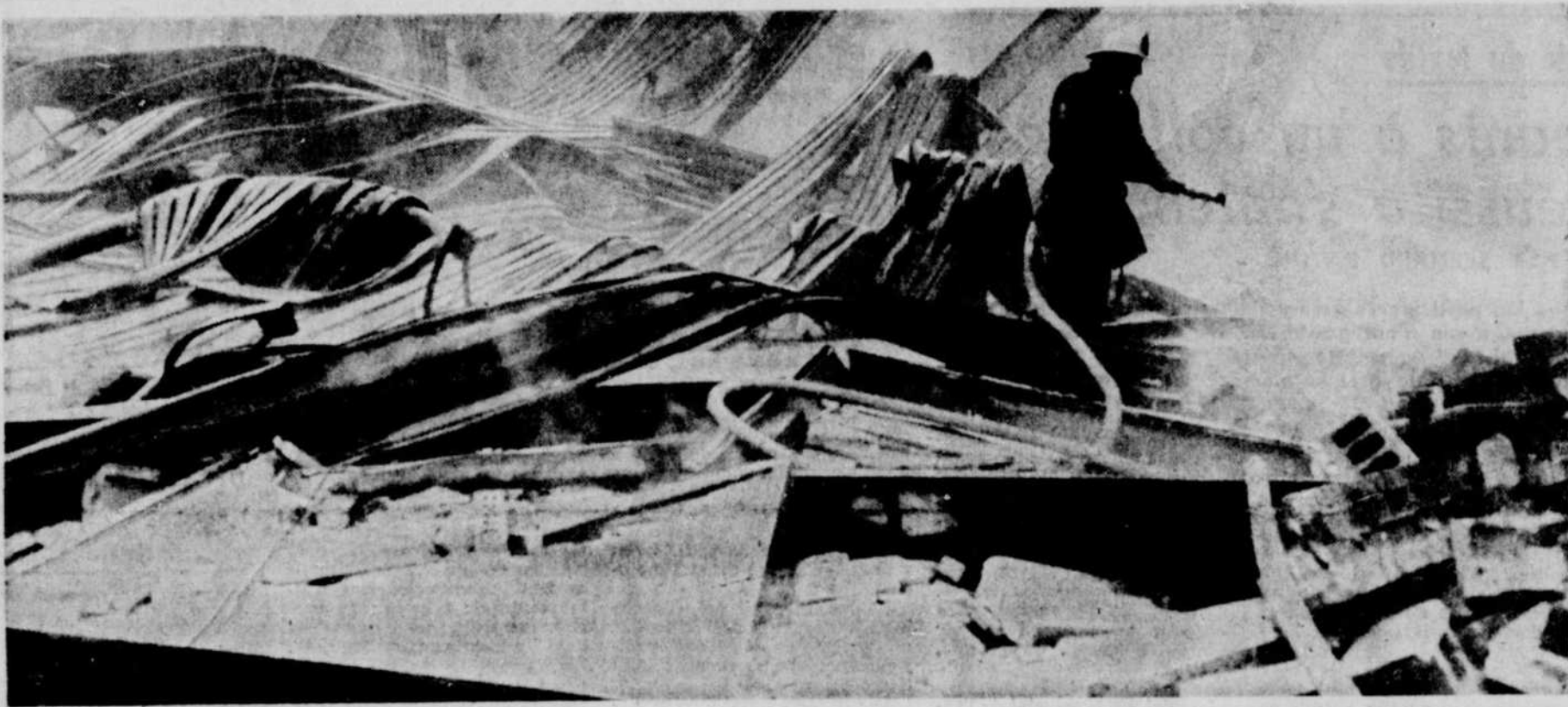
tats de l'élection présidentielle. Par conséquent, ce sera le 20 que se déroulera, au Palais de l'Élysée, la cérémonie solennelle d'installation, selon une

procédure que le protocole et le conseil constitutionnel auront, d'ici là, arrêtée. En période normale la passation des pouvoirs du président sor-

tant au nouveau chef de l'État a lieu à une date connue à l'avance, celle où expire le mandat du président en exercice. Cette fois-ci, s'agissant d'un intérim, il va falloir innover et la procédure retenue en l'occurrence fera juris-



● LE NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA FRANCE : Georges Pompidou, ancien compagnon du général de Gaulle et Premier ministre gaulliste durant six ans, a été élu hier président de la République française, poste laissé vacant à la suite du départ du général Charles de Gaulle. L'homme d'État français sera installé à l'Élysée dès vendredi.



### Spectaculaire incendie à Québec

● Le pire incendie à survenir à Québec et dans la région, depuis de nombreuses années, a considérablement endommagé une grande partie du centre d'achats Fleur de Lys, à Québec, au cours de la nuit de samedi à dimanche. On évalue les dommages à environ \$3,000,000; une douzaine d'établissements commerciaux ont été touchés par le sinistre. Textes et photos en page 3. (Photo L'Action, par Marcel Laforce)

## Les fonctionnaires provinciaux manifesteront au congrès de l'UN

par MICHEL RIOUX

### Pleins feux sur l'alimentation

Dans un secteur aussi vital que celui de l'alimentation, les études sont nombreuses. Ce dossier net plus particulièrement l'accent sur la protection des consommateurs et sur la caractéristique principale de l'industrie alimentaire, soit la concentration des entreprises.

Dans un article, Thérèse Dallaire invite le consommateur à se fier aux étiquettes "Canada approuvé". Québec approuve" et "Canada de choix". Puis, elle parle de l'Association des consommateurs du Canada qui a vu le

jour en 1947, mais qui oeuvre encore avec des moyens de fortune. L'enthousiasme est là et certaines réalisations de l'ACC méritent d'être soulignées. Cependant, il est étrange que cette association, fondée avec la bénédiction d'Ottawa, ne dispose pas d'un budget fédéral pour ses activités. A Québec, en tout cas, il n'y a pas de secrétariat. Les dames qui s'occupent sont dérangées plusieurs fois par jour pour recevoir des plaintes et tenter de régler les problèmes. Elles ne touchent aucun salaire. Tout est fait sur la base du bénévolat. Enfin, une mise en garde contre certaines tactiques malhonnêtes des marchands.

Pour sa part, Normand Lassonde étudie les phénomènes de concentration dans l'industrie alimentaire. Au cours des huit dernières années, 400 établissements ont disparu ou ont été absorbés. Dans 90% des cas, il s'agit de boulangeries et de laiteries. Dans un autre article, il démontre que le capital investi dans l'industrie alimentaire progresse plus rapidement que celui investi dans le secteur manufacturier. Il remarque également une augmentation considérable de la consommation du boeuf, de la volaille et des boissons alcoolisées.

Nous publions également deux graphiques qui indiquent la courbe de la hausse des prix (\$1.00 en 1961 et près de \$1.25 en 1969 pour la même quantité de nourriture) et qui

montrent que le pourcentage du revenu dépensé pour la nourriture a subi une baisse de 0.6% en 1968 par rapport à 1965.

Bref, à la lumière de ce dossier, il apparaît que ce ne sont pas les concentrations d'entreprises qui font monter les prix mais plutôt la rareté des produits, rareté souvent réelle, mais aussi créée de toutes pièces par certains marchands qui enlèvent la nourriture dans l'attente d'une hausse des prix.

#### CE MATIN

Le protecteur du citoyen du Québec, M. Louis Marceau, prononcera ce matin, à 11 heures, une conférence au motel des Laurentides, à Giffard.

C'est à l'occasion de la réunion générale annuelle de l'Association coopérative féminine du Québec que M. Marceau portera la parole.

Au cours de la soirée, lors du banquet annuel de la Fédération des magasins Co-op, Mgr Raymond Laviolette, curé de St-Roch, entretiendra les délégués sur les problèmes de la pauvreté.

Selon le communiqué de la Fédération, le mouvement coopératif de consommation posera une action concrète à l'intention des résidents de l'aire no 10 à l'issue de ce souper-causerie, mettant en relief l'importance d'une coopération à la base de la consommation pour favoriser une justice sociale dans ce monde capitaliste d'aujourd'hui.

QUEBEC — Les fonctionnaires du gouvernement provincial seront présents le 21 juin prochain, aux abords du Colisée de Québec, alors que se tiendra le congrès pour le choix d'un chef à la direction du parti de l'Union Nationale.

C'est ce qu'a confirmé samedi après-midi le président du Syndicat des fonctionnaires provinciaux, M. Jean-Paul Breuleux, au cours d'une conférence de presse qu'il accordait à la suite de la réunion d'un conseil syndical spécial sur ce sujet.

Cette réunion s'est tenue sur le campus de l'Université Laval, au pavillon De Koninck.

#### CALME

Cette manifestation est une suite logique à la position adoptée par le SFPQ contre le bill 23, présenté à l'Assemblée na-

tionale il y a quelques semaines. Ce bill est en fait un premier pas vers la création d'un ministère de la Fonction publique.

Au cours de sa conférence de presse, M. Breuleux a tenu à faire appel au calme durant cette manifestation et a d'ailleurs dissocié le SFPQ de tout geste de violence qui pourrait être posé par des manifestants autres que des fonctionnaires.

M. Breuleux s'est dit d'avis que la période de vacances ne se prêtait pas à une manifestation, mais il s'est dit assuré que les fonctionnaires répondraient avec enthousiasme à l'appel de leurs dirigeants.

Comme on le sait, les enseignants ont contremandé la manifestation qu'ils devaient faire à cette même date au Colisée de Québec; par contre, il est à prévoir que plusieurs grévistes se rendront sur les lieux pour manifester contre le gouvernement. D'ailleurs, le président du Conseil central des syndicats nationaux, M. Michel Chartrand, a mis sur pied une organisation en vue de participer à ce congrès. Sous le nom de "Opération congrès", des milliers de travailleurs doivent se rendre au Colisée de Québec le jour où sera choisi le chef de l'Union nationale. Le président de la Ligne pour l'intégration scolaire, M. Raymond Lemieux, compte lui aussi se rendre à Québec en compagnie de nombreux sympathisants cette même journée.

C'est dire qu'il y aura peut-être plus de monde que n'en avaient escompté les organisateurs du congrès...

**Humour à la une**

Ecrivez dans un grand magasin: "N'oubliez pas la fête des pères... faites-lui ouvrir un compte".

**Autre Colisée**

Dès que M. Pompidou prendra ses fonctions, M. Couve de Murville lui remettra la démission du gouvernement. Le président de la République désignera, aussitôt après, le nouveau premier ministre et celui-ci formera son gouvernement.

On pense généralement que la composition du cabinet sera connue dimanche soir ou lundi.

LA CONSTITUTION DE 1958

Le Parlement se réunira le mardi 24 juin. Il entendra, vraisemblablement dès le lendemain, une déclaration de politique générale du nouveau premier ministre. Un débat pourrait s'ouvrir sur cette déclaration, mais il ne recevrait pas la sanction d'un vote. M. Pompidou estime qu'il convient de respecter l'esprit de la constitution de 1958, modifiée en 1962 par l'élection du président de la République au suffrage universel, et donc de ne pas "ressusciter" l'investiture de l'Assemblée nationale. Le premier est "nommé" par le chef de l'État, et non "désigné", pour recevoir la confiance des députés. L'Assemblée nationale ne serait appelée à approuver la politique générale du gouvernement qu'au cours d'une session extraordinaire en septembre et sur des mesures législatives importantes.

La session ordinaire actuelle, qui prend fin constitutionnellement le 30 juin, ne serait pas prolongée en juillet — ou alors pendant quelques jours seulement — les projets de loi essentiels qui seront soumis au parlement n'étant pas prêts. Il convient de laisser le temps au nouveau gouvernement de les élaborer. Ce sera sa tâche pendant l'été. Un seul texte serait soumis aux chambres avant les vacances: un projet de loi d'amnistie, le pardon général étant de tradition à l'avènement de tout président de la République.

## "Une victoire de la Ve République" Pompidou

PARIS (AFP) — M. Georges Pompidou a fait hier soir la déclaration suivante à la suite de son élection à la présidence de la République. Voici moins de sept années que le peuple français décidait par référendum de choisir désormais le président de la République directement au suffrage universel.

Le scrutin d'aujourd'hui me paraît d'abord constituer une consolidation et je dirai même une consécration de cette grande réforme que nous devons, comme beaucoup d'autres, au général de Gaulle et grâce à laquelle est conciliée la nécessaire autorité avec le libre exercice de la démocratie.

En ce sens, cette journée du 15 juin est une victoire de la Ve République. Au moment où je parle, nous ne connaissons pas encore les résultats définitifs, mais, d'ores et déjà, on peut affirmer qu'une large majorité des suffrages s'est portée sur mon nom. Je me dois donc de remercier toutes celles et tous ceux qui m'ont apporté si largement leur concours pendant la campagne, toutes celles et tous ceux qui, aujourd'hui, m'ont donné leur voix et, avec leurs voix, leur confiance. Cette confiance, elle m'honore et elle m'engage.

Mais il va de soi qu'à partir du moment où je serai élu président de la République, j'exercerai mes fonctions dans l'intérêt et au nom de tous les Français et de toutes les Françaises, qu'ils aient aujourd'hui voté pour moi ou pour mon concurrent ou qu'ils se soient abstenus.

Dois-je ajouter que cette journée, si elle est importante pour la France, est émuante pour moi, Françaises et Français. Je vous demande que, tous ensemble, nous unissions nos efforts pour que vive la République et que vive la France".

## M. Marcellin tire les conclusions du scrutin

PARIS (AFP) — Voici le texte de la déclaration de M. Raymond Marcellin, ministre de l'Intérieur, tirant les conclusions du scrutin pour l'élection présidentielle:

"Tout d'abord je précise que les chiffres que je vais donner portent sur l'ensemble des départements de la métropole plus la réunion, la Nouvelle Calédonie, Wallis et Futuna.

"Manquant encore les résultats de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane, de St-Pierre et Miquelon, des Comores, des Aïars et Issas et de la Polynésie. "Mais les résultats de ces départements et territoires d'outre-mer ne peuvent pas modifier le sens des résultats que je vais vous lire:

Inscrits: 26,971,637  
Votants: 19,994,117 soit 69.01 pour cent  
Exprimés: 18,697,733 soit 64.53 pour cent  
Ont obtenu:  
M. Alain Poher: 7,895,821 soit 42.22 pour cent  
M. Georges Pompidou: 10,891,932  
M. Georges Pompidou sort victorieux de cette élection nationale avec 57.78 pour cent des suffrages exprimés.

"Elu président de la République pour 7 ans, il prendra officiellement ses fonctions de chef de l'État le 20 juin, c'est-à-dire vendredi prochain, date à laquelle la mission du président intérimaire, son concurrent malheureux, prendra fin.

La campagne active d'abstention menée par le Parti Communiste, le P.S.U., et les groupes gauchistes est loin d'avoir répondu à l'espoir de ses instigateurs.

En effet, le pourcentage des abstentions est de 30.99 pour cent. Il est donc seulement de 8.57 pour cent de plus qu'au premier tour.

Mais il convient de préciser, pour être complet, que le pourcentage des bulletins blancs et nuls, est passé de 1 pour cent au 1er tour à 5.47 pour cent au 2ème tour. "Or, les groupements politiques partisans de l'abstention représentaient près de 20 pour cent des inscrits. Quant à la répartition des voix entre les deux candidats, un seul fait notable est à signaler. M. Alain Poher, qui avait obtenu 5,268,417 voix au premier tour, totalise au second tour: 7,895,821 soit une augmentation de 2,627,404 dont une grande partie ne peut provenir à l'évidence que de l'extrême gauche.

Autres textes et photos en page 18

**Sommaire**

Annonces classées .....	16
Décès et funérailles ....	17
Editorial .....	4
Féminine .....	5
Finance .....	8
Horoscope .....	5
Mot-caché .....	9
Mots croisés .....	17
Nouvelles canadiennes ....	10
Nouvelles provinciales ....	11
Nouvelles internationales ..	18
Spectacles .....	9
Sport .....	12-13-14-15
Télévision .....	15
Bridge .....	1

Courrier de deuxième classe enregistré No 0748

Textes en pages 6 et 7



La quatrième session

Importante étape de la réforme parlementaire et maigre bilan législatif

Analyse de Jacques DALLAIRE

QUEBEC — A l'aurore d'une élection générale malgré les démentis du premier ministre, M. Jean-Jacques Bertrand, la 4e session de la 28e Législature provinciale, dont les travaux ont été ajournés vendredi dernier, aura marqué une étape quant à la réforme parlementaire, malgré le maigre bilan législatif.

Étape décisive en effet, car jamais ces dernières années, les parlementaires n'ont abattu pareille somme de travail en si peu de temps.

En 59 jours de séance, l'Assemblée nationale aura procédé à l'étude de 54 projets de loi, dont 45 ont été sanctionnés et les neuf autres référés à des commissions parlementaires.

En si peu de temps — il suffit de se reporter aux débats que l'on a connus par le passé — les législateurs se sont prononcés sur le Discours inaugural, le budget soumis par le ministre des Finances, M. Paul Dozois, tout en approuvant les prévisions budgétaires de tous les ministères.

REFONTE DES REGLEMENTS

Il n'y a pas si longtemps encore, le discours du budget donnait lieu, à lui seul, à des débats de plusieurs semaines et il n'était guère surprenant d'assister en outre à des échanges fort mouvementés quand venait l'étude des prévisions budgétaires des ministères de la Justice et de l'Éducation en particulier.

A quoi attribuer ce changement notable? Sans contredit au travail accompli ces deux dernières années par un comité de refonte des règlements de l'Assemblée nationale, sous la direction du président de la Chambre, qui a souvent fait pour calmer les esprits de nos parlementaires.

La mise en application des recommandations présentées par ce comité a été sans contredit une heureuse initiative: limitation de la période des questions à trente minutes, intervention réduite des députés, sauf pour le Premier ministre et le chef de l'Opposition, pour la critique des projets de loi, du Discours inaugural et du discours du budget ou encore à la suite d'une motion.

Il ne fait pas de doute que toutes ces nouvelles mesures, approuvées tant par le parti au pouvoir que par l'Opposition, ont été un facteur dominant de l'accélération du travail parlementaire, compte tenu évidemment de l'esprit de coopération dont ont fait preuve les libéraux.

MAIGRE BILAN LEGISLATIF

Si le travail parlementaire a été très intense, il reste que le bilan législatif au crédit du gouvernement de l'Union nationale est plutôt mince.

Les principaux projets de loi, attendus depuis des années, comme par exemple le bill 23 portant sur la création d'un ministère de la Fonction publique et le bill 26 ayant trait à la Loi-cadre d'aide sociale, de même que le bill 11 au sujet de l'Office de radio-télédiffusion, ont été reportés pour études.

Parmi les 45 lois sanctionnées, plusieurs sont de faible portée et on en relève tout au plus une dizaine méritant d'être signalées, tel le bill 3 portant sur la réhabilitation des détenus et qui marque une étape dans la restructuration du système judiciaire et pénal au Québec, encore que la Commission d'enquête Prévoost avait déjà frayé la voie.

D'autres mesures, tel le droit de vote universel au municipal à l'âge de 18 ans et les réformes dans les relations patronales-ouvrières viennent compléter la liste.

Il faut peut-être tenir compte des cinq projets de loi qu'a soumis vers la toute fin le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, M. Clément Vincent, notamment sur la hausse des prêts agricoles et l'extension du crédit, mais ils présentent à n'en pas douter une saveur nettement électorale.

En fait, on peut même dire que les décisions prises au cabinet des ministres ont eu une portée plus étendue que les mesures législatives, tout en fournissant parfois d'autres indices plus certains quant à une élection générale à brève échéance.

ATMOSPHERE ELECTORALE

D'ailleurs tout au cours de cette 4e session, dont les travaux ont débuté le 20 février, on a été plongé dans une double atmosphère électorale.

D'abord le premier ministre, M. Bertrand, a laissé volontairement planer le doute sur son avenir politique jusqu'à la mi-mars alors qu'il réclama un congrès de nomination tout en annonçant sa candidature.

Quelques semaines plus tard, le ministre des Finances, M. Dozois donnait lecture d'un discours sur le budget ne présentant aucune hausse de taxes et d'impôt et annonçant l'intention du Québec d'instituer son propre régime d'assurance-maladie pour le 1er juillet 1970.

Depuis le mois de mars la session fut donc perturbée par la campagne au leadership de l'U.N., et le budget d'austérité, qui est en soi un autre indice d'une élection générale à l'automne, la volonté d'instituer un régime autonome d'assurance-maladie pouvant constituer un excellent thème pour le parti au pouvoir.

LES EQUIPES EN PLACE

Cette première partie de la 4e session aura permis de constater que l'Union nationale montre des signes de fatigue évidents: l'état de santé de M. Bertrand, la maladie qui a affecté le ministre du Travail et de la Main-d'œuvre, M. Maurice Bellemare, durant près de deux mois et qui l'a obligé à s'absenter de la Chambre, le départ de M. Yves Gauthier et le fait que les débats soient menés par un groupe restreint de ministres, dont le Secrétaire de la province, M. Rémi Paul, qui a dû abattre une besogne de tous les instants.

Par contre, les libéraux, qui semblent s'être remis de leur défaite du 5 juin 1966, ont retrouvé une vigueur nouvelle au cours de cette session.

L'Opposition libérale a sans contredit donné l'image d'une équipe aguerrie, plus active, plus forte, prête à prendre la relève. Elle pourrait toutefois se ressentir de la perte de l'ancien ministre de l'Éducation, M. Paul Gérin-Lajoie, qui annonçait son retrait de la vie politique active, jeudi soir dernier.

Quoique M. Gérin-Lajoie jouait un rôle passablement effacé depuis près de deux ans. Quant à M. René Lévesque, chef du Parti québécois, il "apparait" en Chambre quand il avait le temps, toujours convaincu qu'il s'agit d'une "vraie maison de fous".

Peut-être pourrait-il s'agir d'une première partie de session à l'image même de M. Bertrand, qui préfère être muni d'un mandat précis, avant d'engager les intérêts de l'État et de donner à la politique québécoise sa propre impulsion.

Par son programme et son action

La Jeune Chambre de Loretteville fera parler d'elle cette année



Le caporal J.-L. Parent, du 132, Vanier, Neufchâtel, P.Q., commandant du poste d'observation "Hill Top" des Nations-Unies à Chypre, s'entretient avec le général Jean-Victor Allard. Le général Allard a récemment visité les troupes canadiennes stationnées à Chypre avec les Forces des Nations-Unies. Lors de sa visite le général a visité tous les postes d'observation occupés par les Canadiens sur l'île d'Aphrodite. Le caporal Parent, de Ste-Anne de Madawaska, au Nouveau-Brunswick est à Chypre depuis avril pour un séjour de six mois.

par Jean NAUD  
LORETTEVILLE — La Jeune Chambre de Loretteville, par son programme et son action, entend bien faire parler d'elle au cours de l'année. C'est l'intention du nouveau président, M. Gilles Falardeau.

C'est devant les membres de cette Jeune Chambre et plusieurs personnalités de Loretteville et de Neufchâtel que le programme de l'année a été dévoilé par le président, au cours d'un souper mixte qui marquait également l'ouverture de la Semaine des Jeunes Chambres.

M. Léonard Caron, coordonnateur du groupe 412, de la Protection Civile, était le conférencier invité à ce souper. Il a entretenu son auditoire du fonctionnement d'un tel organisme en cas de sinistres de toutes sortes et son action au sein d'une municipalité.

On remarquait la présence du maire de Loretteville, M. Johnny Parent, du directeur du service de police de Loretteville-Neufchâtel, M. Jacques Dufort, de M. Aimé Martel, conseiller municipal à Neufchâtel, et le président honoraire de la Jeune Chambre, M. Adrien Savard.

De l'activité

Le président Falardeau a dressé les grandes lignes de ce que sera son mandat à la présidence. Au cours de la période estivale, les activités seront évidemment au

ralenti, mais dès septembre, tout le monde se mettra à l'oeuvre.

Les cours d'art oratoire, toujours populaires, seront encore cette année dans la liste des activités de la Jeune Chambre, de même que les cours de charme et de maintien, pour la gent féminine.

On innovera par ailleurs en présentant, en collaboration avec le ministère provincial des Transports, des cours de conduite préventive pour les différentes classes de conducteurs de véhicules.

La Jeune Chambre de Loretteville sera probablement la seule à offrir un tel cours parmi toutes les Jeunes Chambres de la région québécoise.

Plusieurs rapports seront également étudiés par la Jeune Chambre, à la demande d'autres organismes et de commissions gouvernementales.

On s'est de plus fixé comme buts de figurer davantage en tant que corps intermédiaire et de créer un intérêt réciproque en ce qui concerne les affaires municipales de Loretteville et les affaires de la Jeune Chambre.

Problèmes de l'industrie du textile

Les participants à un colloque n'ont pas réussi à s'entendre

PAR BERNARD RACINE

MONTREAL PC — Les participants à un colloque sur les problèmes de l'industrie du textile au Canada n'ont pas réussi à s'entendre samedi sur les causes du marasme qui sévit dans cette industrie, ni sur les moyens à prendre pour y mettre fin, chaque groupe blâmant les autres de la situation.

Le colloque, organisé par le secrétariat d'Action politique de la Confédération des syndicats nationaux, la Fédération canadienne des travailleurs du textile et la Fédération nationale des travailleurs de l'industrie du vêtement, groupait des travailleurs, des employeurs, des représentants de syndicats et du gouvernement. Une vingtaine de députés y avaient été invités mais rares sont ceux qui y ont participé.

M. Jean-Luc Pépin, ministre fédéral de l'Industrie et du Commerce, a révélé que devant la complexité du problème, son ministère avait commencé un examen profond de la situation.

Cet examen prévoit la consultation des travailleurs et des représentants patronaux, consultation qui débutera vers la fin du mois.

Le ministre fera des déclarations vers le mois de décembre relativement aux conclusions découlant de cet examen. Se disant d'avance optimiste quant aux résultats, il a déclaré: "Si les conclusions de l'examen ne sont pas favorables, je confesse que nous avons échoué".

Le ministre a déclaré que beaucoup d'industries se tournaient vers le gouvernement pour savoir quel faire dans des périodes difficiles, et que le gouvernement ne pouvait pas donner de tels conseils parce qu'alors nous aurions au pays une économie dirigée.

"Si vous voulez une économie dirigée, il vous faudra élire un pouvoir un parti qui préconise ce système dans son programme", a-t-il dit.

M. KING  
L'industrie du textile sait parfaitement quoi faire, mais elle aimerait bien savoir ce que le gouvernement veut faire, a rétorqué M. Edward F. King, président de la Dominion Textile.

"Nous pourrions très bien prendre nos décisions si nous savions dans quelles conditions nous allons devoir opérer", a-t-il dit au ministre fédéral.

Le débat ayant finalement glissé sur la question de la recherche et du développement, M. King a déclaré qu'il ne croyait pas que le fait que le Canada faisait peu de recherche dans le domaine du textile était une cause des problèmes de cette industrie.

"D'après lui, le Canada n'a pas l'importance suffisante dans le domaine du textile pour consacrer des sommes importantes à la recherche. Les grandes compagnies textiles canadiennes sont presque toutes des subsidiaires de grandes compagnies étrangères possédant d'importants services de recherche."

"Nous payons pour cette recherche dans chaque livre de matériel que nous achetons, a-t-il dit. Il serait ridicule d'exiger de grands services de recherche dans notre pays. Et nous n'avons pas à nous inquiéter que nous allons être devancés par cela".

M. Pépin a immédiatement souligné que ce fait était possible mais qu'il "n'était pas banal comme situation de dépendre de d'autres pays dans un domaine comme celui-ci", avec la conclusion que nous serons toujours deux ou trois ans en retard sur les autres pays grands exportateurs de textile.

"Il va falloir jeter un regard neuf sur cette question pour voir qui a raison. Ça presse", a-t-il dit.

ESPOIRS

Le ministre provincial de l'Industrie et du Commerce, M. Jean-Paul Beaudry, a affirmé que l'industrie du textile pouvait espérer des jours meilleurs et que le Québec souhaitait la solution efficace de ce problème.

Le bruit de la déflagration aurait été entendu à quelques milles à la ronde. Les dégâts seraient de l'ordre d'environ \$30.000.

Il y a quelque temps, l'Université de Sherbrooke avait refusé de louer ses locaux à la SSJB par suite de l'invitation faite par celle-ci au premier ministre Trudeau pour le 24 juin prochain.

L'Université loue habituellement des locaux pour le banquet de la SSJB, qui a lieu après le défilé dans les rues de Sherbrooke, mais M. Jean-

Une bombe explose à l'édifice de la SSJB

SHERBROOKE (P.C.) — Une bombe de fabrication domestique a explosé, hier, causant des dommages considérables à l'édifice abritant le siège social de la Société Saint-Jean-Baptiste à Sherbrooke.

La police de cette ville a déclaré qu'aucun avertissement n'avait été donné avant l'explosion.

La bombe avait été déposée dans le vestibule de l'édifice et une dizaine de résidences environnantes ont également subi des dommages.

Des voitures stationnées devant l'immeuble ont également été endommagées.

L'explosion a fait craquer un mur de l'immeuble et les vitres ont volé en éclats.

Le bruit de la déflagration aurait été entendu à quelques milles à la ronde. Les dégâts seraient de l'ordre d'environ \$30.000.

Il y a quelque temps, l'Université de Sherbrooke avait refusé de louer ses locaux à la SSJB par suite de l'invitation faite par celle-ci au premier ministre Trudeau pour le 24 juin prochain.

L'Université loue habituellement des locaux pour le banquet de la SSJB, qui a lieu après le défilé dans les rues de Sherbrooke, mais M. Jean-

Jacques St-Pierre, directeur des relations publiques de cette institution, avait déclaré que cette décision résultait de la crainte de manifestations violentes advenant la présence de M. Trudeau à cette occasion.

Les étudiants indépendantistes à l'Université de Sherbrooke avaient déclaré qu'ils avaient l'intention de manifester contre la présence du premier ministre du Canada et que "le sang coulerait à flot".

L'an dernier, M. Trudeau se trouvait sur l'estrade d'honneur lors du défilé de la Saint-Jean-Baptiste à Montréal lorsque la violence a éclaté.

Il y avait eu 290 arrestations et 135 personnes blessées.

Les autorités de la ville de Montréal ont annoncé plus tard qu'elles n'autoriseraient plus les défilés de nuit le 24 juin.

Deux criminels recherchés sont en cellules

MONTREAL PC — Parmi les 10 criminels les plus recherchés du Québec, deux sont présentement en cellules à Montréal à la suite de leur capture effectuée aux États-Unis la semaine dernière.

La Sûreté du Québec a fait savoir que Fernand Bellemare et Florian Diamond, qui s'étaient évadés en compagnie de trois autres détenus à la prison de Trois-Rivières en février dernier, ont été pris en charge par les autorités de l'immigration à Toronto où ils avaient été reconduits.

Les deux hommes purgeaient des sentences d'emprisonnement pour vol à main armée. Ils s'étaient évadés en compagnie de Mike Bozin, Claude Pion et Larry McClelland.

La police a déclaré que Pion et Bozin ont été repris il y a environ un mois, mais que McClelland est encore au large.

Télégramme envoyé à Bellemare

QUEBEC — A la suite d'une assemblée générale de tous les entrepreneurs et soustraitants de l'industrie de la construction dans la région de Québec tenue vendredi, le 13 juin 1969, sur avis de convocation de l'Association de la construction de Québec, le télégramme dont nous reproduisons le texte ci-après a été transmis avec l'appui de tous les groupements d'employeurs de la construction de la région de Québec.

Québec, le 13 juin 1969

Télégramme adressé ce jour à:

Honorable Maurice Bellemare, Premier ministre intérimaire, Cabinet du premier ministre, Hôtel du Gouvernement, Québec 4.

Monsieur le premier ministre,

Considérant que la grève dans la région de Québec dans l'industrie de la construction a été déclenchée sur les problèmes de la sécurité d'emploi et des bureaux de placement;

Considérant qu'une entente a été acceptée par toutes les parties, laquelle entente règle ce problème de la sécurité d'emploi;

Considérant qu'avec cette entente, les syndicats n'ont plus de mandat pour prolonger l'arrêt de travail dans la région de Québec;

Considérant que les travailleurs sont impuissants à faire connaître leur volonté à leurs chefs syndicaux concernant le retour au travail;

Considérant que les employeurs peuvent difficilement forcer le retour au travail et assurer la sécurité des travailleurs qui désirent réintégrer leurs emplois;

Considérant qu'il est impossible dans le climat actuel de négocier dans un laps de temps raisonnable toutes et chacune des clauses d'une convention collective de travail;

Il est résolu que, pour mettre un terme à cette situation désastreuse affectant toute l'économie régionale, une demande soit faite aux autorités gouvernementales de recourir et

utiliser tous les moyens à leur disposition pour forcer le retour au travail dans l'ordre immédiat de tous les travailleurs de l'industrie de la construction.

En retour, nous pouvons assurer qu'aucune discrimination ne sera exercée contre les travailleurs et que la plus grande diligence sera apportée pour régler la sécurité syndicale, le précompte et le monétaire en vue de la mise en vigueur d'un décret d'une durée d'un an, permettant ensuite la négociation de toutes les demandes syndicales présentées en mars dernier.

Noël Rochette, président Association de la construction de Québec

Il obtient son B. A.

QUEBEC — L'adoption d'une nouvelle politique mise en application il y a quelques années à la Gendarmerie Royale a permis chaque année à certains membres réguliers de parfaire leurs études à plein temps à l'université. Suivant cette nouvelle procédure, il est à souligner que le gendarme J.R.M.A. Morin, 27 ans, de Québec, vient d'obtenir son baccalauréat en Arts à l'Université Laval. Le gendarme Morin fait partie d'un contingent d'autres membres à travers tout le pays qui vont à

l'université à plein temps en vue de parfaire leur éducation dans des domaines reliés à leurs présentes fonctions. Au cours de l'année scolaire s'étant terminée au début de mai 1969, notons que sept autres membres réguliers de la Gendarmerie royale à travers le Canada ont obtenu leur baccalauréat de différentes universités. Le gendarme Morin sera muté prochainement à Ottawa, après avoir servi pendant quatre ans au poste de Québec.

JE VAIS DONNER DU SANG A LA CROIX-ROUGE

Horlogers — Bijouliers  
AVIS A NOTRE CLIENTELE  
La bijouterie sera FERMÉE LE SAMEDI TOUTE LA JOURNÉE du 21 juin au 30 août  
J.-B. PARADIS  
127 Commerciale, Lévis  
Tél.: 837-5466

REPARATIONS  
MONTRES - HORLOGES  
CHRONOMETRES-BILOUX etc.  
SERVICE PAR LA POSTE  
ACCEPTÉ  
Omer Rousseau  
802 est, rue St-Joseph, Québec  
colin Mgr Gouvreau. Tél.: 524-1372  
12710 (16-19-23-27-6  
(2-5-9-1216-7) 107 C.D.

APPAREILS ELECTRIQUES  
• DU CHOIX  
• DE LA QUALITÉ  
• DES PRIX  
G.J. Lemieux  
60 ans d'expérience pour mieux vous servir  
15 rue St-Louis, Lévis Qué. 837-8821

Activités de la journée

M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation, donne une conférence de presse à 16:30 heures à l'hôtel Bonaventure à Montréal, en compagnie de M. Jean-Paul Beaudry, ministre de l'Industrie et du Commerce. Les membres de la Société du Porc Industriel de Bécancour assistent à cette conférence.

Aujourd'hui et demain, les électeurs propriétaires d'Outremont sont appelés à voter sur le règlement de zonage proposé par le conseil après trois ans d'étude.

Jusqu'au 18 juin à Rouyn, Val-d'Or et Amos, M. Pierre-Yves Paradis, directeur général de la formation des maîtres, participe à des réunions d'un comité pour le perfectionnement des enseignants du Nord-Ouest québécois (projet Perno).

A Fredericton jusqu'au 18 juin, réunion du comité consultatif dont le sujet à l'étude est: "Le Fleuve Saint-Jean et la Rivière Saint-Croix. M. Charles-E. Deslauriers, directeur général adjoint des eaux, représente le ministère du Travail.

Une réunion du Conseil Économique Régional des Laurentides à Neuf à 20 heures au pavillon touristique, rue Principale à Sainte-Agathe.

Le congrès de l'UDA (union, douane, accise) se tient jusqu'au 19 juin à l'hôtel Skyline d'Orléans.

Une assemblée spéciale des membres de la Plaza Monk à Neuf à 20 heures au sous-sol de la Caisse Populaire de Ville-Émar, 6000, boulevard Monk à Montréal.

C'est aujourd'hui que débute à l'hôtel Reine-Élisabeth à Montréal la 10ème Conférence annuelle et l'Exposition Commerciale de la Data Processing Management Association.

Les élections de l'exécutif de l'Alliance des Professeurs de Montréal ont lieu aujourd'hui.

Claude Valade, chanteuse, est en vedette à la Salle Bonaventure de l'hôtel Reine-Élisabeth à Montréal jusqu'au 28 juin.

Le Tournoi de Golf du Club Richelieu à Neuf aujourd'hui à Sainte-Dorothée.

Les "Old Timers" du Québec affrontent les joueurs actuels du Canadien dans une joute de balle lente au Parc Tremblay à Montréal.

"L'ACTION" pour LEVIS & RIVE SUD  
abonnements - service  
ROBERT BRETON  
54, Boul. de l'Entente  
LAUZON - LEVVIS  
Tél.: 837-1922

Avis divers

LÉOPOLD TREMBLAY INC  
MEUBLES et ACCESSOIRES ELECTRIQUES  
Tél.: 839-9441  
1123, rue Commerciale, ST-ROMUALD  
(Ouvert tous les soirs)

Autos à vendre

RINFRET AUTOS INC  
Dépositaire  
VOLKSWAGEN  
50, RUE DELISLE  
ROND-POINT  
LÉVIS  
TEL. 837-2141

Maisons à vendre

Lévis, St-Romuald, St-David, maisons neuves, léger comptant, balance comme louer, terrains vendus. Dalaire Entre-prise, 837-9695.  
12394 21/5 (1 ms) 127

Avis divers



Le magasin Zeller's est complètement détruit

# Trois millions de dégâts à Place Fleur-de-Lys

par JEAN NAUD

QUEBEC — Le Centre d'achats Fleur-de-Lys de Québec a été lourdement endommagé par un violent incendie qui a causé des dégâts évalués sommairement à quelque \$3,000,000, au cours de la nuit de samedi à dimanche.

Il s'agit du pire incendie à se produire dans la Vieille Capitale et dans la région, depuis de nombreuses années. Les 57 établissements commerciaux faisant partie du centre commercial Fleur-de-Lys ont été avariés plus ou moins sérieusement, soit par le feu lui-même, soit par l'eau ou la fumée.

Le magasin Zeller's, entre autres, d'où les flammes ont originé, a été rasé au sol et il n'y reste plus que des ruines qui ont fumé toute la journée, hier. Le toit, au cours de l'incendie ravivé continuellement par le vent et les matières combustibles qu'il rencontrait sur son chemin, s'est écroulé, rendant impossible de sauver quoi que ce soit de l'établissement.

A lui seul, le magasin Zeller's constitue une perte matérielle de près de \$1,000,000.

## UNE EXPLOSION

L'incendie, qui a nécessité trois alertes, a débuté vers quatre heures de la nuit, provoqué par une explosion que l'on attribue, semble-t-il, à des gallons de peinture.

Le Commissariat des Incendies de la ville de Québec instituera évidemment une enquête afin de déterminer la ou les causes exactes du sinistre.

Une centaine de sapeurs de la Vieille Capitale, attachés à plusieurs casernes, ont combattu l'élément destructeur pendant plusieurs heures et quelques-uns sont demeurés sur les lieux pendant toute la journée d'hier.

Les opérations étaient sous la direction du chef J.-B. Voiselle, de son adjoint, M. Cyrille Mainguy, et du chef de division André Simard. Plusieurs autres officiers étaient également sur les lieux et, tard hier soir, ils étaient de retour à la caserne pour commencer la rédaction de leurs rapports.

Des centaines et des centaines de curieux ont défilé hier devant le centre d'achats incendié et il a fallu plusieurs agents de police afin de maintenir et contrôler cette foule en formant un cordon de policiers. Il fallait empêcher que ce soit d'approcher des ruines qui constituait un réel danger pour quelqu'un qui s'y aventurerait.

On nous apprenait hier qu'environ 200 à 300 personnes seraient ainsi privées de leur travail pendant un temps encore indéfini.

## FAITS DIVERS

### Deux blessés à Giffard

GIFFARD — (J.N.) — Une collision de deux automobiles, survenue vers 11.30 heures, samedi soir, à l'angle des rues Guimond et Robert, à Giffard, a fait deux blessés et causé des dommages évalués à quelque \$1,000.

Les blessés, dont l'état est très satisfaisant, sont Marc Villeneuve, 22 ans, du 3540 de la rue Guimond, qui a subi une fracture à une jambe, et une jeune fille, Mlle Guay, demeurant au 2535 de la rue Robert, tous deux de Giffard.

Ils ont tous les deux été transportés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus par les ambulanciers de la maison J. Bouchard & Fils.

### Auto volée lancée en bas d'une carrière

GIFFARD — (J.N.) — La police de Giffard a retrouvé une automobile précédemment volée à Québec et propriété de M. Roger Guay, du 37 de la rue Foisy, à Lévis. Le véhicule a été découvert au pied d'une falaise de quelque 150 pieds, dans la carrière Verreault.

Il a fallu environ six heures aux employés du garage Giffard Enr. et environ 800 pieds de câbles pour tirer la voiture de là.

Il avait d'abord été découvert par des pensionnaires du Manoir Charles de Foucauld qui jouaient en haut de la falaise.

L'automobile était presque entièrement recouverte d'eau et on ne pouvait y voir que le pare-choc arrière. Cette carrière, abandonnée, est maintenant devenue un "lac artificiel" en raison des nombreuses sources qui s'y trouvent.

L'auto, une Chevrolet 1966, avait été volée le 11 juin dernier. Elle a subi de sérieux dommages.

### Carrier rentre chez lui

LEVIS — (J.N.) — M. Michel Carrier, 22 ans, porté disparu depuis mardi de la semaine dernière, est retourné chez lui samedi après-midi, au grand soulagement de sa famille et de son épouse.

On se souvient que M. Carrier, du 44 de la rue Desjardins, à Lévis, était allé se baigner au quai de la Traverse de Lévis et qu'il n'avait pas été revu depuis ce temps. On avait de plus retrouvé ses vêtements et son automobile sur le quai.

L'hypothèse d'une noyade était l'opinion de la police municipale de Lévis et tout portait à le croire. Mais on nous apprenait, hier, que Carrier était parti avec des amis, dans une embarcation à moteur, et qu'il ne lui était absolument rien arrivé.

## Les Québécois auront du lait

Par Michel RIOUX

QUEBEC — Les Québécois ne seront pas privés de lait!

En effet, la menace de grève qui planait sur la région dans l'industrie laitière s'est estompée hier matin lorsque les travailleurs de quatre laiteries grèves ce soir ont finalement accepté les dernières offres proposées par la partie patronale.

Les quelque 200 travailleurs de cette industrie, membres d'un syndicat affilié à la Confédération des syndicats nationaux, ont accepté hier avant-midi un contrat d'une durée de trente mois.

Selon les termes de ce contrat de travail, les employés recevront une augmentation hebdomadaire de \$21 répartie sur la durée de la convention collective. De plus, les heures de travail subiront une diminution de 5 heures par semaine.

### Pas d'augmentation

Par ailleurs, un porte-parole de la partie patronale a fait savoir hier que les consommateurs n'auraient à subir aucune majoration dans le prix du lait, conséquente à la signature de cette convention collective.

Les négociations dans ce secteur duraient depuis plusieurs mois déjà.

## Au moins 71 personnes ont perdu la vie au pays

(par La Presse Canadienne)

Au moins 71 personnes ont perdu la vie de façon accidentelles durant la fin de semaine au Canada. De ce nombre, 49 ont péri sur les routes.

Un relevé de la Presse Canadienne compilé à partir de 18 heures vendredi jusqu'à tard en soirée dimanche démontre que huit personnes s'étaient noyées et que 13 autres avaient péri dans des accidents divers.

En tête de liste, le Québec déplore 21 victimes, dont 11 sur les routes. Quatre personnes ont péri dans l'écrasement d'un avion léger; trois se sont noyées; deux ont péri dans un incendie et une autre par l'asphyxie.

L'Ontario rapporte 18 morts sur les routes et deux noyades.

Six victimes de la route au Manitoba, cinq en Alberta et quatre en Colombie-Britannique. Une personne s'est aussi noyée en C.-B. et une autre a été victime d'un accident de tir en Alberta.

La Nouvelle-Écosse enregistre trois morts sur les routes et trois noyades. Le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard rapportent chacun une victime de la route.

Quatre personnes ont péri lorsqu'un train est venu en collision avec une automobile à un passage à niveau en Saskatchewan.

Aucune victime à Terre-Neuve.

Ce relevé ne tient aucun compte des morts de causes naturelles, des accidents de travail, des suicides ou des meurtres.

Joseph Normandin, 77 ans, de Sainte-Anne-de-la-Pérade, lorsque la bicyclette qu'il chevauchait a été renversée par une automobile dans cette localité située à 86 milles au nord est de Montréal.

Ginette Doré, 18 ans, des Trois Lacs dans la circonscription de Drummond, dans une collision survenue à Asbestos

dans les Cantons de l'Est.

Linda Poisson, 9 ans, de Magog, heurtée par une automobile alors qu'elle roulait à bicyclette près de son domicile.

Jean Besner, 15 ans, de Montréal-Nord, s'est noyé dans un étang à Laval en banlieue de Montréal.

Réal Dalte, 12 ans, de La Providence de Saint-Hyacinthe, se's noyé dans les eaux de la Rivière Noire dans le comté de Bagot.

Mme Jules Boucher, 52 ans, de Saint-Moïse dans la circonscription de Rivière-du-Loup dans une collision survenue près de Cacouana dans le même comté.

Voici la liste des victimes pour le Québec:

**Vendredi**

Quatre personnes dont la police n'a pas divulgué l'identité ont péri dans l'écrasement d'un avion léger au lac Reaglan à quelque 1,150 milles au nord de la métropole. Il s'agit d'un appareil de la Wheeler Northland Airways qui effectuait la liaison Frobisher Bay-Deception Bay.

**Samedi**

Télesphore Godin, 84 ans, et Juliette Dufresne, 59 ans, ont péri dans l'incendie qui a ravagé un secteur du centre des affaires à Saint-Jean.

Simon Boucher, 27 ans, de Pointe-aux-Trembles; son frère Robert, 34 ans, de Montréal; et leur niece, Gabrielle Beauchamp, 14 ans, également de Montréal, lorsque leur automobile a donné contre un mur de béton près de Wickham, à une dizaine de milles au sud de Drummondville.

René Lévesque, 23 ans, de Rivière-du-Loup, dans le capotage de sa voiture survenu dans le rang no 2 à Saint-Alexandre de Kamouraska.

Claude Fréchette, 8 ans, de Saint-Grégoire, dans la circonscription de Nicolet, heurté par une automobile sur la route no

13 près de la demeure de ses parents.

### Dimanche

Vincent Lalonde, 28 ans, de Granby, s'est noyé dans le lac Champlain, près de l'embouchure de la rivière Richelieu, lorsque l'embarcation à moteur dans laquelle il prenait place a chaviré.

Simonne Rouillard, 56 ans, sa fille Jeanne, d'âge inconnu, de Sherbrooke, dans la collision de deux automobiles survenue à Sherbrooke.

Gérard Nadeau, 23 ans, de Ste-Rose, dans la circonscription de Dorchester, asphyxié dans son automobile, près de Saint-Louis dans la même circonscription.

### Pas de mesures spéciales

QUEBEC (P.C.) — L'inspecteur Jean Hamilton, agent de relations extérieures pour la Sûreté municipale de Québec, a fait savoir hier, dans une entrevue, qu'aucune mesure spéciale ne sera prise en vue des manifestations prévues, devant le Collège de Québec, jeudi, vendredi et samedi, lors de la tenue du congrès pour la direction permanente de l'Union nationale.

M. Hamilton niait ainsi toutes les rumeurs voulant que des mesures extraordinaires soient adoptées par la force constabulaire pour faire échec au projet de certains fonctionnaires provinciaux qui auraient eu l'intention de boycotter le rassemblement de l'Union nationale.

## La fin de semaine dans l'Est : 6 morts

QUEBEC — (J.N.) — La région de l'Est du Québec a connu six morts violentes au cours du dernier week-end. De ce nombre, une est survenue à Québec même alors qu'un homme s'est brisé le crâne en faisant une chute de plusieurs pieds. Les autres se sont produites sur les routes et une personne a été repêchée des eaux du fleuve, à Batiscan, dans le comté de Champlain.

### A QUEBEC

Un électricien de Québec, M. Maurice Fleury, âgé de 24 ans, domicilié au 1041 de la rue Murray, est mort samedi alors qu'il a fait une chute de 18 pieds en installant une enseigne lumineuse à la taverne Le Gobelet, sur l'avenue Lamontagne.

La chute est survenue lorsque M. Fleury a subi un choc électrique et, par réaction, a perdu pied pour aller s'écraser, tête première, sur le trottoir de ciment.

### CAPOTAGE

M. Renaud Lévesque, 23 ans, du 65 de la rue Fraserville, à Rivière-du-Loup, a été tué dans le capotage de son automobile, samedi après-midi, vers 2.30 heures, dans le rang nu-

méro 2 à Saint-Alexandre,

dans le comté de Kamouraska.

### COLLISION MEURTRIERE

Mme Jules Boucher, née Marie-Blanche Côté, âgée de 53 ans, de Saint-Moïse dans le comté de Rivière-du-Loup, a trouvé la mort un peu avant minuit, samedi, dans une collision de deux autos à l'angle du rang numéro 2 et de la route de la Station, à Cacouana, dans la région de Rivière-du-Loup.

### ASPHYXIE

Un jeune homme de 23 ans, M. Gérard Nadeau, de Sainte-Rose dans le comté de Dorchester, a été victime de l'asphyxie dans son automobile, vers 7.30 heures, hier matin. L'accident est survenu dans

le rang numéro 2 à Saint-

Louis, dans le même comté.

### NOYADE

Un citoyen du Cap-de-la-Madeleine, M. Robert Pépin, 29 ans, disparu depuis le 6 juin, a été retrouvé dans le fleuve Saint-Laurent, à la hauteur de Batiscan. L'affaire est entre les mains de la Sûreté du Québec du poste de Sainte-Anne-de-la-Pérade.

### SEPTUAGENAIRE A BICYCLETTE

Un homme âgé de 78 ans, M. Joseph Normandin, demeurant au 360 de la rue Sainte-Anne, à Sainte-Anne-de-la-Pérade, a été renversé mortellement alors qu'il circulait à bicyclette, dans cette même municipalité du comté de Champlain.

## Commission des Loisirs de Ste-Foy

# Tous les citoyens ont droit à des loisirs

par JEAN NAUD

SAINTE-FOY — La Commission municipale des Loisirs de Sainte-Foy soutient que "tous les citoyens ont droit à des loisirs pouvant répondre à leurs aspirations, à leurs goûts et aptes à permettre le plein épanouissement culturel et collectif et à les disposer à contribuer au progrès social et humain de la collectivité". Elle conçoit comme étant nécessaire l'implication collective et individuelle des citoyens dans l'organisation et l'orientation des activités de loisirs.

Cette même commission de loisirs tenait incidemment un colloque sur les loisirs et toutes les discussions portaient sur cette nouvelle conception de l'organisation des loisirs.

"Le citoyen et ses loisirs", tel était le thème de ce "mini-congrès" tenu au centre sportif de Sainte-Foy et à l'ouverture duquel le maire Beaudin, de Sainte-Foy, a prononcé une courte allocution.

Plusieurs questions y ont été discutées et nombreuses aussi étaient les solutions envisagées et qui doivent être présentées dans un rapport complet aux autorités municipales de Sainte-Foy.

Le colloque de cette fin de semaine réunissait des représentants de toutes les catégories de citoyens de Sainte-Foy; la population y était véritablement représentée.

On remarquait la présence de personnes faisant partie de divers groupements: Chambre de Commerce, corps intermédiaires, clubs sociaux et de service, organismes paroissiaux de loisirs, Association Parents-Maitres, etc.

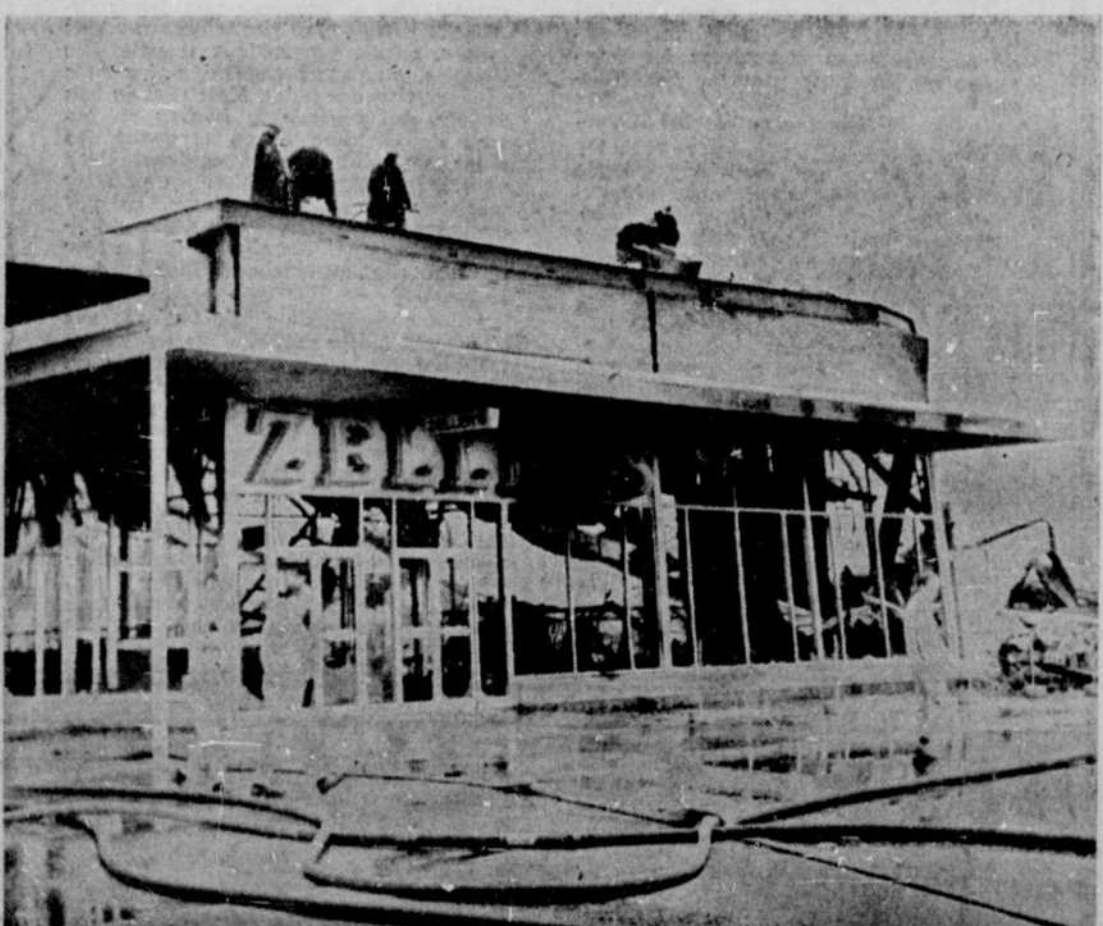
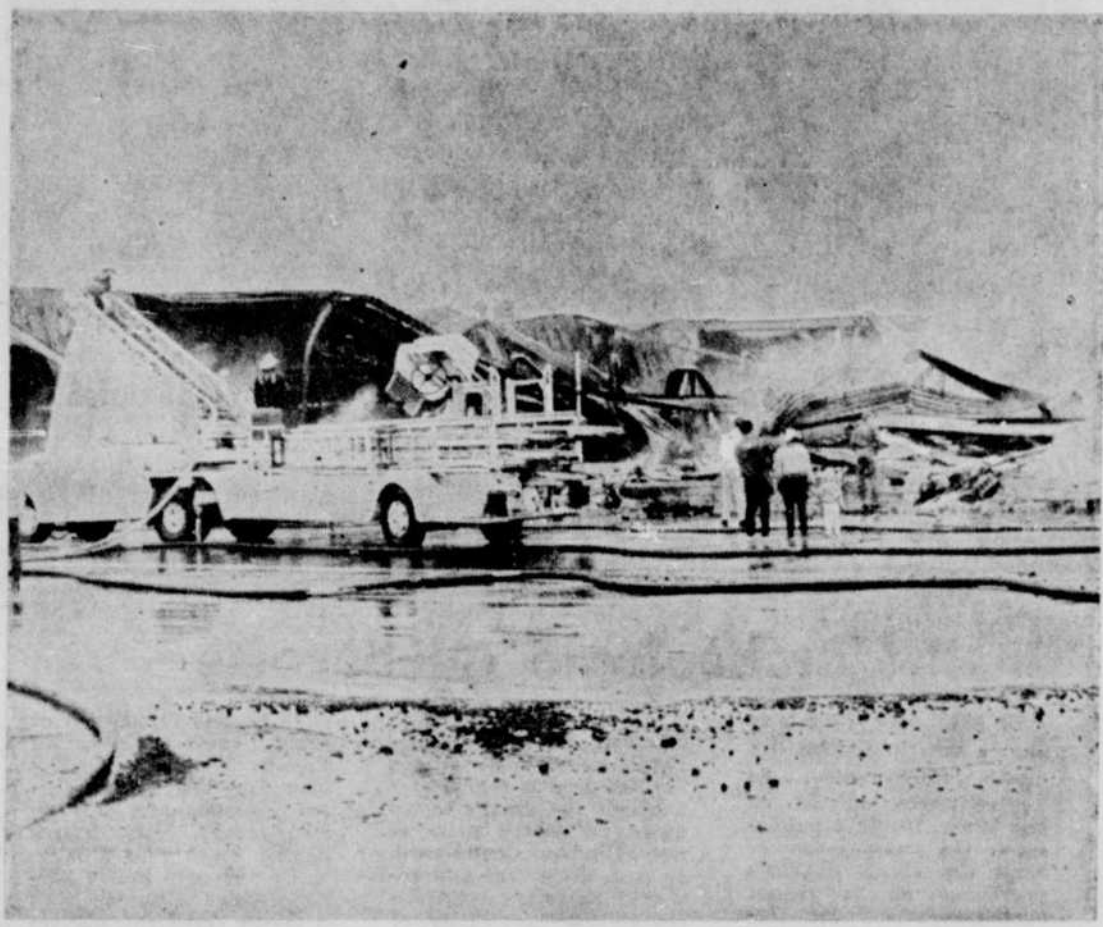
### UNE REFLEXION COLLECTIVE

Les organisateurs de ce colloque sur les loisirs, à Sainte-

Foy, voulaient ainsi provoquer une réflexion collective sur l'organisation des loisirs dans toute la ville.

Toutes les discussions étaient empreintes de la recherche de moyens concrets de faciliter l'engagement des citoyens dans une action effective en tant que consommateur, ou comme organisateur faisant partie d'un groupe déjà structure, ou comme simple citoyen.

Les objectifs du congrès, que l'on nous dit avoir atteint, étaient de se sensibiliser à l'organisation des loisirs, de s'interroger sur ses besoins en loisirs et de s'engager dans ce domaine.



● Le magasin Zeller's, à lui seul, est une perte d'environ \$1,000,000. Toute la charpente d'acier s'est écroulée au cours de l'incendie. (Photo l'Action, par Marcel Latorce).



EDITORIAL

L'homme et son alimentation

La production et la mise en marché des aliments et boissons constitue l'une des plus florissantes industries de notre économie...

Récemment, les ménagères se sont inquiétées devant de nouvelles augmentations du prix de la viande; à chaque année, quand ce n'est pas à tous les six mois, on nous sert une augmentation du prix du lait et du pain.

Dans la réalité des faits, d'autres raisons viennent parfois jouer un rôle important dans l'augmentation des prix. Dans un dossier que les journalistes Thérèse Dallaire et Normand Lassonde publient aujourd'hui dans l'ACTION, on apprend par exemple que certains marchands "séquestrent", pour ainsi dire, d'importantes quantités de viande pendant que les prix sont au plus bas...

La mise en marché est devenue pour sa part, une importante branche de l'industrie de l'alimentation. On a recours à des spécialistes, des psychologues, des experts de toutes sortes pour découvrir le côté influençable du consommateur afin de l'inciter à acheter tel produit plutôt que tel autre.

Après la deuxième guerre mondiale, le gouvernement fédéral invitait certains collaborateurs à former l'Association canadienne des consommateurs pour aider l'Etat à déjouer les pratiques commerciales abusives.

ne subvention à la section de Québec de l'association. L'oeuvre ne doit compter que sur la générosité de quelques personnes qui agissent bénévolement pour le bien de la communauté.

S'il faut en croire certaines personnes bien au courant de la question, la concentration des services d'alimentation ne serait nullement responsable de l'augmentation des prix aux consommateurs.

Depuis 1961, les prix ont considérablement augmenté. Les aliments qui nous coûtaient \$1.00 il y a huit ans, nous coûtent aujourd'hui \$1.25.

Il n'est pas facile, semble-t-il, de convaincre le consommateur de bien se nourrir. On trouve toutes les raisons imaginables pour dépenses inconsidérées, pour acheter de préférence tel produit plutôt que tel autre...

ROGER BRUNEAU



Qui de vous, à force de se faire du souci, peut prolonger la durée de sa vie d'une seule coudée? (Luc, XII, 25)

Entre vous et moi

L'archéologie québécoise

En 1963, donc il y a plus de six ans, le Centre des études universitaires de Trois-Rivières ouvrait au public son Musée d'archéologie.

De ces trouvailles, les Cahiers d'archéologie québécoise traitent amplement en une publication de plus de 115 pages comprenant un texte, des cartes, des photos d'objets trouvés en surface et de pièces recueillies en stratigraphie...

à ce sujet, de multiples données. M. l'abbé Gilles Boulet a également fait des fouilles dans la région et y a décelé des grattoirs, des outils en pierre polie et une belle lame de poignard.

Le Cahier que nous avons sous les yeux renferme également une étude de M. Charles-A. Martijn sur l'île-aux-Basques, située à quelque distance de l'île verte (paroisse) et de l'île verte proprement dite.

de la Société Provancher et grâce à l'aide du Musée du Canada, l'auteur a mené à bien l'investigation des sites archéologiques de l'île-aux-Basques.

L'adresse du Centre est la suivante: C.P. 500, Trois-Rivières.

O. A.

Bonn n'est pas pressé de signer le traité de non-prolifération

BONN, (DaD) — Le traité sur la non-prolifération des armes nucléaires ne servira pas de thème à la campagne électorale qui va se dérouler en République fédérale vers la fin de l'été et au début de l'automne.

amélioration des rapports entre les deux pays permettrait de dissiper les craintes de Bonn. Pour cela, il faudrait que Moscou cesse de lancer des attaques contre la République fédérale et se montre disposé à trouver une solution acceptable pour tous au problème allemand.

LE PROBLEME DU CONTROLE

Bonn souhaite d'autre part que soient précisées dans le traité les mesures de contrôle.

Le gouvernement fédéral veut surtout obtenir certaines garanties et éviter un double contrôle de la part de l'Euratom et de l'Organisation nucléaire de Vienne.

Le problème qui se pose actuellement n'est pas de savoir si Bonn va apposer sa signature au bas de ce traité. Il s'agit plutôt de fixer la date à laquelle la République fédérale va fournir son adhésion.

LE DROIT D'INTERVENTION PROCLAME PAR MOSCOU

Le gouvernement fédéral veut surtout mettre en clair les points suivants: les rapports de l'Union soviétique et la République fédérale et les mesures de contrôle relatives à l'application du traité.

La République fédérale n'a pas besoin de respecter certains délais pour la signature du traité. Ni Moscou ni les Etats-Unis ne pressent Bonn d'adhérer à cet accord.

LA PAROLE est aux lecteurs

Sur les caisses électORALES

Le plus difficile pour une personne qui veut faire de l'action politique, c'est de conserver son idéal tout en perdant ses illusions.

La plus ignoble découverte que j'ai faite en politique c'est d'apprendre comment les caisses électORALES et la "machine" des vieux partis avilissent nos hommes publics.

Pour ne parler que des caisses électORALES, j'aimerais laisser à la réflexion des lecteurs de votre journal quelques questions directes auxquelles ils pourront répondre facilement.

Les vieux partis affichent un masque de démocrate sur le sujet du financement de leur "entreprise" en "s'empressant" périodiquement à cinquante dollars du couvert: ils appellent ces dégustations des diners-bénéfices. Mais l'organisation de ces buffets leur coûte si cher (Hôtel Reine-Elizabeth, Château Frontenac) que le bénéfice réel perçu représente peu par rapport au financement total de leur parti.

C'est pourquoi ils font appel aux grandes compagnies, aux entrepreneurs et autres bien nantis: c'est beaucoup plus payant et tellement plus facile.

Les "dons" de ces compagnies vont facilement jusqu'à 100,000 dollars et plus. D'où ma première question. — A qui appartiennent les vieux partis: aux députés élus et à leurs électeurs ou aux bailleurs de fonds qui versent à leur caisse respective? (N'oublions pas que les mêmes compagnies versent aux caisses des deux vieux partis.)

Pour quelles raisons ces grandes compagnies versent-elles aux caisses électORALES des deux vieux partis; par amour-de-l'humanité-souffrante ou parce qu'elles espèrent en retirer de plus gros bénéfices?

Une fois le parti au pouvoir, quel sera celui qui tirera les plus gros bénéfices ou "avantages" (patronage) de ces mises de fonds: le petit salarié ou les grands compagnies?

Pourquoi les vieux partis s'entendent-ils à taire le nom de ceux qui versent à leur caisse électORALE? Ont-ils quelque chose à cacher?

Pourquoi les électeurs ne peuvent-ils pas savoir qui sont les "bienfaiteurs" anonymes et occultes des vieux partis? Est-ce honnête?

Entre deux vieux partis qui cachent les noms de leur centaine de gros souscripteurs et un parti neuf qui met à la disposition de tous ceux qui veulent vérifier les noms de ses 40,000 membres-souscripteurs, lequel semble le plus honnête?

N'est-il pas plus facile de "récompenser" cent gros souscripteurs que 40,000 et plus actionnaires de tout âge, toute profession et toute condition?

Quei est le parti qui selon vous récompenserait le mieux aux besoins de "Baptiste", le Québécois?

Peut-on voter bleu ou rouge, quand on sait tout cela? Le Parti Québécois propose un mode de financement honnête: il est le seul qui nous "appartienne" vraiment. Nous connaissons tous le proverbe qui dit: "Dis-moi qui tu fréquentes, je te dirai qui tu es."

Pourquoi ne dirions-nous pas: "Dis-moi qui te finance et je te dirai qui tu es et ce que tu vaux."

Yvon Leclerc 2687, avenue St-David Québec 5, Giffard.

"Vive le Canada!"

sentiments mutuels de foi en notre pays. Les Canadiens de tout âge et de toute origine pourraient tirer une leçon de ces trois jeunes. Que le courage remplace la crainte, que la confiance supplante l'inquiétude dans notre coeur.

LA PAROLE est aux lecteurs

Pour être publié, tout texte soumis doit: porter le nom et l'adresse véritable de l'auteur. Nous n'acceptons ni pseudonymes ni simples initiales.

être bref et précis (environ 500 mots au maximum) et ne traiter qu'un seul sujet à la fois.

ne rapporter à l'actualité, à des problèmes d'intérêt public.

éviter ce qui relève de la simple propagande ou de la publicité.

LES OPINIONS publiées sous cette rubrique ne reflètent pas nécessairement celles de la rédaction et n'engagent que leurs auteurs.

Unissons-nous dans l'amitié et la bonne entente pour régler nos différends d'une manière juste et raisonnable, afin que les générations à venir puissent louer notre sagesse plutôt que de blâmer notre sottise.

Vive le Canada! Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Hamilton 12, Ont. 268, ave Sprucefield Donald M. Munroe

Opinions et commentaires

Curieuse course à la chefferie

Nar Normand Lassonde

Curieuse course à la chefferie! On aimerait discuter de la valeur de certaines réformes. On ne nous offre que l'espoir d'un ministère de l'économie nationale, celui d'un référendum et celui, plus vague, d'un régime présidentiel.

Alors, on revient aux vieilles formules pour capter l'attention des délégués. C'est tristement décevant. On croyait ne plus revenir à la grande noirceur. Naïve illusion. En moins d'une semaine, les cartes tombent. Cardinal donne congé aux étudiants et menace les fonctionnaires. Bertrand promène Serge Savard dans tout le Québec. Et, pendant ce temps là, Masse compile les irrégularités.

Il fut un temps où Maurice Duplessis donnait des 1000 de terrain de jeux de Trois-Rivières. C'était fête au village. C'était presque inoffensif et ça rapportait beaucoup. Les temps ont changé, mais pas les mentalités. Cardinal s'est permis, du haut de sa hauteur ombrageuse, de donner congé à quelques centaines d'étudiants du Lac St-Jean. Ce n'est pas très original et ça nous ramène à cette ténébreuse période du Département de l'instruction publique.

Quant aux hauts fonctionnaires, entièrement d'accord avec Cardinal quand il dit qu'ils sont gênés. Il serait dommage qu'ils cessent de l'être. Le ministre de l'Éducation n'a pas encore fait la preuve de sa capacité de réalisations. Eur l'ont fait, souvent avec brio. On ne condamne pas d'un écart de langage une "révolution tranquille" qui permet

au Québec de respirer un peu plus à l'aise. Pour les cultivateurs qui n'ont qu'une sixième année, c'est de bon ton de dénoncer l'anonyme technocratie. Dans la bouche d'un Réal Caouette, ce serait normal; mais que Jean-Guy Cardinal récidive, c'est honteux et pour l'homme et pour la démocratie.

Bertrand, lui, ignore tout. Il n'est pas au courant des irrégularités dans les comités; il ne sait pas que Russell a offert un poste à Serge Savard. A l'entendre, il faudrait s'étonner de ce que l'Union nationale soit l'Union nationale.

Il dit qu'il ne fait pas de promesses. Il se fait cependant accompagner de son ministre de la Voirie quand il visite la Gaspésie. Et parce qu'il est d'un certain âge, il promène une jeune vedette sportive. La ficelle est un peu grosse. Où il est surtout question de muscles, on aurait tort de croire à la régénération des idées. Mais chez le bon peuple, qui regarde le hockey en buvant de la bière et en croquant des chips, on n'est pas si exigeant. Une vedette sportive vaut bien un premier ministre; ce fait réunit, ça fait quelques bons votes de plus. La stratégie est valable. Est-elle à la hauteur du futur chef du Québec? Nous en doutons.

D'autre part, on ne sait toujours pas si Marcel Masse compile les irrégularités avec les ordinateurs électroniques. Ce serait une suggestion car la liste doit être tellement longue qu'on a du mal à imaginer qui, dans l'un ou l'autre repos, il est assis entre deux chaises. Toutefois, dans la mesure où il n'hésite pas à rendre publiques certaines façons d'agir, il mérite de n'être pas acablé. On peut juste s'étonner qu'il ait accepté d'être président du congrès alors que ses convictions personnelles l'invitaient à mettre le poids de son influence dans la balance du Cardinal.

DIEU

nous parle dans la BIBLE

Textes choisis par la Société catholique de la Bible

Ce n'est pas un esprit de timidité que Dieu nous a départi, mais un esprit de force, d'amour et de sagesse.

(II Tim. 1, 7)

C'est la volonté de Dieu qu'en faisant le bien vous fermiez la bouche à l'ignorance des insensés.

(I Pierre, 2,15)



# Comment rester fraîches, sous un climat chaud



● Cette coiffure est détournée de la figure et se termine doucement au sommet, suggérant la chevelure gentiment déplacée par un coup de vent printanier. Le coiffeur Charles, du Ritz, trouve que cette création s'agence bien à la mode ondoiyante de la saison.

Sous un climat chaud, être jolie c'est paraître fraîche et le rester.

Les soins de beauté fraîcheur commencent avec le bain. Ce-lui-ci, pour être vivifiant, doit être tiède — trop chaud ou trop froid, il ne fera que vous donner encore plus chaud. Le luxe: posséder sels de bain, savon, talc et eau de Cologne parfumés à la même essence; il existe divers parfums spécialement dosés pour donner cette impression de fraîcheur. Essayer l'eau de Cologne.

Une friction à l'eau de Cologne vous laissera une agréable sensation de fraîcheur sur la peau.

Tout le monde respire mais seule l'odeur forte de la transpiration est déplaisante, dans ce cas l'utilisation scrupuleuse d'un désodorisant s'impose; sous un climat chaud, il faut se munir absolument d'un produit pour lutter contre la transpiration. Il existe toute une gamme de désodorisants et de produits qui désodorisent et luttent en même temps contre la transpiration: ces produits séchent rapidement.

### EVITER LES VETEMENTS TROP PRES DU CORPS

Pour rendre ces produits plus efficaces, évitez les vêtements qui serrent à la taille et aux bras, buvez frais mais non glacé, portez des sous-vêtements de coton et non de nylon, sou-poudrez un peu de talc dans vos chaussures ou dans vos bas — si vous en portez — avant de les enfiler.

Vous vous rafraîchirez tout en rafraîchissant votre mise en plis avec un peu d'eau de Cologne. Imbibez un tampon de coton d'eau de Cologne ou de toilette et frottez-le sur les

rales que vous ferez dans vos cheveux.

Trop de soleil peut dessécher la peau — Les fabricants de cosmétiques ont mis au point une crème nutritive, très facilement absorbée et contenant en outre un élément hydratant qui permet de combattre le dessèchement si souvent provoqué par la trop grande chaleur. Pour les peaux jeunes, on produit une crème légère, vendue en flacon de plastique, très commode pour le voyage.

Pour vous nettoyer, essayez une lotion plutôt qu'une crème — vous trouverez des laits à démaquiller et un tonique excellents et à des prix très bas. Le masque à la farine d'avoine, complétant ces deux produits, achèvera de vous donner une peau douce et fine (à la chaleur, les pores ont tendance à se dilater).

### POUR LES PEAUX DELICATES

Pour les peaux délicates, Miners conseille l'utilisation des deux produits suivants: un lait médicamenteux, bleu pâle, suivi de l'application d'une gelée astringente de la même couleur. Il s'agit de produits médicamenteux qui non seulement débarrassent la peau des sé-crétions d'infection et combattent l'excès de séborrhée mais déposent une mince pellicule antiseptique et protectrice entre la peau et le maquillage.

Pour ce qui est du maquillage, il y a deux façons de comprendre le "restez fraîche". La première est de paraître aussi rafraîchissante qu'un sorbet au citron, de garder le teint pâle et mat, de vous habiller de tons pastel couleur des glaces et de donner l'impression que vous passez le plus clair de votre temps sous une ombrelle de

dentelle. Les beautés des pays méridionaux, au teint de magnolia, préfèrent cette première manière. Mais il en existe une autre qui est de paraître comme si le soleil était votre élément naturel — bronzage doré et naturel, visage brillant, non maquillé. Ce style-ci, vous vous en doutez, exige beaucoup moins d'efforts.

Pour avoir la peau très mate, poudrez sur une base neutre ou teintée.

A la chaleur, les fards à paupières bleus, verts ou gris donnent une impression de fraîcheur. Fards à paupières et eyeliners se font soit dans les tons bleu et mauve, soit vert et aigue-marine.

On vend aussi des troupes contenant cils et mascara assortis, bleu foncé, vert olive, violet ou aigue-marine foncé.

### UN VISAGE DORE

Pour avoir l'air naturel, adoptez un maquillage lumineux (cela correspond tout-à-fait au goût actuel pour les paupières et les lèvres brillantes). Si vous n'avez pas le ton doré dont vous rêvez, un maquillage vous le donnera en quatre heures pile. Les peaux brunes peuvent se passer de fond de teint et de poudre, mais si vous ne voulez pas briller du visage, essayez une lotion-poudre li- quide.

Dans de petits boîtiers à miroir, vous trouverez aussi un fard "perle", luisant, qui mettra en valeur vos pommettes.

Un rouge à lèvres ondoillé, un bâton pour faire briller les lèvres — rose perle, pêche perle sont dissimulés dans une petite boîte ronde, en forme de montre, dont le cadran serait un miroir ce boîtier est fixé sur un bracelet montre noir et blanc.

# L'Action féminine



● GARDE-ROBE D'ETE POUR LES HOTESSES DE QUEBECAIR. Avec l'arrivée de l'été les hôtes de Québecair se sont faites toutes fraîches, coquettes et confortables pour accueillir leurs passagers. Création d'André De Mondo de la Boutique 14, l'ensemble comprend une robe, ligne H en tissu polyester de couleur rouille rehaussée d'empacements blancs au col et aux manches. (à gauche) un manteau quatre-saisons et un petit chapeau rond avec bordure et foulard blanc à pois de couleur rouille, complètent cette garde-robe estivale.

## La santé des femmes dans l'industrie :

# Thème du congrès de l'A.I.F.M.

## Miel et vinaigre

Sous cette rubrique, nous offrons aux abonnés, un service de "courrier". Une seule restriction, aucune réponse ne sera fournie par téléphone.

Q. — Je suis fréquentée depuis plusieurs mois, par un monsieur, mon aîné de neuf ans. Il a de très belles qualités, et m'a demandé il y a quelques jours de l'épouser cet automne.

Demandez-lui tout simplement qu'il vous accorde quelques mois de plus, afin de pouvoir juger de la qualité de vos sentiments à son égard.

Je retarde ma réponse. Car je me demande si je dois lui avouer que j'ai aimé follement. Il y a quelques années un garçon, qui est décédé dans un accident. J'ai voulu mourir de chagrin. Aujourd'hui, je re-prends goût à la vie, après deux ans d'effort et de lutte. Qu'en pensez-vous? ... 35 ANS.

Q.—On a beaucoup parlé et on parle encore de l'efficacité d'un tonique à la moëlle de boeuf pour enrayer la chute des cheveux. Pourriez-vous m'en indiquer la composition? ... CASSETTE

R.—Je ne sais si le tonique capillaire à la moëlle de boeuf peut enrayer la chute des cheveux dans tous les cas. Car les causes de la chute des cheveux sont nombreuses. Toutefois, voici comment procéder: Faites fondre de la moëlle de boeuf et ajoutez quelques gouttes de rhum. Frictionnez le cuir chevelu avec cette préparation.

Vous trouverez aussi dans les pharmacies de bonnes préparations à base de moëlle de boeuf. Elles se composent de plusieurs ingrédients, parfaitement dosés et qui sans doute avec plus d'efficacité que la préparation domestique.

TORONTO (PC) — La santé des femmes employées dans l'industrie sera le thème du congrès de l'Association internationale des femmes médecins qui aura lieu l'an prochain à Melbourne, en Australie. C'est ce qu'a déclaré à Toronto, le Dr Marie Storie, de Winnipeg, spécialiste des maladies cardio-vasculaires. Elle a souligné qu'un nouveau champ d'action s'ouvre dans le domaine médical, en particulier

dans les pays en voie de développement, et mettant en cause les femmes qui travaillent.

Le Dr Storie, présidente sortant de charge de la Fédération des femmes médecins du Canada, se trouvait à Toronto pour assister à la réunion annuelle de l'association. Elle sera déléguée au congrès de Melbourne.

La nouvelle présidente de ce groupement est le Dr Enis MacLeod, de Halifax.



● L'EPONGE A LA PLAGE... Trois tenues de bain en tissu éponge extensible, mélangé de nylon et de coton. A gauche, le jaune et le marine se font écho tout au long du devant, dans un deux-pièces dénudant la taille. Au milieu, un deux-pièces bien décollé pour bien bronzer, offre la joie de festons verts en guirlande sur du marine. A droite, un maillot turquoise et blanc, épicé de paprika.

## Horoscope

LUNDI, 16 JUIN

21 mars au 20 avril (Bélier) — Ne laissez pas la journée partir sur un mauvais pied, redressez immédiatement ce qui ne va pas. Belle fin de semaine en perspective.

21 avril au 21 mai (Taureau) — Une autre journée propice à la plupart des natifs de ce signe. Pensez, avant de décider, vous toucherez une récompense.

22 mai au 21 juin (Gémeaux) — Les succès faciles ne vous disent rien. Vous aimez la lutte et serez servi à souhait. N'anticipez pas trop sur l'avenir.

22 juin au 23 juillet (Cancer) — Ne perdez aucune chance de faire valoir vos talents. Vous ferez une excellente impression sur un étranger.

24 juillet au 23 août. (Lion) — Si vous avez confiance en vous-même, vous avez la moitié du chemin de fait vers la réussite de vos entreprises. Journée méritoire.

24 août au 23 septembre. (Vierge) — Evitez les exagérations et les extravagances. Une période sympathique aux étudiants et à tous les travailleurs intellectuels.

24 septembre au 23 octobre. (Balance) — On vous encourage à faire le voyage dont vous rêvez. N'allez pas trop vite en affaires, "petit train va loin".

24 octobre au 22 novembre. (Scorpion) — N'hésitez pas à vous enrichir d'idées nouvelles. Un changement d'attitude à votre égard, vous sera des plus agréables.

23 novembre au 21 décembre. (Sagittaire) — L'enthousiasme et l'aveuglement seront également néfastes aux natifs de ce signe. Evitez les veillées prolongées.

22 décembre au 20 janvier. (Capricorne) — Vous supporterez mal la contradiction. Eliminez les occupations futiles et les conversations insignifiantes.

21 janvier au 19 février. (Verseau) — La mémoire vous fait défaut, mais par contre, votre imagination est à son meilleur. Excellente fin de journée.

20 février au 20 mars (Poissons) — Vous mettez la dernière main, à un travail de longue haleine. Soyez patient avec ceux qui sont moins doués que vous.

## L'animation de groupe et la personnalité

M. Gaston Lupien, B.A., Lic. en relations humaines, professeur au Service de l'Éducation permanente, était invité à diriger l'étude sur l'animation de groupe et ses effets sur le développement de la personnalité à l'occasion du congrès régional des Dames de Champlain.

Ce congrès tenu dernièrement à Drummondville, groupait les délégations de Joliette, Ste-Agathe-des-Monts, Shawinigan, Sorel, Québec et Drummondville.

Après la recherche des traits caractéristiques d'un groupe, des causes de l'indifférence ou de la non-participation de certains membres d'un groupe, les solutions par les techniques de l'animation sociale furent trouvées. Cette technique peut se résumer ainsi: D'abord par la motivation, on doit chercher à intéresser, motiver par l'étude d'un idéal à poursuivre, des avantages personnels et familiaux à en retirer pour soi et pour l'apostolat social à exercer. Il faut aussi réussir à créer une atmosphère accueillante, chaleureuse, débordante de sympathie. Chaque groupe a sa mentalité qu'il faut étudier. Quand la technique est bien réussie, elle anime, inspire, stimule au travail d'équipe, vers la réalisation d'objectifs communs.

Plusieurs résolutions ont été préparées pour envoi au ministère de l'Éducation.

Les élections des officiers régionales ont nommé: Mme (Dr) F. Asselin, Joliette, présidente régionale; Mme J.-Claude Hivon, Joliette, adjointe; Mme J.-Paul Desmarais, secrétaire, également de Joliette.

## VOTRE DENTIER vous gêne-t-il?

Ne souffrez pas la gêne de sentir votre dentier bouger, votre même se détacher complètement chaque fois que vous ouvrez la bouche pour parler ou rire. Saupoudrez votre dentier d'une petite quantité de PASTETEL. Cette poudre agréable vous garantira un maximum de sécurité et de confort en tenant votre dentier fermement en place. Ne forme ni pâte ni gomme, ne laisse aucun goût. Formule alcaline (non acide). PASTETEL se vend à tous les comptoirs de produits pharmaceutiques.

Il n'y a rien de tel que les principes psychologiques de groupe pour favoriser l'épanouissement de chaque person-

## Vêtement ensoleillé



9330 8-16

Marian Martin

Portez partout, elle passera avec élégance et chic.

Mettez-la pour travailler, elle se fera simple et confortable.

Demandez le patron 9330. Grandeurs: 8, 10, 12, 14, 16. Grandeurs: 12 (buste 34)

Envoyez .85 en bon de poste. Les instructions sont en anglais. Les timbres ne sont pas acceptés.

Ecrivez lisiblement vos nom et adresse ainsi que le numéro exact du patron. Adressez le tout au Service des Patrons, "L'Action", 3, Place Jean-Talon, Québec 2, P.Q.

Ces patrons ne sont pas échangeables. On doit compter environ 3 semaines entre la date de commande et la réception du patron.

Cl-inclus 65 (Les timbres ne sont pas acceptés)

No du patron .....

Mesure désirée .....

Nom .....

Adresse .....

**L'Escarpin Inc.**  
CHAUSSURES DE HAUTE QUALITE  
pour dames et messieurs  
1174, rue St-Jean  
Québec

Nathalie

Un bon jour... vous viendrez bien à Waterville

**The Silent woman**  
RESTAURANT  
WATERVILLE

**Jeunes mariés**

Venez voir notre assortiment de poêlons et batterie de cuisine

Spécialités: Vaiselle - Verrerie - Coutellerie - Horlogerie - Cadeaux - Articles de cuisine - Biberons - Accessoires électriques.

HEURES D'AFFAIRES: 8h.30 à midi — 1h.15 à 5h. Le vendredi soir jusqu'à 5h.30. Le samedi fermé toute la journée. Livraison par toute la ville

**Renaud & cie**  
VAISSELLE STATIONNEMENT FACILE  
82, rue St-Paul. Tél.: 692-0144

Visitez notre magasin ou plusieurs spéciaux — vous attendent chaque semaine



● LES INVENTIONS PRATIQUES DU TEMPS JADIS. Il y a eu des inventeurs de tous temps, comme le prouve ce meuble polyvalent du 18e siècle qui est exposé au musée de Bamberg. Ce meuble sert à la fois de piano, de coiffeuse, de bureau et de boîte à couture.

**TELE-CONSEIL**

vous aidera à trouver la solution à vos problèmes composez: **523-8761**

Les personnes qui désirent soumettre leurs problèmes aux spécialistes du Télé-Conseil peuvent le faire en composant le numéro 523-8761.

Un système électronique enregistre votre message qui est par la suite référé à l'un des spécialistes suivant la cédule établie.

Le Spécialiste communique par la suite avec la personne en question.

Six prêtres ont accepté de répondre au téléphone, comme conseiller moral, religieux ou spirituel suivant une cédule établie. Voici la liste de ces spécialistes:

Père Raymond Bernier - Père Louis-Nazaire Hamel - Père Robert Picard - Abbé Denis Duval - Père Armand Côté.

Ce service communautaire visant à l'amélioration du bien commun des citoyens de Québec et de la région est entièrement bénévole et confidentiel pour les personnes qui désirent soumettre leurs problèmes aux spécialistes du télé-conseil.



# TRAVAILLEURS DE LA CONSTRUCTION

## Nous avons déjà gagné la sécurité d'emploi

malgré l'opposition farouche des entrepreneurs, des unions américaines et du gouvernement, nous avons réussi à obtenir la sécurité d'emploi pour les ouvriers de la construction. La formule de sécurité d'emploi qui a été finalement acceptée par tout le monde va permettre aux vrais ouvriers de la construction de gagner leur vie convenablement, sans vivre dans l'inquiétude perpétuelle du chômage. Voici de quelle façon :

1) Les ouvriers de la construction seront divisés en deux catégories.

a) Les permanents, c'est-à-dire ceux qui gagnent leur vie régulièrement, dans la construction.

b) Les réservistes, c'est-à-dire ceux qui ont un autre emploi ailleurs et qui viennent dans la construction occasionnellement pour se faire un revenu supplémentaire.

2) Les permanents auront la priorité sur les réservistes. Il n'y a pas un seul réserviste qui pourra être engagé à moins que tous les permanents soient à l'ouvrage. Ceci veut dire que les permanents pourront travailler beaucoup plus longtemps dans l'année, parce qu'ils n'auront plus dans les jambes les travailleurs occasionnels qui leur enlevaient énormément de travail.

3) Les permanents de la région auront la priorité sur les permanents des autres régions. Avant qu'un entrepreneur puisse engager un ouvrier de l'extérieur, il faudra que tous les permanents de la région soient à l'ouvrage. Ceci veut dire que les ouvriers de la construction auront moins besoin de courir d'un bord à l'autre de la province pour gagner leur vie. Avec ça, on va pouvoir éviter ce qui se produisait au pont de Québec par exemple, où on engageait des ouvriers des quatre coins de la province envoyés par leur député, pendant que des ouvriers de la région étaient en chômage.

4) Ce système sera mis en vigueur dans un an environ, pour qu'on ait le temps de faire l'inventaire des permanents et des réservistes, et pour qu'on ait le temps de faire des règlements pour que le système marche bien, sans passe-droit, sans favoritisme, sans patronage. Remarquez que les règlements seront publics, pour que chaque ouvrier connaisse ses droits.

### L'IMPOSSIBLE EST DEvenu REALITE

Ce qui était impossible pour les entrepreneurs, pour les unions américaines et pour le gouvernement il y a quelques jours encore, ce qui était un faux problème au dire du ministre du travail et des entrepreneurs, est devenu une réalité qui prendra sa forme définitive dans un an environ. Ceci montre bien que les ouvriers de la CSN avaient raison de réclamer la sécurité d'emploi et ceci montre également que les ouvriers sont toujours obligés de lutter pour obtenir le droit de gagner leur vie convenablement, parce que ça ne fait pas l'affaire des gros. Les gros eux, ils obtiennent facilement tout ce qu'ils veulent du gouvernement, étant donné que ce sont eux qui remplissent les caisses électorales avec les fortunes qu'ils font sur le dos des ouvriers. Remarquez que les gros, ils ne sont jamais obligés de faire de grève.

### MAINTENANT, ON VA ALLER CHERCHER LE RESTE

Maintenant que la sécurité d'emploi est réglée, c'est une affaire de rien de régler le reste de la convention si les entrepreneurs veulent négocier. Actuellement les entrepreneurs refusent de négocier parce qu'ils veulent se venger des ouvriers de la CSN qui ont été assez forts pour obtenir la sécurité d'emploi. Mais ils ne pourront pas refuser trop longtemps parce que tout le monde a vu dans leur jeu.

Le jeu des entrepreneurs, c'était d'éliminer la CSN de la construction parce que la CSN défend les ouvriers. Et pour y arriver plus facilement les entrepreneurs s'étaient ligüés avec le gouvernement et avec les unions américaines. Les trois ensemble s'étaient jurés de donner un coup mortel à la CSN en l'empêchant d'obtenir la sécurité d'emploi pour les ouvriers de la construction. Mais comme ils n'ont pas réussi, ils essaient de donner un deuxième coup en refusant de négocier le reste de la convention collective. Maintenant que leur jeu est découvert ils vont être obligés de s'asseoir à la table des négociations pour régler le reste de la convention.

Le 8 juin le ministre du Travail nous a remis un document dans lequel il disait que d'ici 5 ans, les salaires des ouvriers de la construction devraient être légalisés dans toute la province, et que les fameuses zones 1, 2 et 3 devraient disparaître d'ici le mois de décembre. La CSN a accepté ce document parce qu'il correspondait aux demandes des ouvriers de Québec, de Rimouski et d'ailleurs. Mais le ministre a retiré son document parce que les entrepreneurs et les unions américaines ne voulaient pas que les ouvriers de Québec, de Rimouski et d'ailleurs gagnent les mêmes salaires que les ouvriers de Montréal, même si le rattrapage se faisait progressivement sur une période de 5 ans.

Que le ministre du Travail remette son document sur la table des négociations, et le conflit va pouvoir se régler rapidement. Les entrepreneurs de la région sont prêts à négocier. Ceux qui bloquent, ce sont les dirigeants des associations provinciales d'entrepreneurs, qui ont conspiré avec les unions américaines et avec le gouvernement pour éliminer la CSN de la construction. Mais comme la conspiration n'a pas réussi, les entrepreneurs de la région ont hâte de négocier, et les grévistes sont prêts à négocier avec eux.

**La Confédération des Syndicats Nationaux  
(C.S.N.)**

## Alimentation... Alimentat

### L'ACC: pour répondre aux plaintes

La voix du consommateur peut et doit constituer un avis important dans la formulation de la législation qui le concerne. L'État encourage donc les consommateurs à réclamer avec insistance les choses qu'ils estiment sincèrement devoir être utiles à tous les consommateurs.

C'est pourquoi, le gouvernement fédéral, après la seconde guerre mondiale a demandé aux organis-

mes féminins qui l'avaient aidé à maintenir les plafonds des prix à cette époque de créer un organisme permanent s'occupant de la consommation. L'Association des Consommateurs du Canada a vu le jour en septembre 1947. Et depuis ce temps, elle est devenue l'agent de liaison entre le consommateur qui fait des achats et le fabricant d'une part et entre le consommateur et le gouvernement d'autre part.

L'ACC s'est mise en devoir de représenter le consommateur et a remporté un succès considérable. Elle travaille au niveau local provincial et national.

#### LA CELLULE QUEBÉCOISE

La cellule de Québec est très active même si elle n'a pas à sa disposition tous les matériaux qu'il lui faudrait pour remplir pleinement son mandat d'éducation du consommateur, de surveillance des prix et de la qualité des aliments. Notons en passant que l'ACC ne s'occupe pas uniquement du domaine des aliments, mais de tous les produits de consommation.

La cellule de Québec n'a pas à sa disposition un bureau avec téléphonistes qui pourrait enregistrer les plaintes des consommatrices. C'est pourquoi, les dames de l'exécutif sont dérangées aux heures souvent les plus inopportunes par les appels de consommatrices qui ont à se plaindre d'un produit ou d'un marchand. Au-delà de

#### LA HAUSSE DES PRIX

Actuellement, l'ACC prépare

vingt plaintes ont été réglées par elles, tandis qu'une proportion à peu près égale de griefs, ont été dirigés vers les différents bureaux du gouvernement soit fédéral, soit provincial.

#### EDUCATION DU CONSOMMATEUR

L'association trouve difficile

son rôle d'éducation du consommateur. D'une part le public, en général, réagit mal, face à la publicité. Telle dame a avoué préférer une marque de savon, parce que la présentation de la boîte était belle. Une autre ne s'occupe pas du tout des prix... son mari lui fournit l'argent pour les achats, elle se soucie peu d'en avoir pour son argent...

A mesure que le marché moderne devient plus complexe, chacun a son rôle à jouer. Mais on ne peut aider le consommateur sans sa collaboration. S'il est vrai que le rôle de la Direction des aliments consiste à réduire au minimum les dangers sanitaires, s'il est vrai que les gouvernements doivent adopter une politique des prix, s'il est vrai que l'ACC a été mise sur pied pour aider le gouvernement dans l'application de la loi; il est également vrai que le consommateur doit se renseigner et dénoncer tout ce qui n'est pas conforme à cette loi rédigée pour lui.

## Bon rendement du capital dans l'industrie alimentaire

Un des graphiques que nous publions indique la hausse du prix de la nourriture. En même temps que les prix grimpent, le capital investi fructifie beaucoup dans l'industrie canadienne des aliments et boissons. Par exemple, en 1963, il atteignait 10.6% alors qu'il était de 8.3% pour l'ensemble

#### 60,000 BRAS ET CERVEAUX

Cette industrie fonctionne grâce à quelque 60,000 bras et cerveaux qui retirent, en traitements et salaires, environ 12 pour cent de la valeur des expéditions. Toutefois, le salaire moyen hebdomadaire est légèrement inférieur à celui payé dans l'ensemble du secteur manufacturier. Par contre, il est supérieur à ceux de certaines industries comme les produits du cuir, le textile, la confection et les produits du bois.

Les travailleurs sont habituellement formés à l'usine. Les techniciens et les spécialistes en alimentation fréquentent les instituts de technologie agricole de St-Hyacinthe et de Ste-Anne-de-la-Pocatière, les facultés d'agriculture des universités Laval et McGill.

Une ombre au tableau: les variations saisonnières sont très accentuées, le plus haut niveau d'emploi étant en août et en septembre le plus bas en février et en mars.

#### LES PRODUITS LAITIERS AU PREMIER RANG

Au premier rang parmi les différents secteurs de l'industrie des aliments et boissons, on remarque les produits laitiers, du fait que l'agriculture québécoise est fortement axée sur l'élevage des vaches laitières. Vient ensuite l'abattage et la préparation de la viande.

Au troisième rang, un groupe formé des industries suivantes: huiles et graisses ani-

males, fromage fondu, céréales de table, sucre raffiné, huiles végétales et pâtes alimentaires. Les boulangeries, les biscuiteries et les fabriques de provendes fournissent aussi une part importante des expéditions du secteur alimentaire. Quant à l'industrie des boissons, elle représente plus de 12 pour cent de la valeur des expéditions du groupe et son taux d'accroissement est le plus fort, dépassant celui des conserves, des produits laitiers, des produits de la viande.

du secteur manufacturier. C'est sans doute pour cette raison que la Société Générale de Financement acquiert des intérêts considérables dans ce secteur qui, au Québec comme au Canada, vient au quatrième rang par le montant total annuel d'investissements, après les industries des pâtes et papiers, des métaux primaires et des produits chimiques.

ces significatives sur une longue période. Par exemple, au cours des dix dernières années, la consommation de la viande a augmenté de plus de 20 pour cent, le bœuf et la volaille étant les viandes les plus en demande. Par contre, la consommation du poisson diminue et s'accompagne d'un changement dans les espèces consommées. On assiste à un essor remarquable dans la demande d'agrumes, de fruits et légumes congelés. Parmi les huiles et les graisses, le marché des produits d'origine végétale se développe au détriment des huiles et graisses animales. La demande de produits laitiers demeure stable mais les boissons alcoolisées sont sans doute les produits dont la consommation a le plus augmenté.

#### BOEUF, VOLAILLE ET BOISSONS ALCOOLISÉES

Bien que la consommation de diverses catégories d'aliments varie d'une année à l'autre, on remarque des tendan-

## La concentration; un phénomène important

La concentration des entreprises dans l'industrie des aliments favorise-t-elle la hausse des prix? Deux économistes du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, MM. Michel Gauthier et Jean-Claude Fréchette, soutiennent qu'en principe, la concentration est supposée faire baisser les prix ou, du moins, les maintenir. "Il n'y a pas de monopole en alimentation au Québec, ce qui écarte le danger. On dit qu'il

#### MESURE STIMULANTE

La concentration serait donc une mesure stimulante qui offre la possibilité d'une mécanisation plus efficace, d'un personnel mieux entraîné, d'un contrôle plus sévère et d'une qualité supérieure des produits. Dans tous les ministères du gouvernement québécois, on encourage les concentrations des entreprises. Au ministère de l'Agriculture, on met les bouchées doubles.

On aurait cependant tort de croire que ces concentrations touchent tous les secteurs de l'alimentation. Environ 90% des

pourrait en avoir un dans le secteur des brasseries. En fait, il y a quatre grandes compagnies qui se livrent à une concurrence acharnée. Non, ce n'est pas la concentration qui peut faire grimper les prix, mais la rareté d'un produit alors que la demande est forte, par exemple, dans la viande et le bœuf plus particulièrement.

#### 400 ÉTABLISSEMENTS DE MOINS

En 1961, il y avait quelque 2,400 établissements qui s'occupaient de l'industrie des aliments et boissons. Aujourd'hui, huit ans plus tard, il en reste moins de 2,000, ce qui signifie la disparition ou l'absorption de plus de 400 établissements.

On aurait cependant tort de croire que ces concentrations touchent tous les secteurs de l'alimentation. Environ 90% des

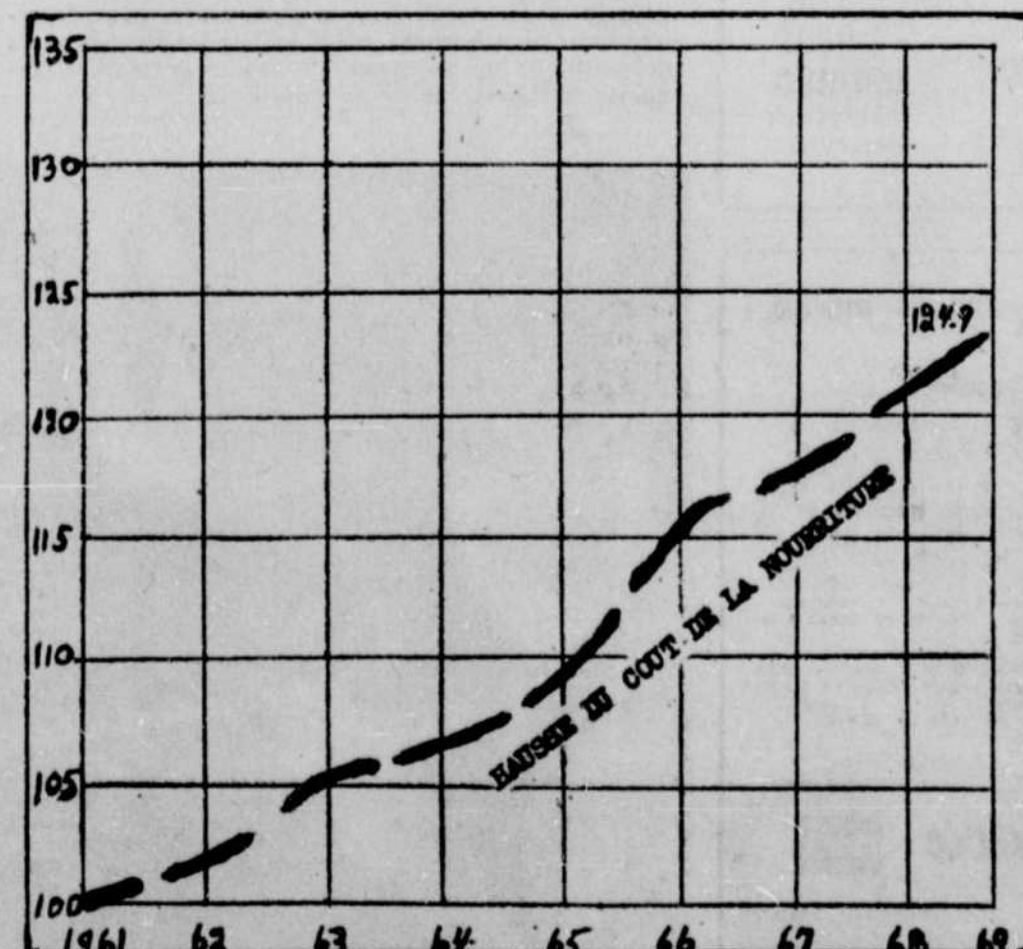
400 établissements disparus étaient des laiteries et des boulangeries. Ailleurs, la concentration est plus lente, quoique régulière. Par ailleurs, le contrôle des prix serait peut-être plus facile si l'industrie alimentaire n'importait pas autant de ses matières premières. En effet, le coût de ces matières premières représente une partie très importante du prix de revient; il atteint un peu plus de 65% de la valeur des expéditions des denrées alimentaires. A cela, il faut ajouter l'importation et la transformation au Québec de produits bruts, tels le sucre, le cacao, le riz, le café, le thé, les épices ainsi que certains fruits et légumes. Enfin, même si les importations ont tendance à augmenter très rapidement, le Québec exporte environ 25% de ses produits, dont 20% vers les provinces canadiennes et 5% vers les pays étrangers.

#### 16,000 MAGASINS DE DÉTAIL

En dépit du fait qu'un groupe d'entreprises concentrées se sert de son plus puissant pouvoir d'achat pour réduire les prix à l'importation, il n'en demeure pas moins que les quelque 16,000 magasins de détail du Québec tirent un profit sur chaque volume de vente qui s'élève à plus d'un milliard de dollars par année. Il convient de dire cependant qu'autrefois, la distribution des produits alimentaires était entièrement dominée par le détaillant indépendant tandis qu'aujourd'hui, l'apparition des super-marchés a bouleversé considérablement les données du problème. En revanche, face à ces nouveaux géants, bon nombre de détaillants indépendants se sont associés pour conserver une part importante du marché. Les magasins à chaîne prennent de plus en plus l'habitude de faire fabriquer eux-mêmes leur propre étiquette et d'exploiter eux-mêmes des usines de fabrication de produits alimentaires où le volume de vente est élevé et où les changements dans les goûts sont peu rapides.

#### PUBLICITÉ

Importation, distribution et aussi, c'est important de le souligner, publicité. L'industrie de l'alimentation arrive au premier rang dans tous les secteurs industriels par les sommes affectées à la publicité sous toutes ses formes. La publicité, à la télévision, à la radio et dans les journaux coûte fort cher. Et ce sont les consommateurs qui



● Pour la même quantité de nourriture, vous payez aujourd'hui près de \$0.25 de plus pour chaque dollar d'achat. En 1961, \$1,00 suffisait. En 1969 — et l'année n'est pas terminée — pour le même achat, le consommateur doit payer plus de \$1.24.



# Alimentation... Alimentation... Alimentation... Ali

## Si le consommateur est naïf...

La faiblesse et l'isolement du consommateur face à l'organisation économique moderne se fait sentir jusque dans le domaine de l'alimentation. Nous assistons à une hausse croissante du coût de la vie et les denrées alimentaires occupent la première place.

On lit souvent dans les journaux ou les revues, des mises en garde aux consommateurs contre certaines manœuvres plus ou moins frauduleuses qui font de temps en temps leur apparition. Il faut bien ajouter tous les articles de la publicité et les moyens abusifs de stimulation des ventes. On s'adresse même aux enfants pour qu'ils forcent leur mère à l'achat d'un produit particulier... que ce soit dans le domaine des céréales... des beurres d'arachides... des conserves... du lait en poudre, etc.

Pour se convaincre des tactiques mises en oeuvre pour assurer le déclenchement d'achats impulsifs ou irraisonnés de la part des consommateurs, nous n'avons qu'à visiter nos "super-marchés". Nous constatons que les véritables bons achats sont généralement placés à des endroits moins faciles d'accès... l'étagère du bas ou celle du haut, tandis que les produits qu'on veut vendre en plus grande quantité sont généralement placés à la portée de la main. C'est là un des multiples artifices dont se sert le marchand pour vendre de préférence les articles qui rapportent les meilleurs profits au magasin.

Par ailleurs, le produit offert au plus bas prix, n'est pas toujours le plus avantageux pour le consommateur. Ainsi lorsqu'un a remarqué qu'une boîte de pois verts offerte à un prix inférieur contenait plus d'eau et partant moins de pois que celle étiquetée d'une marque très connue et plus dispendieuse. Le petit truc de mettre le produit dans une boîte plus grande que nécessaire pour tromper l'acheteur sur la quantité qu'il achète tente encore à l'occasion quelques manufacturiers qui finissent par y succomber.

On associe généralement le rouge vif à la fraîcheur quand il s'agit de la viande et une viande bien rouge se vend plus facilement qu'une viande brunie. Pour garder l'apparence de fraîcheur à une viande qui l'a perdue, certains marchands n'hésitent pas à ajouter du sulfite au boeuf haché, par exemple. C'est une infraction qui entraîne une forte amende... mais.

Face à la fraude sur la qualité, sur la quantité, sur le prix, le consommateur a pour le protéger certains organismes mis sur pied par les gouvernements : fédéral, provincial et municipal. Certains relèvent des ministères de la Santé, tel : La loi des aliments et drogues, le Service municipal de santé etc... Depuis bientôt un an, le gouvernement fédéral a créé un ministère du Consommateur.

### LE RÔLE DU CONSOMMATEUR

Si chacun des gouvernements a un rôle à jouer en ce qui concerne la protection du consommateur, rôle qui consiste à réduire au minimum les dangers sanitaires et la tromperie ou la fraude, il y a beaucoup de choses que le consommateur peut et doit faire dans son propre intérêt. Il faut se rendre compte du fait que les exigences imposées en ce qui concerne la fabrication, l'étiquetage, la publicité et la vente des aliments ne risquent guère de faire diminuer le prix des produits.

Il y a des cas, où le consommateur devrait avertir le fabricant, soit de vive voix ou par lettre, d'une erreur qui parfois se révèle involontaire. Toutefois, la plupart du temps, le consommateur devrait porter à la connaissance des organismes responsables toute preuve de pratiques irresponsables, frauduleuses et contraire à l'hygiène ou autrement dangereuses. Mais pour bien remplir ce rôle, le consommateur doit se bien renseigner. Des publications sont préparées et distribuées gratuitement, il suffit d'en faire la demande aux différents ministères.

Textes :  
Normand Lassonde  
Thérèse Dallaire

### Garantie de qualité :

## "Canada approuve"... Québec approuve... Canada de choix

Le sceau "Canada approuve"... Québec approuve"... "Canada de choix"... sur les aliments et les étiquettes est

Nous avons au Canada, une législation de protection des aliments. Il y a peu de lois dans notre pays qui touchent plus directement chaque homme, chaque femme et chaque enfant. Car chacun doit manger pour vivre et se maintenir en bonne santé. Pour la protection du consommateur, il faut que les aliments soient purs et sains. La loi sur les aliments est conçue de manière à assurer cette protection aussi efficacement que possible, en interdisant la vente d'aliments nocifs, la fraude en matière de vente et de publicité, tout en exerçant certains contrôles au niveau de la fabrication et de la distribution.

La Direction des aliments et drogues est une unité du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Avec l'aide d'un réseau de bureaux régionaux et de bureaux de district qui lui servent d'annexes, elle applique et fait respecter les lois relatives aux aliments et drogues. Une des sections les plus considérables du directeur des aliments et drogues est celui de la chimie alimentaire.

BUREAU DE QUÉBEC  
Le district de Québec possède de son bureau d'inspection des aliments et drogues qui fait partie de la région du centre-est dont le siège est à Montréal. Nous y avons rencontré M. J.-Emile Gagné, pharmacien, inspecteur, du district, qui nous a défini le travail accompli par son bureau, établissant tout d'abord qu'il y a collaboration avec les différents ministères du gouvernement provincial et le bureau d'hygiène de la ville de Québec. L'inspection s'accomplit au niveau de la fabrication des denrées alimentaires : la salubrité des établissements, des équipements, la qualité des produits de fabrication. Et au niveau de la vente : vérification de l'étiquetage, de la pureté des aliments autant que le juste poids.

UNE NETTE AMÉLIORATION  
Le travail de persuasion, par les visites répétées, les poursuites etc., entrepris il y a plus de dix ans, a amené la construction de fabriques modernes de fromagerie, de liqueurs douces, de boulangeries, d'abattoirs, de charcuteries qui répondent aux normes de l'hygiène alimentaire.

La lutte contre les bactéries trop élevées dans le lait exige une surveillance continue de la qualité du lait pour la production des produits laitiers propres à la consommation humaine : fromage, lait en poudre, etc. Le gouvernement met à la disposition des districts un laboratoire bactériologique mobile. En juillet et août prochain, il visitera la région du Lac St-Jean.

Depuis cinq ans, on note une véritable amélioration, de déclarer M. Gagné. Des poursuites sont intentées chaque année contre les cultivateurs et les fabricants qui refusent de se conformer aux normes d'hygiène. Au cours de l'année 1968-69, une vingtaine de poursuites ont été présentées aux cours des sessions de la paix du district de Québec. Lorsqu'il y a négligence grave ou contrevention volontaire, l'application des peines peut atteindre \$500.

COLLABORATION DES ÉTABLISSEMENTS  
Certains propriétaires d'établissements pour la préparation et la distribution des produits alimentaires font appel au service d'inspection des aliments quand se présente une anomalie susceptible d'affecter la qualité des produits.

C'est ainsi qu'en décembre 1968, constatant une fuite de gaz d'ammoniac dans les chambres frigorifiques, une pâtisserie de Québec a fait appel à l'inspecteur, qui après avoir constaté que les aliments étaient impropres à la consommation, en exigea la confiscation.

une garantie de la qualité du produit et de sa vérification quant au poids et à la mesure.

Le personnel régional de la direction des aliments et drogues travaille en étroite collaboration avec les inspecteurs des douanes en matière d'importation d'aliments. Une cargaison de \$46,000 de sucre a été confisquée parce que de l'eau avait pénétré dans la cale du navire au cours de la traversée, endommageant la cargaison. Tous les produits alimentaires qui rentrent à Québec sont soigneusement vérifiés par l'analyse d'un échantillonnage.

Le gouvernement fédéral a mis sur pied, il y a bientôt un an, un ministère du Consommateur. Tous les cas de fraude seront maintenant dirigés vers ce ministère qui travaille en collaboration avec tous les ministères du gouvernement fédéral. Malgré un travail vigilant tant des autorités que des membres consciencieux des industries concernées qui s'appliquent constamment à restreindre les pratiques frauduleuses, l'appât du gain inspire toujours certains marchands et certains manufacturiers. Bien qu'ils risquent d'être poursuivis en justice, les mécréants tentent quand même leur chance.

MINISTÈRE DE LA  
**BRIDGE** ♥ ♣  
**CONTRAT** ♦ ♠  
Par Louise F. PARADIS Maître Br

LUNDI LE 16 JUIN  
LA DAME ÉTAIT CACHÉE  
La réponse au problème suivant est facile à trouver. Il est bon toutefois de rappeler certains principes car la défense avait suivi ici une bonne ligne de jeu : Nord donneur. Personne vulnérable.  
♠ 10, 9, 7, 6  
♥ 6, 3  
♦ A, D  
♣ 10, 9, 6, 5, 2  
R. V. 4, 3  
A. D. 2  
V. 10, 4  
9, 7  
8, 4, 3  
A. D. 4, 2  
R. V. 10, 9, 8, 7, 5  
R. 3

### La concentration

La concentration des entreprises ne touche pas tous les secteurs de l'alimentation. Voici un aperçu des secteurs touchés, de ceux qui vont être éventuellement et ceux qui offrent des garanties de stabilité.

**FORTES CONCENTRATIONS :**  
Boulangerie, pâtisserie, boucherie, biscuiterie, conserverie

**CONCENTRATIONS ÉVENTUELLES :**  
fabrication de provende, abattoirs, confiserie

**ENTREPRISES STABLES :**  
Eaux gazeuses, sucre, brasserie, distillerie, céréales.

Année	1965	1966	1967	1968
Revenu	13.2	12.8	12.7	12.6

En 1965, vous dépensiez 13.2% de votre budget pour la nourriture. L'an dernier, le pourcentage est tombé à 12.6%. Une diminution de 0.6%.



Femmes jeunes ou d'âge mur, toutes se pressent dans les super-marchés. La demande est forte, les prix montent...

### AU SERVICE DU PUBLIC DEPUIS 30 ANS

## Choix varié de chaussures d'ÉTÉ À PRIX MODIQUES

**A** - Joli modèle "Pumps" en cuir BLANC. Pts 5 à 10 ..... 9.99

**B** - Sandale de couleurs os, broon, tan et blanc. Courroies invisibles. Pts 4 à 9 ..... 3.99

**C** - Sandales de couleurs rouge-vert antique, brun antique et bleu. Pour fillettes : Pts 11 à 4 ..... 3.99  
5 à 9 ..... 4.99

**D** - Pour fillettes : Joli soulier vert-Blanc, os, grands, vert, noir, Talon "Bonnie & Clyde" Pts 8 1/2 à 3 ..... 2.99

**E** - Jolie soulier combiné blanc et bleu. Pts 5 à 10 ..... 9.99

**Jana** Variété de cosmétiques pour chaussures.

**Pittel** Création Couleurs et modèles assortis pour la saison. Prix à compter de 4.99

**Service Sans Frais**

**Agnon & Frère Enr**  
Les plus grands détaillants de chaussures à Québec

260 est. St-Joseph  
896 est. St-Joseph  
A 260 est. rue St-Joseph, département spécial pour enfants

180 ouest. St-Vallier  
568, 3ième Avenue







### La reine du 3/4

Mathé Altéry, malgré la perfection de son style, et à cause de cela peut-être, semble certes un peu égarée sur la scène du music-hall de 1969. La reine du 3/4, comme on pourrait la surnommer, est plutôt une référence qui continue l'ère des "belles mélodies", des trois valses et de toutes les autres.

Cela est évident, quand on la voit et l'entend chanter sur la scène du Palais Montcalm, comme elle le faisait il y a quelques mois sur la scène d'un cabaret de la capitale.

Heureusement pour Mathé Altéry et pour son répertoire, un public lui reste fidèle, qui aime revenir aux mélodies de sa jeunesse.

Pour les autres, Mathé Altéry a inscrit à son répertoire des chansons modernes, à l'eau de rose ou à l'eau de cologne, parfois à l'eau de source (comme cet "Hymne au printemps" de Félix Leclerc, qu'elle chante gentiment et en se permettant de l'adapter).

La chanteuse française présente ses refrains avec moult notes explicatives, comme dans le temps. Elle chante surtout. Comme il se doit. Ne point y chercher quelque autre émotion venant des textes. C'est à la fois la mauvaise fortune et le panache des chanteurs à voix.

On a droit, en plus des valses, à toute une gamme de chansons, plus ou moins heureuses. De la carte postale à vendre Monaco au dernier prix d'Eurovision. Cela fait un bouquet par une voix belle de poupée chantante. Car Mathé Altéry, si elle n'est plus en pleine possession des moyens de ses heures de gloire, chante encore joliment et sert avec un métier rare le style qui l'a rendue célèbre. Voilà pourquoi un public l'aime encore.

J. R.

### Nouveau dictionnaire

C'est dans les parterres de l'auteur qu'était lancé en fin de semaine le "Petit dictionnaire canadien de la langue française" de Louis-Alexandre Béliste. On connaît le dictionnaire Béliste qui vient d'être révisé et complété par son auteur. L'ouvrage est publié par les Editions Ariès, dont le président est M. Nicolas D. Demetelin.

Si les études musicales ne tardent pas à révéler les dons musicaux de la grande artiste en herbe, ses études scolaires par contre, suivirent un cours capricieux. Elle fut en effet renvoyée de plusieurs écoles pour mauvaise conduite. "Mauvaise conduite", c'est-à-dire crises de fou rire et enseignement accéléré de l'argot à

# Mathé Altéry se produira à Terre des Hommes '69

...Une autre étoile de la chanson brillera au Festival des Étoiles de Terre des Hommes: Mathé Altéry.

Les organisateurs de ces spectacles gratuits de l'exposition de Montréal ont annoncé que la grande chanteuse se produira au kiosque international de Terre des Hommes le samedi, 21 juin, à 16h30 et 19h30; le dimanche, 22 juin, à 16h30 et 20h30; et le lundi, 23 juin à 20h30.

Les autres vedettes qui participeront au Festival des Étoiles et dont les noms ont été jusqu'ici rendus publics sont Juliette Gréco, France Gall, Gilbert Bécaud, José Greco et son Ballet espagnol et, dans le domaine du jazz, Thelonious Monk, Hugh Masekela, Nina Simone, Jimmy Smith, Gary Burton, ainsi que l'ensemble des Newport All-Stars.

Mathé Altéry est née à Paris le 12 septembre 1933. Son père, Mario Altéry, qui fut ténor au Théâtre Royal de Liège et à l'Opéra de Paris, et sa mère, qui chantait également, lui donnèrent très tôt le goût du chant et de la musique; Mathé commença des études de piano et de solfège à l'âge de sept ans.

Si les études musicales ne tardent pas à révéler les dons musicaux de la grande artiste en herbe, ses études scolaires par contre, suivirent un cours capricieux. Elle fut en effet renvoyée de plusieurs écoles pour mauvaise conduite. "Mauvaise conduite", c'est-à-dire crises de fou rire et enseignement accéléré de l'argot à

des camarades de classe — d'ailleurs ravies!

En 1945, Mathé Altéry a déjà assez d'objectivité pour se rendre compte que, malgré son talent de pianiste, elle n'a pas cette étincelle qui fait les grandes interprètes. Elle abandonne donc le clavier, songe à préparer une licence de langues (anglais et espagnol) et se tourne finalement vers la sténographie et la dactylographie. Devenue secrétaire chez

### Pas d'impôt en Irlande pour les artistes

Par une décision qui semble avoir passé presque inaperçue dans d'autres pays, le ministre des Finances de l'Irlande a annoncé l'intention de son gouvernement d'exempter désormais les artistes créateurs du paiement de l'impôt sur le revenu.

Dans un discours prononcé au Dail (Parlement irlandais) à l'occasion du débat sur le budget de 1969, le ministre a tenu à souligner que le progrès matériel, indispensable au bien-être de la nation, n'était pas en lui-même suffisant. En fait, a-t-il ajouté, l'avènement du bien-être matériel entraîne de nouveaux problèmes qui devront être résolus si nous voulons que la qualité de notre existence se développe parallèlement. Evoquant le problème de l'utilisation des loisirs, M. Charles Haughey a déclaré qu'il était indispensable d'offrir au plus grand nombre, et non seulement à quelques privilégiés, la possibilité de participer à des activités culturelles, éducatives, sociales. Afin de contribuer au développement d'un milieu favorable à l'épanouissement des arts, des lettres et de la musique, la nouvelle loi de finances exemptera les écrivains, compositeurs, peintres et sculpteurs irlandais de tout impôt sur les rémunérations provenant d'une activité de caractère culturel. Cette mesure s'appliquera également aux artistes étrangers qui choisiraient de vivre et de travailler en Irlande.

Pathé Marconi, en 1952, Mathé Altéry rencontre enfin sa chance en la personne de Pierre Hiegel, alors directeur artistique de prestigieuse compagnie. Pour son plaisir, Mathé enregistre un jaser sur disque souple la chanson "Les Belles de nuit". Pierre Hiegel l'écoute et fait, en guise de commentaire: "Vous avez une voix, ce qui est rare, et une voix que l'on reconnaît, ce qui est excellent..."

En octobre de la même année, le film de René Clair "Les Belles de nuit" est présenté à l'Opéra, devant le Président de la République française, Stupeur et affolement: impossible de trouver un disque de la chanson! C'est alors que Pierre Hiegel présente celui de Mathé Altéry. S'ensuit le déroulement de ce qui pourrait être appelé "le conte d'une Cendrillon moderne": c'est un triomphe. Le compositeur de la chanson, Georges Van Parys, tient à faire la connaissance de la secrétaire-interprète pour la féliciter. Le radio et la télévision la réclament. Plusieurs maisons de disques, avancées par Pathé Marconi, la sollicitent. Et le public la découvre.

En 1953, année où elle fit la connaissance de Pierre Aymard, qui devait plus tard l'épouser, elle remporte à Deauville le prix André Claveau de la chanson avec "Quand il m'embrasse". Et le premier Festival de la chanson française, à Gènes, lui décerne en 1954 son premier prix.

Depuis ce départ foudroyant Mathé Altéry n'a connu que des succès. En plus d'enregistrer de nombreux disques, elle a participé à des émissions de radio et de télévision à Paris, Zurich, Bruxelles et au Luxembourg, joué dans des films et parcouru un grand nombre de pays. Elle a passé à Bobino pour y retourner. Elle a aussi fait l'Olympia.

Du Canada, Mathé Altéry dit: "C'est ma seconde patrie musicale". C'est pour cela qu'elle est heureuse d'y revenir. Et c'est aussi pour cela que nous serons heureux de la voir et de l'entendre à Terre des Hommes 1969.



La fille de l'acteur américain Dean MARTIN, Deana, épousait en fin de semaine dernière un jeune scripteur Terence Guerin. Le couple doit se rendre en Afrique du Sud pour leur lune de miel.

### Difficulté

LONDRES (AFP) — L'actrice britannique Vanessa Redgrave, qui incarne à l'écran la célèbre danseuse Isadora Duncan, a été mise dans l'obligation de retarder quelque peu son départ pour Rome hier matin. Un représentant de la compagnie aérienne italienne à laquelle appartenait l'avion dans lequel elle devait prendre place lui a en effet interdit l'accès de l'appareil, alléguant que l'actrice, enceinte, ne pouvait produire le certificat médical requis pour effectuer un voyage aérien dans ce cas.

# LES MOTS CROISÉS bi-glotte

Exclusif à L'ACTION pour Québec et la région

LES TRADS de la série des mots croisés BI-GLOTTE consistent en un simple jeu de traduction. Ils sont faciles et amusants... aussi simples que de découvrir que OUI se traduit par YES, Chapeau par Hat, Truite par Trout et Beauté par Beauty. Mais attention!... n'oubliez pas de choisir la bonne traduction. Il vous faut trouver un mot français si l'indicatif est en anglais, et vice versa.

BI-GLOTTE TRAD N° 31

A crossword puzzle grid with numbers 1-20 in the top row and 1-20 in the left column. The grid contains black squares and white squares for letters.

### HORIZONTALEMENT

- 1-Ramadan. Puncture. Si.
2-Elevé. Il. Intruder.
3-Pivoter. European. United. Ha- che.
4-Pieced. Rice. Dorniers.
5-Minéral. Silovianian. Sirens.
6-Ensemble. Clement. From. An- nance.
7-Alert. Rye. Nothing. Pine.
8-Wrath. King. War. Gold.
9-Quick. In. Bone. If. Em.
10-Lest (f). We. On. For.
11-Lentes. Rutland (f. pl.). - Pro- fessionnel.
12-In. And. Epic. (pl.). Cry.
13-Assis. Fourmis. Règle. One.
14-Neige à moitié fondue. Voi. Dé- vidoir. Auberge.
15-Messure. Radium. Wedding.
16-Aorta. Customs. You. Your. Non.
17-Bridge. Complot. Miette. Radium.
18-Nettes. Pilot. Bitter.
19-We. Neighbors. Chevauché. Nake- d.
20-Not. Entité. Tellement. Unclot- thed (pl.). Triste. This.

### SOLUTION DU PROBLEME N° 29

A crossword puzzle grid with numbers 1-20 in the top row and 1-20 in the left column. The grid contains black squares and white squares for letters.

Avec la permission de l'auteur, ces mots croisés bilingues ont été extraits des brochures mensuelles

En vente dans tous les kiosques à journaux. bi-glotte

# Le Festival de San Sébastian ouvrira ses portes dès lundi

ST-SEBASTIEN (A.F.P.) — Les problèmes de la jeunesse constitueront le principal sujet des films présentés au 17ème Festival international du cinéma de St-Sébastien qui s'ouvre lundi et se poursuivra jusqu'au 24 juin.

"The Lion in Winter" du Britannique Anthony Harvey ouvrira ce festival auquel une douzaine de pays participeront. Le film des Soviétiques Ivan Pyryev et Serge Yronosky, "Les Frères Karamazov" sera projeté en soirée de clôture. Blanche et canadienne, la jeune étoile Joanna Shimkus présentera un film noir et américain. "The Lost Man", de Robert A. Arthur, consacré aux problèmes raciaux a, en effet, été choisi pour représenter les Etats-Unis. Dans la distribution, menée par Sidney Poitier, Joanna Shimkus est la seule Blanche d'un film interprété uniquement par des Noirs. Autre film américain: "Changes". Le film de Tony Richardson "Laughter in the Dark" et Jean Nicole Williamson et Jean-

Claude Drouot, représentera la Grande-Bretagne. "Pierre et Paul" de René Allio et "Une Femme Douce" de Robert Bresson (France), "Scarabea" (Allemagne), "Una Macchia Rossa" et "L'Amante Di Gramigna" (Italie) et "The Italian Job" (Grande-Bretagne) sont attendus avec curiosité.

L'Union soviétique projettera "La Petite Cigogne" à Nikolai Moskalenko, histoire sentimentale d'une femme fidèle à la mémoire de son mari mort pendant la guerre et qui méprise les avances d'un autre homme. "Une Ile dans la Terre" du Hongrois Judit Elek, avec Man- yi Kiss, montre le désespoir d'une femme seule qui vieillit.

La vie quotidienne d'un Pasteur protestant et de sa femme dans le style des années 30 est décrite dans le film du Polonais Stanislaw Rosevitz.

"Deux dans la Solitude", interprété par Barbara Horawianka, Mieczyslaw Voit et Ignazy Gogolewski. Dans "Père et Mère" du Yougoslave Kreso Golik, avec Mia Cremlin et Relja Basic, c'est le thème du divorce qui est traité.

L'Espagne pour sa part présente deux films, "Le Cadavre Exquis" et "Les Défilés". "Le Cadavre Exquis" de Vicente Aranda est interprété par Capucine, Judy Mateson, l'Argentin Carlos Estrada et l'Espagnole Teresa Gimpera. Quant aux "Défilés", film à sketches réalisé par Claudio Guerin, Jo- saluis Egen et Victor Erice, ions diplômés de l'Ecole officielle de Cinématographique. Il offre une distribution très familiale: Y incarnent en effet les principaux rôles, Francisco Rabal ("Viridiana"), sa femme Anuncion Balaguer-Rabal et leur fille Teresa.

Parmi les membres du jury: Joseph Von Sternberg et l'actrice soviétique Anastasia Vertikaya.

# CINE BULLETIN

Dans ce ciné-bulletin, on trouvera, sous forme abrégée, deux mentions spéciales, indiquant la CONVENANCE POUR LES JEUNES SPECTATEURS: E—enfants; A—adolescents.

Les autres renseignements concernent uniquement la VALEUR ARTISTIQUE: (1) chef d'oeuvre; (2) remarquable; (3) très bon; (4) bon; (5) moyen; (6) pauvre; (7) minable; (—) pas coté.

CANADIEN. — Sur semaine: L'amour (5) à 6.30, 9.45. Duel dans le monde (6) à 8.00. Fin à 11.15. Samedi et dimanche: Le duel dans le monde à 1.30, 4.30, 8.00. L'amour à 3.10, 6.30 et 9.45 hres. Fin à 11.20 hres.

CANARDIER. — Sur semaine: Coplan sauve sa peau (5) à 1.20, 3.30, 7.45. Le miracle de l'amour (5) à 3.10, 6.25, 9.35. Fin à 11.00. Samedi et dimanche: Le miracle de l'amour à 1.40, 3.40, 6.50, 10.00. Coplan sauve sa peau à 1.50, 3.50, 6.10, 9.15. Fin à 11.25 hres.

CAPITOL. — Représentation continue de 12.55 à 11.00. Quatrième sexe (6) à 12.55, 3.30, 6.40, 9.40. Prisonniers du plaisir (6) à 2.15, 5.10 et 8.00 hres. (2e semaine).

CARTIER. — Sur semaine: Opération contre-espionnage (5) à 6.00, 9.20. Un homme à abattre (4) à 7.44. Films à venir à 9.06. Fin à 11.08. Samedi et dimanche: Un homme à abattre à 1.15, 4.35, 7.50. Films à venir à 2.40, 7.44. Opération contre-espionnage à 2.51, 6.00, 9.20. Fin à 11.05 hres.

EMPIRE. — Pierre et Paul (3) à 1.35, 3.25, 5.30, 7.25 et 9.25 hres. Fin à 11.00 hres.

IMPERIAL. — Le corps et le fouet (5) à 1.00, 3.20, 5.57. Le monstre de l'île en feu (A-6) à 2.54, 1.00. Le nuit des vampires (5) à 3.57, 2.30, 7.32. L'homme qui rit (5) à 4.20, 8.22. Fin à 11.29 hres.

PRINCENSE. — Hercule, Samson et Ulysse (3) à 1.00, 6.02, 10.04. Blondes, brunes ou rousses (5) à 2.30, 7.32. L'homme qui rit (5) à 4.20, 8.22. Fin à 11.29 hres.

SILLERY. — Un espion a disparu (A-5) à 7.30. Les comédiens (4) à 8.15. Fin à 11.40 hres.

ST-ROUALD. — Les détresseurs (A-3) à 9.05 hres. Les détresseurs (A-3) à 9.05 hres. Les détresseurs (A-3) à 9.05 hres.

STUDIO 9. — L'innocence sans pro- tection (A-4) à 7.30 et 9.45 hres.

# Editorial du New York Times sur Pierre Boulez

NEW YORK (A.F.P.) — Le New York Time consacre samedi un éditorial au chef d'orchestre français Pierre Boulez qui vient de succéder à M. Leonard Bernstein

à la tête de l'orchestre philharmonique de New York et écrit que cela devrait produire des étincelles dans la vie musicale de la grande métropole.

"M. Boulez, qui fut l'enfant terrible de la musique contemporaine est un homme d'une grande droiture qui a le courage de ses opinions et, s'il est fidèle à sa réputation, il sera aussi actif avec sa langue qu'il l'est avec son bâton".

"Il se fera peut-être des ennemis parmi la vieille garde de l'orchestre philharmonique; il fera peut-être enrager certains membres de l'avant garde (comme il l'a déjà fait) et il pourra même semer la révolution dans l'orchestre car là où il va il provoque l'effervescence et la controverse".

"Mais, avec son répertoire spécialisé de la musique du 20ème siècle, il reste unique en tant que chef d'orchestre doué d'une oreille et d'un rythme superbes... Pierre Boulez est le jeune premier du modernisme et les auditeurs de l'orchestre philharmonique feraient bien de se préparer à goûter de nouvelles expériences".

palais montcalm
Mardi le 17 juin, à 8h.30 p.m.
(Un soir seulement)
Directement de l'Espo de Montréal
FRANCE GALL
Billets en vente au guichet \$1.50 à \$4

SUR L'EAU DANS L'EAU A-T-T-E-N-T-I-O-N



L'emplacement du futur aéroport international:

# La décision est "irréversible" affirme Trudeau

Par Gérard ALARIE

**STE-SCHOLASTIQUE (P.C.)** — Le premier ministre, M. Pierre Elliott-Trudeau, a présenté samedi comme étant "irréversible" la décision sur l'emplacement du futur aéroport international de Montréal et il a fait appel à la collaboration du gouvernement québécois dans l'exécution de ce projet.

"La réussite de ce projet d'aménagement d'aéroport a affirmé M. Trudeau, dépendra de l'appui que le gouvernement fédéral obtiendra de la population immédiatement touchée, des administrations municipales concernées et du gouvernement provincial."

"Car a-t-il continué, les gens n'utiliseront le futur aéroport que si les routes sont bonnes pour s'y rendre et que si ses services sont efficaces". M. Trudeau a provoqué des applaudissements spontanés d'environ 5,000 personnes as-

semblées sur le terrain des expositions de Ste-Scholastique quand il a déclaré que la décision de situer le futur aéroport à Ste-Scholastique est "irréversible".

M. Trudeau était venu à Ste-Scholastique à l'invitation de la Commission intermunicipale de la région qui avait organisé la cérémonie d'inauguration d'un centre d'information du ministère fédéral des Transports sur le futur aéroport dans la paroisse.

Les invitations faites au gouvernement québécois de parti-

cipier à cette cérémonie ont été repoussées, a dit en réponse à une question M. Zoël Saindon, président de la Commission intermunicipale et député libéral d'Argenteuil à l'Assemblée nationale du Québec.

**Le centre d'information**

M. C.M. Drury, président du Conseil du Trésor, représentant à la cérémonie d'inauguration M. Don Jamieson, ministre fédéral des Transports, a déclaré que ce centre d'information dispensera des conseils aux gens de l'endroit sur les expropriations qui devront intervenir, sur le rétablissement des familles déplacées et sur le recyclage des travailleurs.

Selon le projet, l'aéroport de Ste-Scholastique requerra des investissements directs de \$400 millions et il doit commencer ses opérations en 1974.

Un documentaire sur ce que

sera ce futur aéroport présenté dans le nouveau centre d'information à l'occasion de la visite du premier ministre déclaré que l'aéroport et tous les services qui s'y grefferont pourront créer jusqu'à 100,000 nouveaux emplois.

M. Trudeau a répété devant son auditoire que le gouvernement fédéral a arrêté son choix sur l'emplacement de Ste-Scholastique parce que cet emplacement "offre le maximum d'avantages du point de vue technique et le maximum d'avantages aussi du point de vue de développement économique".

"Ce futur aéroport donnera une impulsion nouvelle et forte à toute l'économie de la province", a dit M. Trudeau ajoutant qu'il ferait de Ste-Scholastique, située à 22 milles au nord-ouest de Montréal, "une porte d'entrée au Canada et en Amérique du Nord".

## Sharp prêt à rencontrer les représentants chinois

Par Peter BUCKLEY

**STOCKHOLM (P.C.)** — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp est arrivé hier soir à Stockholm pour une visite officielle de trois jours à l'invitation de son homologue suédois, M. T. Torsten Nilsson.

A sa descente d'avion, en provenance de Copenhague, il a déclaré à la télévision suédoise qu'il n'avait nulle intention de se mêler des négociations actuellement en cours avec les Chinois, à propos de l'établissement de relations diplomatiques entre le Canada et la Chine communiste. Cependant, dit-il, si les représentants chinois demandaient à le voir, il serait prêt à les rencontrer.

Une fois de plus, M. Sharp, à l'instar d'autres représentants du gouvernement canadien, a tenu à démentir les rumeurs persistantes selon lesquelles le but primordial de sa visite en Suède — sinon toute sa tournée actuelle dans les pays scandinaves — serait d'accélérer les négociations entamées dans la capitale suédoise. Il y a près d'un mois.

De l'aéroport, M. Sharp s'est rendu directement à son hôtel, où il a eu un premier et rapide entretien avec l'ambassadeur du Canada à Stockholm et d'autres représentants canadiens haut placés.

A l'ambassade du Canada on fait remarquer que pour des raisons de protocole, M. Sharp ne saurait rencontrer le chargé d'affaires de la Chine communiste, qui représente son pays dans la capitale suédoise depuis que l'ambassadeur avait été rappelé, il y a trois ans, au début de la révolution culturelle.

Un nouvel ambassadeur, il est vrai, vient d'être nommé. Mais, il n'a pas encore rejoint son poste. S'il arrive à Stockholm pendant que M. Sharp y sera encore, et qu'il en fait la demande, un entretien pourrait avoir lieu entre lui et le ministre canadien des Affaires extérieures. Mais, il paraît peu probable que l'ambassadeur de Chine arrive avant mercredi à midi. Quoiqu'il en soit, on souligne à l'ambassade du Canada que M. Sharp entend bien laisser les négociations aux soins de ceux qui les mènent depuis leur ouverture.

**Entretiens Sharp - Nilsson**  
Aujourd'hui, M. Sharp aura trois heures d'entretiens avec son homologue suédois, M. Torsten Nilsson, au siège du ministère suédois des Affaires étrangères. La Chine sera sans doute évoquée au cours de ces entretiens, dont l'ordre du jour

vues sur l'initiative de la Finlande qui a suggéré la tenue d'une conférence européenne de la sécurité.

Les deux ministres s'entre-tiendront également du rôle du Marché commun européen, de l'évolution de la situation en Europe depuis le départ du président Charles de Gaulle, des formes possibles de l'aide au Vietnam après la guerre, des problèmes soulevés par l'ar-

ivée en Suède et au Canada de déserteurs des forces armées américaines, etc.

Le programme de la visite de M. Sharp comprend divers banquets officiels, dont un sera donné par la fédération suédoise des industries et, tournée, mardi, des usines métallurgiques Svenska Metallverken, société suédoise dont 20 p.c. des actions sont détenus par l'Aluminium Company of Canada.

pendant est assez chargé pour occuper les deux hommes d'Etat. Ceux-ci vont probablement se livrer à un échange de

# ça décolle vers l'Ouest!

Qui donne le ton? Nos hôtesses.



Nos hôtesses donnent maintenant le ton de façon éclatante! Rouge "réaction", blanc "supersonique", bleu "galaxie", ces couleurs bien vivantes sont celles de leurs nouveaux ensembles. De quoi vous donner l'impression de partir vers l'Ouest avec le soleil à bord!

A vrai dire, c'est beaucoup plus qu'une impression. Et c'est tout à fait normal. Nos hôtesses sont heureuses de porter leurs nouveaux ensembles, comme toute femme le serait de se sentir plus élégante. Le service s'en trouve donc amélioré et vous voyagez ainsi avec un équipage qui devance vos moindres désirs, sur toute la ligne.

Filez donc vers l'Ouest en élégante compagnie! Nous vous offrons jusqu'à 8 vols par jour Montréal-Vancouver en jet DC-8 ou DC-9. Avec Air Canada, ça décolle, vite, bien et en beauté!

Appelez votre agent de voyage et faites vos réservations aujourd'hui!

## AIR CANADA

Notre affaire, c'est tout le monde!



### Stanfield accuse Trudeau

M. Robert Stanfield, chef du parti progressiste-conservateur a accusé samedi le premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau, de se retrancher derrière les négociations constitutionnelles pour justifier son inaction.

Dans un discours prononcé au congrès de la direction du parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick, M. Stanfield estime qu'il serait "irresponsable de la part des gouvernements d'invoquer les négociations constitutionnelles pour justifier l'inaction devant les problèmes urgents qui se posent".

"Et c'est pourtant ce qui se produit, dit-il. Nul, plus que le premier ministre, ne se réfugie avec autant d'empressement derrière la constitution". M. Stanfield rappelle qu'il y a quelques mois, M. Trudeau avait dit que les gouvernements fédéral et provinciaux, agissant de concert ou séparément, sont impuissants à résoudre nombre de problèmes urgents qui se posent au pays avant que la constitution ne soit révisée.

"C'est de l'irresponsabilité, dit-il, et il ne faudrait pas que le premier ministre soit autorisé à s'en tirer à bon compte". **Oeuvre de longue haleine**  
Il est sans doute important, a dit M. Stanfield, de réviser l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, à délimiter les responsabilités des divers paliers de gouvernements, mais c'est là une oeuvre de longue haleine.

"En attendant, il faut bien gouverner le Canada et résoudre ses problèmes dans le cadre de la constitution actuelle".

Le plus gros échec de l'administration Trudeau a été l'absence de progrès dans la question de l'unité nationale. Il est triste de constater que M. Trudeau n'ait pas tenté de mobiliser l'opinion fédéraliste du Québec au cours des huit à dix derniers mois.

Seuls les séparatistes ont profité. C'est un fait que le séparatisme au Québec est aujourd'hui plus fort qu'il ne l'a jamais été.

"Et pourtant, aussi incroyable que cela puisse paraître, le premier ministre et ses collègues dorment sur leurs lauriers au Québec. Ils n'ont pas réellement essayé de créer un intérêt soutenu pour le fédéralisme, ou les objectifs du Canada, au sein de la population du Québec".

AGENCE DE VOYAGES DU CLUB  
AUTOMOBILE QUEBEC LTEE

871, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUE. 6, CANADA - TEL.: 681-6335





D'ici l'ouverture du congrès de nomination

# La campagne prend une véritable course contre le temps



● Bertrand: "Bienvenue au congrès", proclame une grande affiche qui porte la signature du chef actuel du gouvernement. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

## Bertrand reproche à Cardinal de ne pas s'occuper de son ministère

Par ANDRÉ BELLEMARE

SHERBROOKE (P.C.) — Le premier ministre actuel du Québec et candidat à la direction permanente de l'Union nationale, M. Jean-Jacques Bertrand, a reproché en termes directs, samedi, au ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, de ne pas s'occuper de son ministère et de faire luire de faux espoirs en vue de recueillir les suffrages des délégués au congrès de la fin de semaine prochaine.

C'était la première fois depuis le début de la campagne au leadership que M. Bertrand s'attaquait aux principaux thèmes de son plus sérieux rival à la direction permanente de l'U.N.

M. Bertrand, visiblement en très bonne condition physique, habillé d'un pantalon gris pâle et d'un veston sport, a parcouru cinq comtés des cantons de l'Est et des environs, samedi, où il a reçu un accueil très chaleureux dans son château-fort.

Le premier ministre mettait ainsi fin à sa tournée des 108 comtés de la province où il a rencontré la majorité des quel-

que 2.300 délégués au congrès de nomination qui doit s'ouvrir à Québec, jeudi prochain.

Dans la journée de samedi, M. Bertrand a développé et attaqué les arguments majeurs de M. Cardinal: le fonctionnarisme, le syndicalisme, la forme du pouvoir et le patronage.

Comme depuis le début de la campagne, le chef actuel de l'U.N. était accompagné de plusieurs ministres et députés des régions visitées.

### MAJORITE ECRASANTE

M. Bertrand a terminé sa tournée comme il l'avait commencée, c'est-à-dire en réclamant partout "un mandat clair, net, précis et une majorité écrasante au congrès".

Il a définitivement écarté toute possibilité d'élections générales à l'automne, s'il est confirmé dans ses fonctions. Il a ajouté qu'il faudrait "un événement extraordinaire" pour donner un déclenchement d'élections générales cet automne.

Par ailleurs, interrogé par un journaliste sur la conviction de M. Cardinal de se faire élire par 480 voix au congrès, comme l'a dit le ministre de l'Éducation, M. Bertrand a simplement répliqué "c'est le total des votes qu'il obtiendra "M. Cardinal" au congrès".

Le premier ministre a totalement réprouvé, à Granby, le retour "à certaines formes de patronage".

"Les gens de l'U.N. n'en veulent pas, a-t-il précisé. Vouloir le pouvoir pour cette fin, c'est fausser la démocratie.

M. Bertrand a dit qu'il "favorise" le patronage en tant que celui-ci se pratique à l'intérieur de la loi et que tous sont égaux devant la loi.

"Je veux du pouvoir qui se respecte, non pas pour le parti lui-même, pas pour se servir, mais pour servir d'abord et avant tout le Québec".

A Sherbrooke, M. Bertrand s'est porté à la défense des fonctionnaires du gouvernement en soutenant qu'il y a des employés compétents au gouvernement et "qui doivent y rester".

Il s'est dit heureux d'être appuyé par 95 pour cent de ses collègues, par des ministres qui dirigent leurs ministères et les maîtrisent grâce à la coopération de leurs collaborateurs.

**CARDINAL PRIS A PARTIE**

"Mais encore faut-il, a ajouté le premier ministre, que les ministres s'occupent de leurs ministères".

Invité par un journaliste à préciser s'il signifiait ainsi que

M. Cardinal administre mal son ministère, M. Bertrand a dit "s'il y en a qui doivent couvrir le chapeau, qu'ils le prennent".

M. Cardinal a soutenu déjà que ce sont des fonctionnaires "rouges" qui mènent son ministère.

Il avait ajouté que ces fonctionnaires entravaient la bonne marche du ministère et qu'ils "attendaient le retour de leurs anciens patrons au pouvoir".

Abordant les relations syndicalisme-gouvernement, à St-Hyacinthe, M. Bertrand s'est inscrit en faux contre la volonté exprimée par M. Cardinal "de mettre au pas les syndicats", surtout dans la fonction publique.

"Ya-t-il un homme, en 1969, qui est capable de mêler le syndicalisme et de le faire disparaître?", a demandé le candidat à la direction permanente de l'U.N.

Il a ajouté que c'est aussi impossible que de pouvoir se rendre sur la lune sans un vaisseau spatial.

"Ceux qui le prétendent font reluire de faux espoirs à la population, a poursuivi M. Bertrand.

**PAS DE PROMESSES**

"C'est bien beau jouer au marchand d'illusions mais, moi, je ne le ferai pas après 21 ans de vie politique et d'honnêteté intellectuelle".

M. Bertrand a soutenu, à Victoriaville, que la réforme parlementaire préconisée par le ministre de l'Éducation est déjà amorcée au parlement et qu'il en est l'instigateur avec feu Daniel Johnson.

"C'est beau de parler de réforme parlementaire, mais c'est plus difficile de l'appliquer", a-t-il dit.

"J'en ai marre des promesses des paroles et des faux espoirs que l'on fait reluire aux gens où on ne pose pas d'actes. Un homme est jugé à ses actes et non par des promesses".

D'autre part, M. Bertrand a vivement critiqué l'assertion de M. Cardinal voulant que l'U.N. ne soit pas encore au pouvoir, trois ans après la victoire de 1966.

"Il y en a qui sont à peine arrivés dans notre formation politique, a dit le chef du gouvernement en faisant directement allusion à M. Cardinal, et qui nous disent que nous ne détenons pas le pouvoir nous qui avons vécu, rebati et réorienté le parti et élaboré le programme électoral de 1966.

"Nous avons le pouvoir et allons le reconquérir aux prochaines élections.

"Si on n'a pas le pouvoir comme on l'entend, qu'on le dise; si on veut parler d'autre chose, qu'on le dise.

"Pour moi, tous sont égaux devant la loi. Nous sommes prêts à continuer à gouverner dans le respect de la loi et personne ne sera contre cela: voilà mon credo politique", a dit M. Bertrand.

**"SUIVEZ-MOI"**

Ce dernier a dit que sa santé est bonne "et que ceux qui en doutent me suivent dans une tournée et ils verront".

Le premier ministre a ajouté que ce n'est pas à "un lutteur de 21 ans de vie politique qu'on va montrer à lutter, à combattre et à gagner".

M. Bertrand a également beaucoup insisté sur l'unité qui devra se faire autour du chef élu après le congrès.

Il a expliqué qu'il n'avait pas répondu aux attaques de son principal adversaire et qu'il avait mené une campagne propre afin de sauvegarder l'unité du parti et se préparer à rassembler les énergies pour mener les "vraies luttes à venir" contre les partis d'opposition aux prochaines élections.

Par André BELLEMARE  
QUEBEC (P.C.) — La campagne à la direction permanente de l'Union nationale prendra l'allure d'une véritable course contre le temps d'ici l'ouverture du congrès de nomination, jeudi prochain, le 19 juin, au Colisée de Québec.

Même si les deux principaux candidats, le premier ministre et actuel chef de l'U.N., M. Jean-Jacques Bertrand, et le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, ont déjà rencontré personnellement les délégués des 108 comtés de la province, la lutte n'en est pas pour autant terminée.

Quelque 40 ministres et députés, partisans de la candidature de M. Bertrand, sillonnent depuis hier, les quatre coins de la province dans le but de tenter de convaincre les délégués indecis d'accorder leur appui au chef actuel du gouvernement québécois.

D'autre part, les organisateurs et partisans de M. Cardinal ne voulant pas être en reste, en font autant en passant derrière les gens de l'autre camp.

C'est à celui qui contacterait le dernier des délégués avant le début du congrès et aurait le dernier mot.

M. Bertrand lui-même prendra quelques jours de repos d'ici le 19 juin afin d'être frais et dispos devant ceux qui éliront le chef permanent de l'U.N. le soir du 21 juin.

Il laisse à ses troupes la tâche de recruter le plus d'adhésions possible pour obtenir ce qu'il a réclamé tout le long de sa campagne "une majorité écrasante pour un mandat clair, net et précis".

Quant à M. Cardinal, il poursuivra probablement sa campagne personnelle pendant les derniers jours précédant le congrès.

S'il compte moins de députés et collègues du cabinet pour l'appuyer dans ses pérégrinations à travers la province, le ministre de l'Éducation peut toutefois se fier à une organisation bien rodée pour mousser, en province, sa candidature auprès des délégués.

Il s'agit, en définitive, de tenter de bien disposer les indecis en faveur de l'un ou l'autre des candidats en vue du

congrès car, aussi bien les observateurs que les organisateurs de chaque côté, on croit encore que "la grosse partie" se jouera dans l'enceinte même du Colisée pendant les trois jours qui durera le congrès de nomination.

Quant au troisième candidat, M. André Léveillé, député de Maisonneuve, il continue sa campagne sans tambours ni trompettes.

Il est convaincu de récolter plusieurs centaines de votes.

Tout semble indiquer que le congrès de nomination ressemblera aux conventions électorales américaines avec tout ce tracas publicitaires, attractions spéciales, majorettes, fanfares, pancartes, chapeaux, etc., etc.

L'organisation de M. Cardinal a déjà retenu les services d'un groupe de chanteurs populaires, dont Robert Charlebois et Françoise Gail, qui doivent donner un spectacle selon nos informations, à l'Université Laval, le 19 juin.

Pendant la campagne, le clan Bertrand a fait imprimer le "TéléBertrand", l'un sous forme de journal, l'autre à la manière d'un télégramme.

On reproduisait également des titres et extraits de journaux favorables à la candidature du premier ministre actuel.

De leur côté, les organisateurs de M. Cardinal ont fait imprimer, à une seule reprise, un pamphlet "le point cardinal" qui montrait le ministre de l'Éducation photographié en compagnie de l'ancien premier ministre Daniel Johnson.

On faisait aussi état de sa rapide ascension dans la politique provinciale.

Une photo de M. Cardinal a été expédiée à tous les délégués par la poste, incitant ces derniers à accorder leur appui au député de Bagot.

Ce genre de sollicitations des votes n'est qu'un infime échafaudage, a confié un organisateur de M. Bertrand, de ce qui sera déployé au Colisée pendant les trois jours du congrès.

## Le grand prix de \$100,000 est décroché par un homme

MONTREAL (P.C.) — Le gagnant du grand prix lors du 13e tirage effectué dans le cadre de la taxe volontaire de Montréal est M. Edouard Lavoie, de St-Hubert, qui a ainsi reçu \$100,000 en lingots d'argent.

Les autorités de la ville avaient déclaré être étonnées par le fait que sur 13 gagnants de ce grand prix depuis le début, en avril 1968, 11 étaient des femmes, bien que 60 pour cent des contribuables volontaires aient été des hommes.

M. Roberto Vani, de Montréal, a remporté le second prix au montant de \$10,000 et Mme Germaine Cyr, de Verdun, en banlieue de Montréal, a gagné le troisième prix d'une valeur de \$5,000.

Ce système de taxe volontaire a été institué dans le but de combler un déficit budgétaire de \$28 millions prévu l'an dernier.

Dans le budget de la ville de Montréal pour 1969-70 et rendu public le mois dernier, l'on prévoit un bénéfice de \$11,400,000 provenant du système de taxe volontaire, cet exercice financier commençant le 1er mai.

Alors que M. Lavoie venait de gagner le gros lot de \$100,000, sa femme s'est écriée en larmes: "C'est trop! C'est trop! ...Nous pensions gagner seulement \$250 ou \$500".

Après avoir été félicité par le maire Drapeau et applaudi chaleureusement par l'assistance nombreuse, le couple chanceux fut interrogé par les journalistes.

M. Lavoie, qui est originaire de Chicoutimi, habite St-Hubert depuis une dizaine d'années. Il a trois enfants, dont l'âge varie entre neuf et 13 ans. M. Lavoie est contremaître dans une entreprise de travaux publics.

Il a déclaré que malgré les \$100,000, il sera demain matin à son travail, "car je tra-

vaille dans une excellente compagnie".

Le couple Lavoie a vu sa persévérance récompensée, puisqu'il contribue à la Taxe volontaire régulièrement depuis le début.

A la question: qu'allez-vous faire de cette somme? M. Lavoie a répondu: "Je n'en sais rien, franchement, parce que nous avions seulement imaginé un prix de \$250 ou de \$350. Je pense que, ni ma femme ni moi, nous ne sommes pas encore ce que \$100,000 représentent... \$100,000 qui sont maintenant à nous".

Le tirage de ce 13e examen, de la Taxe volontaire, s'est effectué sous la surveillance d'un jury ainsi composé: Mme Adrienne Lafortune, hôtesse en chef à TDH, Dr Yvon Payette, conseiller municipal, et M. André Champagne, directeur du service des Parcs de la Ville de Montréal.

Les gagnants des prix de \$1,000 qui résident au Québec sont: Marie-J. Davignon, Iverville; Frances Wood, Noranda; Mme Clément Boisvert, Trois-Rivières; Victor Delisle, Ste-Croix de Lotbinière; Marcel Paré, Québec; Mme Carmen Bell, L'Assomption; André Drouin, Danville; George Vincent, Chamby; Jacques Saint-Louis, Hull; Mme Hervé Gauthier, Drummondville; Fabienne Harnois, Roxton Pond.

Les autres gagnants de \$1,000 sont R.A. Simmons, Oshawa, Ont.; W.G. Spencer, Thornhill, Ont.; L. Bouchard, Sudbury, Ont.; et Henry Roach, Victoria, C.-B.

Au Québec, les gagnants de prix de \$500 sont: M. Roch Boucher, de Farnham; Mme Normand Lewis, de Lennoxville; M. Gérard Bruneau, de Sorel; Gracia Mongrain, de St-Timothée, et Jacqueline Gariépy, de Beaufort.

## Un équilibre délicat

QUEBEC — Le président de l'Association Lacordaire du Canada, M. Maurice Martin, a déclaré dimanche que l'action du mouvement Lacordaire devra, à l'avenir, atteindre l'équilibre délicat entre une certaine fidélité au passé et une adaptation constante aux besoins de l'heure.

M. Martin, qui s'adressait aux délégués du congrès diocésain de Rimouski, a en outre affirmé qu'à l'instar de l'Eglise, l'Association qu'il dirige devrait parvenir à une vision de plus en plus claire et dynamique de ses objectifs dans un dialogue constructif.

"Le contexte dans lequel nous vivons, a-t-il dit, nous oblige à une remise en question de nos manières de penser et d'agir; combien de débats, de conflits ou d'expressions d'opinions divergentes n'avons-nous pas vu surgir ces dernières an-

nées le sens de l'action Lacordaire, a ajouté M. Martin.

**PRESENTATION NOUVELLE**

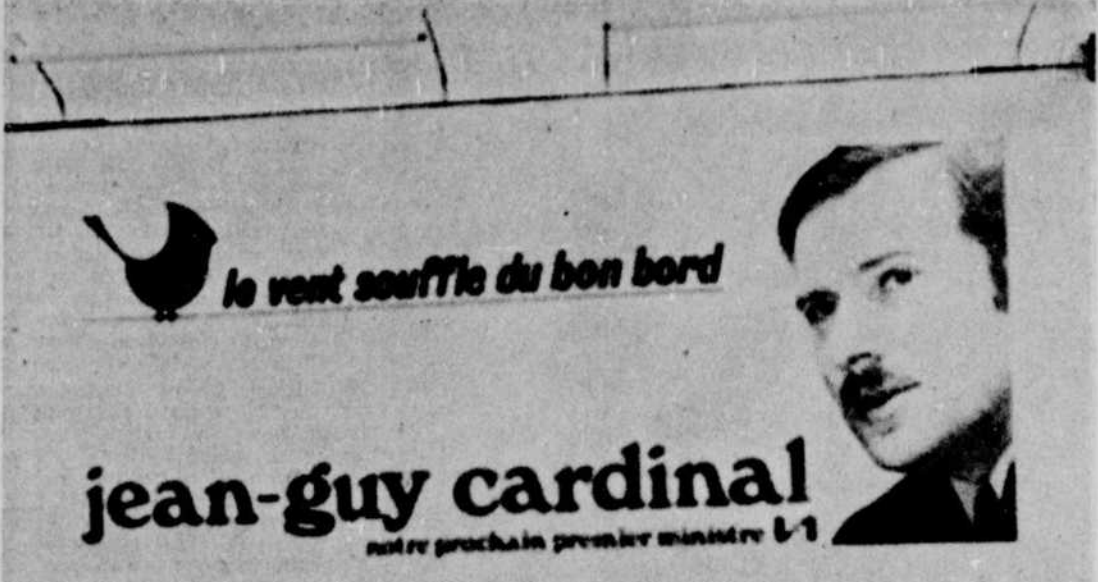
"Il ne s'agit évidemment pas, a précisé le président de l'Association Lacordaire du Canada qui groupe quelque 65,000 membres, de remettre en question la promotion de la sobriété, mais, au contraire, d'inventer une présentation nouvelle de cette idée.

A titre indicatif, le président national a tracé pour les membres de l'Association un programme de travail en quatre points, à savoir:

— La redéfinition du mode d'action Lacordaire en regard des objectifs à atteindre;

— La mise en place de mécanismes d'information adéquats qui amèneront l'homme à réfléchir et à faire l'option qui s'impose face à l'alcool;

— Les modalités de la prévention afin qu'elle colle davantage à la réalité.



le vent souffle du bon bord

jean-guy cardinal  
notre prochain premier ministre 1-1

● CARDINAL: le vent souffle du bon bord selon une immense affiche éclairée au néon dans la Vieille Capitale. (Photo l'Action, par Marcel Laforce)

## Cardinal accueilli par trente délégués à Hull

HULL (P.C.) — Il n'y avait pas plus qu'une trentaine de délégués à Hull dimanche soir, pour accueillir le ministre de l'Éducation, M. Jean-Guy Cardinal, candidat au leadership de l'Union Nationale. Il semble donc que les gens de l'ouest de Québec soient demeurés fidèles à leur option première, puisque 150 personnes avaient chaleureusement accueilli le Premier ministre du Québec, M. Jean-Jacques Bertrand, jeudi dernier.

La rencontre d'hier a été beaucoup plus calme que celle de jeudi, alors que le Premier ministre avait été longuement ovationné par des délégués enthousiasmés qui brandissaient des pancartes et scandaient des slogans.

M. Bertrand était, on s'en souviendra, accompagné du ministre du Revenu, M. Raymond Johnston, député de Pontiac, de M. Roland Théoret, député de Papi-neau et de M. Antoine Grégoire, président du Conseil économique de l'Outaouais.

M. Cardinal, par contre, n'était escorté d'aucune personnalité politique de la région. MM. Fernand Grenier et Marc Johnson, fils de feu Daniel Johnson, accompagnèrent le ministre de l'Éducation.

Aux dires des observateurs locaux, l'appui des délégués des quatre com-

tés de l'Outaouais serait acquis à M. Bertrand.

Prenant la parole, M. Cardinal a déclaré qu'advenant son élection à la direction de l'Union Nationale, il formerait un comité chargé d'étudier la refonte de la constitution québécoise. Il a, une fois de plus, exprimé l'avis qu'un régime présidentiel devrait être institué au Québec.

Une fois de plus aussi, M. Cardinal s'est défendu d'être "un séparatiste".

"Je ne suis ni séparatiste, ni fédéraliste. Je ne veux pas que mes opinions personnelles priment. Je veux laisser au Québécois le soin de choisir leur option. Je suis toujours d'avis que le Québec peut être construit au sein de la confédération canadienne", a expliqué M. Cardinal.

M. Cardinal a ensuite rappelé qu'il était devenu important de créer, le plus tôt possible, un ministère de l'Économie.

De l'avis du ministre, le gouvernement devrait prendre immédiatement les mesures nécessaires pour relever l'économie québécoise, pour créer de nouveaux emplois, pour trouver du travail aux "futurs chômeurs instruits qui sortent des universités dans quelques années".

M. Cardinal a enfin rappelé aux délégués de l'Outaouais les circonstances entourant son entrée dans l'arène politique provinciale, insistant sur le fait que M. Daniel Johnson l'avait lui-même choisi.

## Des propositions concrètes

L'ESTEREL (P.C.) — Les 150 membres ou invités de l'Institut canadien d'éducation des adultes ont tenu au cours de la fin de semaine de répondre à la question "L'éducation des adultes, pourquoi?", lors du congrès de cette organisation tenu à L'Estérel, dans les Laurentides.

Les organisateurs du congrès désiraient éviter de "rester au niveau de l'inventaire des activités et de spéculer sur des théories".

Ils ont donc fait le tour des ateliers pour demander des "propositions concrètes" touchant cette question.

Lors de l'assemblée plénière, le secrétaire d'un des ateliers a déclaré: "Le groupe a essayé de cerner et de définir le problème et n'y est pas parvenu. Il serait donc malhonnête de présenter une synthèse et des recommandations".

Par ailleurs, un secrétaire d'un autre atelier a dit que "l'objectif global de l'éducation des adultes" par rapport à la société, est la formation et la promotion individuelle qui doit nécessairement s'accompagner d'une prise de conscience collective du fonctionnement de la société. Par rapport à l'individu, lui-même, l'éducation des adultes a comme objectif la formation socio-économique, la participation et l'acquisition d'une culture générale dans un monde technologique et l'extériorisation de l'individu".

D'autres ont dit que l'objectif que l'Etat et les institutions doivent poursuivre est "la mise en valeur des ressources humaines".

Selon eux, cet objectif sera atteint par le recyclage de la main-d'œuvre, l'adaptation aux changements sociaux et par l'introduction graduelle à l'éducation permanente.

Par ailleurs, l'ICEA a adopté une déclaration dans laquelle cet organisme se dit "profondément déçu du projet de loi sur l'Office de radio-télédiffusion du Québec".

"D'une part, dit la déclaration, le gouvernement n'a pas tenu à associer les groupements concernés dans la préparation de ce projet capital pour le Québec. D'autre part, il n'a pas informé adéquatement la popu-

lation sur ses intentions véritables. Même le présent texte législatif apporte peu de lumière à ce sujet".

**PIERRE Beaulieu**  
VERRES de CONTACT LUNETTES  
529 Boul. Charest-Est, Qué.  
(Face à la Cite l'Estrie)  
Téléphone: 529-9351

Docteurs  
**REMY BEAULIEU**  
J.-Ls LaBARRE  
OPTOMETRISTES  
EXAMEN DE LA VUE  
et verres de contact  
363, de la Couronne  
Tél.: 524-2413

boeuf bourguignon maison  
**bardou**  
AVE CARTIER / RUE COUILLARD

Malles d'AUTOS  
Malles d'AVIONS  
Malles de tous genres de qualité supérieure. Nous sommes en mesure de vous assurer toute satisfaction.  
**Lachance**  
265, St-Paul, Québec, 523-6403

avant d'acheter les  
**CHAUSSURES**  
DONT VOUS AVEZ BESOIN  
voyez d'abord:  
**J.-E. ROUSSEAU**  
MARCHÉ ND DE CHAUSSURES  
211-213 Est, rue St-Joseph  
Québec 2.

**brunet**  
LA PLUS GRANDE PHARMACIE AU COEUR DU QUEBEC

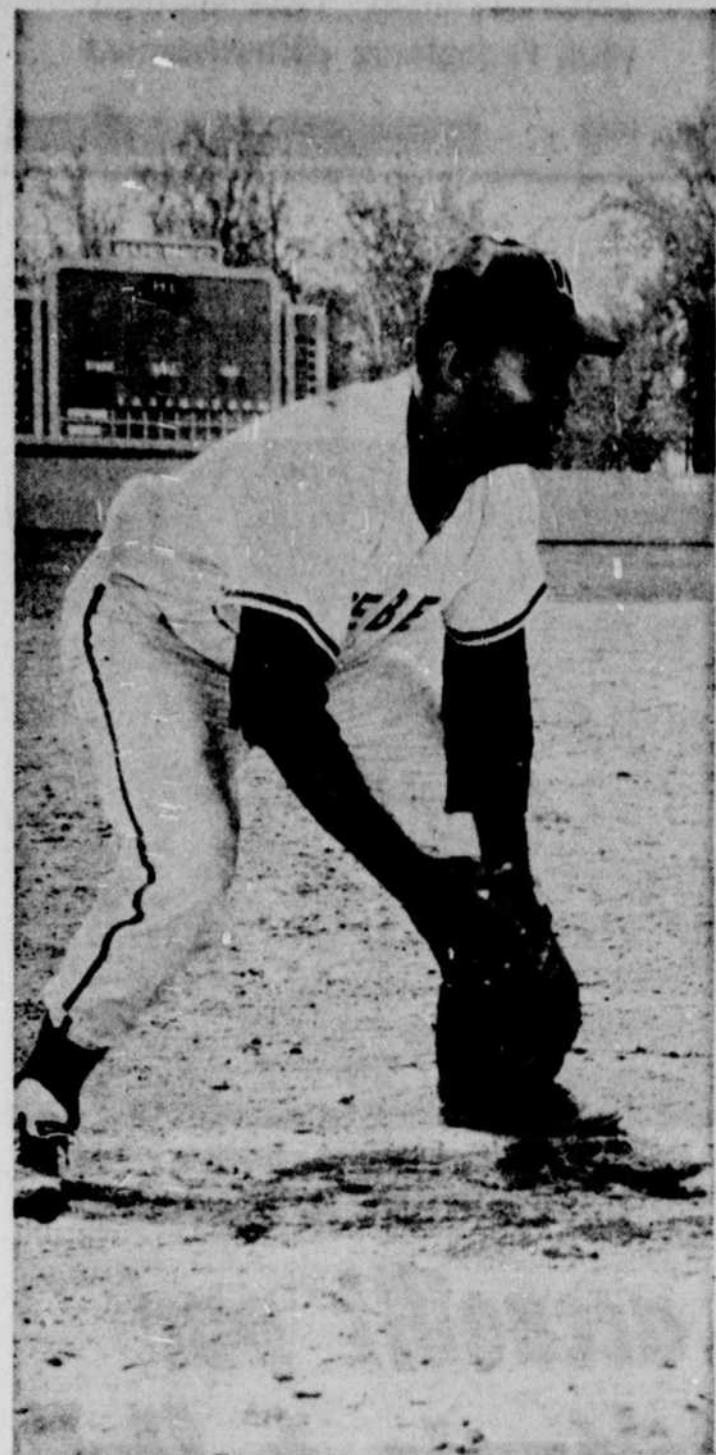
**Nos prix de tous les Jours**

FLUSH A BYES	COUCHES DISPOSABLES 483, TOUTES LES GRANDEURS	REG. 1.79
ADORN	FIXATIF POUR CHEVEUX 13 ONCES	REG. 2.59
NICE'N EASY	NEW DAWN COLORANT POUR CHEVEUX	REG. 1.99
DESERT FLOWER	DESODORISANT A BRIS 1,50 0.75	REG. 2.25
SHAMPOING	AUX OUEFS 12 ONCES DE BEAUX	REG. 0.59
COPPERTONE	LOTION 4 ONCES POUR UN BRONZAGE PARFAIT	REG. 1.69
ALGEMARIN	21 BAINS AMAIGRISANTS	REG. 1.39
NEET	SEPARATEUR CREME 2 ONCES OU LOTION 4 ONCES	REG. 4.39
JOHNSON	POUDRE POUR BEBE 14 ONCES	REG. 0.99
6-12 ou OFF	VAPOREUSE CHAISE MESSIES 3 ONCES	REG. 1.09
ROLAIDS	75 PASTILLES ANTICIDES	REG. 1.49
ASEPTA	EAU LIMONADE PURGATIVE	REG. 0.89
SACCHARINE	EN 100'S DE BEAUX	REG. 1.12
ASPIRIN BAYER	200 COMPRIMES	SPECIAL REG. 0.88
AGAROL	14 ONCES CONTRE CONSTIPATION	REG. 1.29
MURINE	1 ONCE COLLYRE POUR LES YEUX	REG. 1.45
ENO	58 DE FRUITS 7 ONCES FORMAT FAMILIAL	REG. 0.99
CREST	PATE A DENTS 51 ONCES FORMAT FAMILIAL BRIGUIER OU A LA MENTHE	REG. 0.85
BALLET	PAIN DE TOILETTE BLANC OU COULEUR	REG. 1.29
KLEENEX	400 BRANC SUPER OU PLUS	REG. 0.87
KOTEX	8 ROULEAUX POUR 3 BOITES POUR	REG. 0.99
		REG. 1.79

LIVRAISON GRATUITE  
HEURES DE STATUT  
MENT GRATUIT AVEC  
TOUT ACHAT DE \$2.00

**brunet**





# Chico Heron compte deux points hier et les Indiens l'emportent 2-1 sur Granby

## Ils ont réduit leur personnel de vingt à seize joueurs

Par Réal LABBÉ

Les Indiens de Québec ont pu se maintenir au premier rang de la Ligue Provinciale avec une victoire de 2-1, hier soir, aux dépens des Cardinaux de Granby. La veille, les hommes de Chico Heron avaient baissé pavillon 6-4 devant les Braves, à Plessisville. Les Indiens sont sur un pied d'égalité avec les Aigles de Sherbrooke et les Braves de Plessisville, deux clubs qui ont voté contre la résolution permettant 18 joueurs par chaque équipe.

Les Québécois évoluaient devant leurs partisans pour la première fois depuis dimanche dernier, ayant disputé entre-temps sept rencontres à l'extérieur pour en gagner six d'affilée avant de perdre samedi soir. Il a fallu cependant dix manches pour donner aux 3345 spectateurs la victoire tant attendue.

Les amateurs de Québec ont eu l'occasion de voir à l'oeuvre le lanceur Eduardo Acosta qui s'est mérité sa troisième victoire de la saison, il n'a pas encore subi la défaite. Acosta, qui a évolué durant tout le match, a semblé quelque peu erratique, avec huit buts sur balles, dont deux intentionnels, mais il n'en a pas moins retiré onze frappeurs sur trois prises.

Il n'a permis qu'un seul point aux hommes du gérant Marcel Guilbeault et il les limitait à six coups sûrs. Il a fait preuve d'un bon contrôle à la septième manche, où les Cardinaux ont réussi leur seul point, quand, avec Jensen au troisième coussin, il a fait frapper un roulant à Fernando Graham. Il a

donné un but sur balles intentionnel à Reginald Grenald qui a vu le deuxième but et il a retiré Celso Oviedo sur trois prises. Avec le premier but ouvert, Heron a fait donner un but gratuit à Juan Tejada, et Acosta a fait frapper une petite chandelle au premier but à René Garcia.

John Elias

L'arbitre des Cardinaux John Elias a tenu l'offensive des Indiens en respect jusqu'à la sixième manche alors qu'ils ont enregistré leur premier point. Il avait permis deux coups sûrs à la strophe précédente mais les Indiens ne purent en profiter. A la sixième, le gérant Chico Heron, qui jouait au premier but, a canonné l'offrande de Elias par-dessus la clôture du champ gauche, mais la balle a frappé le poteau indicateur de la zone des fausses balles et a rebondi à l'intérieur de la clôture.

L'arbitre au marbre, Bob Earl, a décidé que Heron n'avait droit qu'à un double. Ce dernier prenait son temps pour parcourir les sentiers, étant tellement sûr qu'il avait frappé un circuit. Malgré les protestations de plusieurs joueurs de l'équipe locale, et même du lanceur adverse John Elias, Earl n'a pas voulu changer sa décision.

Il s'agit de

Heron est passé au troisième but quand Harvey Yancey a frappé un coup dans le champ intérieur et il a heureusement compté sur un ballon-sacrifice de Victor Nazario. Larry Caltion a mis fin à la manche en frap-

pant une chandelle au premier-but Celso Oviedo.

A la huitième manche, après que les Cardinaux eurent égalisé le pointage, les Indiens laissèrent un homme au troisième-but sans pouvoir le faire compter.

Dixième manche

Les visiteurs n'ont presque pas vu passer leur tour au bâton, à la dixième reprise, tellement Eduardo Acosta lançait avec force. Il a retiré Tejada sur trois prises, a fait frapper un roulant à René Garcia et a retiré le receveur Rudolph Sequiera au bâton.

Acosta a commencé la manche au bâton pour les locaux et il a frappé un coup au deuxième but pour être retiré. Reggie Thomas a déclenché la bal avec un simple et en tentant de compter sur un double de Heron il fut retiré au marbre. Un simple de Yancey a fait passer Heron au troisième coussin et le gérant des Cardinaux, Marcel Guilbeault a fait appel au lanceur de relève Gilles Pinar. Ce dernier a accordé un simple à Victor Nazario et Chico Heron pouvait croiser le marbre pour le point gagnant.

L'arbitre des Indiens, Louis DeLeon, qui fut débité du revers, a accordé sept coups sûrs et a donné six points. Il a réussi quatre retraits au bâton et a permis quatre buts sur balles. Le lanceur gagnant, George Saksy, a accordé quatre coups sûrs sur quatre manches et deux-tiers et a retiré cinq frappeurs sur trois prises.

Les Braves ont pris les devants à la première manche quand Mariano DeLeon a compté sur un simple de Gilles Robichaud. A la troisième, les hommes de Heron égalait le compte 1-1 avec un point compté par Thomas sur un simple de Yancey. Les Québécois n'ont pu compter qu'à une reprise, malgré deux erreurs de l'adversaire.

Puis ils ont pris les devants 3-1 en cinquième manche et menaient 4-1 à la sixième. Mais dans cette même manche, Plessisville y est allé de trois points dont deux sur un circuit de Martin Beltran. Gilles Robichaud a enregistré l'autre point. Beltran a commencé la huitième manche strophe par un circuit, son deuxième d'affilée, et ce fut la fin pour Louis DeLeon. Gilles Robichaud a marqué le dernier point sur un ballon-sacrifice de Ephrem Pratts.

Les vols de buts ont été à l'honneur puisque les Indiens en ont réussi six dont deux par Harvey Yancey. Les autres sont allés à Reggie Thomas, Victor Nazario, Larry Caltion et Jerry Marshall.

A l'offensive, Yancey et Caltion furent les deux meilleurs des Indiens avec deux coups sûrs chacun.

Les coupures

Le gérant-général des Indiens, Claude Bédard, qui avait vu sa tentative de modifier la constitution en portant le nombre-limite de joueurs à 18 pour chaque club, a dû prendre de graves décisions hier soir, avec le gérant Chico Heron. Après avoir analysé la situation et le rendement de chaque joueur,

ils en sont venus à libérer les lanceurs James Manning et Guillermo Mondul, l'arrêt-court Bill Barkley et le joueur de troisième-but Larry Haggitt.

Ils n'ont pas été directement libérés car ils jouèrent avec des équipes d'une autre ligue, sujet à rappel. Il est même possible que deux joueurs demeurent à Québec toute la saison et pratiquent avec le club, afin de parer à toute éventualité.

Voici l'alignement définitif des Indiens: Lanceurs: Eduardo Acosta, Hank Harden, Luis DeLeon, Jerry Craft, Juan Coal, Seferino Foy. Au champ intérieur: Chico Heron, Jerry Marshall, Larry Caltion et Victor Nazario. Au champ extérieur: Jose Silva, Harvey Yancey et Reggie Thomas. Comme receveurs: Derryl Cousins, Lila Poole et Charlie Robinson.

Ce soir les Indiens jouent à Lachine.

SOMMAIRES

GRANBY: 000 000 100 0-1 4 0 Québec: 000 001 000 1-2 12 1

GRANBY: 001 000 000-1 5 1 Plessisville: 010 002 100-4 7 1

GRANBY: 001 000 000-1 5 1 Drumville: 010 000 100-4 7 1

GRANBY: 001 000 000-1 5 1 Wheeler, Nauman 7 et McKnight; Rivas et Little.

BOIXSCORE

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

de deux-but; DeLeon, Sabathier — Coupe de circuit; Beltran (2) — Buts volés: Thomas, Yancey (2), Nazario, Caltion, Marshall, Robichaud — Ballon-sacrifice: Nazario, Pratts — Doubles-jours: Pies, Gomez à DeLeon à St-Vincent; Qué., Yancey à Poole — Laissez sur les buts: Pies, 6, Qué., 12.

Lanceurs: ml cs p pm bb rb DeLeon 7 7 0 6 4 4 Coak 1 2 0 0 0 0 Payano 4-1 3 1 3 2 8 2 Sackey 4-2 3 4 1 1 3 3

Mauvais lanceurs: Payano — Balk; Payano — Lanceur gagnant; Sackey — Lanceur perdant; DeLeon (2) — Arbitre; Lopak au marbre, Foley sur les buts.

Voici l'alignement définitif des Indiens: Lanceurs: Eduardo Acosta, Hank Harden, Luis DeLeon, Jerry Craft, Juan Coal, Seferino Foy. Au champ intérieur: Chico Heron, Jerry Marshall, Larry Caltion et Victor Nazario. Au champ extérieur: Jose Silva, Harvey Yancey et Reggie Thomas. Comme receveurs: Derryl Cousins, Lila Poole et Charlie Robinson.

Ce soir les Indiens jouent à Lachine.

SOMMAIRES

GRANBY: 000 000 100 0-1 4 0 Québec: 000 001 000 1-2 12 1

GRANBY: 001 000 000-1 5 1 Plessisville: 010 002 100-4 7 1

GRANBY: 001 000 000-1 5 1 Drumville: 010 000 100-4 7 1

GRANBY: 001 000 000-1 5 1 Wheeler, Nauman 7 et McKnight; Rivas et Little.

BOIXSCORE

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6

Québec: 001 001 000-4 8 0 Plessisville: 100 003 002-9 9 6



VENDEREDI

Ligue PROVINCIALE

Thetford 6 — Lachine 7

Ligue NATIONALE

Montréal 2 — San Francisco 4

New York 0 — Los Angeles 1

Philadelphia 6 — San Diego 1

Chicago 14 — Cincinnati 8

Houston 8 — St-Louis 2

Ligue AMERICAINE

Seattle 2 — New York 1

Detroit 6 — Kansas City 0

Cleveland 6 — Minnesota 4

Baltimore 5 — Chicago 2

SAMEDI

Ligue PROVINCIALE

Québec 4 — Plessisville 6

Granby 11 — Lachine 7

Sherbrooke 14 — Thetford 7

T-Rivières 9 — Drummondville 4

Ligue NATIONALE

Montréal 8 — San Francisco 0

Houston 4 — St-Louis (plus)

Chicago 9 — Cincinnati 8

Atlanta 2 — Pittsburgh 4

Philadelphia 7 — San Diego 5

New York 3 — Los Angeles 1

Ligue AMERICAINE

Detroit à Kansas City (plus)

California 3 — Washington 2

Cleveland 12 — Minnesota 0

Baltimore 12 — Chicago 3

Oakland 21 — Boston 7

Seattle 5 — New York 4

DIMANCHE

Ligue PROVINCIALE

Granby à T-Rivières (plus)

Québec à Lachine

Granby 1 — Québec 2 (10 m.)

Drummondville 1 — Plessisville 4

T-Rivières à Sherbrooke (plus)

Lachine à Thetford (2 plus)

Ligue METROPOLITAINE

Parc Marchand à Beauport (plus)

Ligue NATIONALE

Chicago 5 — Cincinnati 7

Chicago 5 — Cincinnati 4

Atlanta 2 — Pittsburgh 4

Houston 3 — Los Angeles 3

New York 2 — Los Angeles 3

Philadelphia 5 — San Diego 4

Montréal 4 — San Francisco 7

Montréal 1 — San Francisco 6

Ligue AMERICAINE

Baltimore 9 — Chicago 0

Baltimore 13 — Chicago 2

T-Rivières à Sherbrooke (plus)

California à Washington (plus)

Seattle 0 — New York 4

Cleveland 3 — Minnesota 3

Detroit 7 — Kansas City 0

AUJOURD'HUI

Ligue PROVINCIALE

Québec à Lachine

Sherbrooke à Trois-Rivières

Ligue NATIONALE

Cincinnati à San Francisco

Montréal à St-Louis (s)

Chicago à Pittsburgh (s)

Houston à Atlanta (2, a)

San Diego à Los Angeles (s)

Ligue AMERICAINE

Detroit à New York (s)

Boston à Cleveland (s)

Oakland à Kansas City (2, a)

California à Minnesota (s)

Seattle à Chicago (s)

Seattle (s) à Milwaukee (s)

Ligue METROPOLITAINE JUNIOR

Roc-Amadour à Orléans

LES CLASSEMENTS

(joutes d'hier non incluses)

Ligue PROVINCIALE

G. P. Moy. Diff.

Sherbrooke 8 5 .615 —

Plessisville 5 2 .610 —

Oakland 13 25 .574 —

Drummondville 7 6 .538 —

Trois-Rivières 5 .500 10/5

Cleveland 7 41 .475 12



# Reggie Jackson obtient 14 points produits en 2 jours

Par la PRESSE ASSOCIEE

Reggie Jackson a poursuivi son assaut sur les lanceurs de Boston en produisant son 14e point en deux jours hier alors que les Sox ont écrasé les Red Sox 13-5 en balayant les honneurs de leurs trois parties.

Ces 14 points produits en deux matches d'affilée ne sont qu'un des moins du record établi par Tony Lazzeri, des Yankees de New York, en 1936. Hier, Jackson a cogné un double, un triple et son 23e circuit, le tout bon pour quatre points.

Dans les autres matches de la ligue Américaine, les Orioles de Baltimore ont continué leur poussée en écrasant les White Sox de Chicago 9-0 et 13-2; Minnesota a supplanté Cleveland 3-2 et les Yankees ont blanchi Seattle 4-0 tandis que le match Californie-Washington était remis à cause de la pluie.

Dans la ligue Nationale, Cincinnati a supplanté Chicago 7-6 dans le premier match d'un double, dont la 2e partie a été suspendue après sept manches, alors que les Cubs menaient 5-4, afin de permettre aux Reds de prendre l'avion en direction de San Francisco. La joute sera complétée lors de la prochaine visite des Cubs à Cincinnati au début de septembre.

De plus, Atlanta a vaincu Pittsburgh 6-4; Los Angeles a triomphé des Mets de New York 3-2; San Francisco a battu Montréal 7-4 et 6-1; St-Louis a disposé du Houston 5-3 et Philadelphia a supplanté San Diego 8-4.

**HEROS**  
Paul Blair et Brooks Robinson ont bouclé le circuit à deux reprises chacun alors que les lanceurs Dave McNally et Tom Phoebus muselaient les frappeurs des Sox, ce qui a permis

aux Orioles de prendre une avance de 6 1-2 parties sur Boston en tête de la division Ouest de la LA.

Craig Nettles a produit le point victorieux avec un coup retenu-sicriex dans la 7e manche en permettant aux erratiques Twins de vaincre les Indiens.

Earl Wilson a limité les Royals à deux coups sûrs tandis que Jim Northrup et Dick McAuliffe produisaient trois points chacun lors d'une poussée de sept points dans la 5e manche en conduisant les Tigers à la victoire.

Jimmie Hall a produit quatre points avec deux triples après deux retraits en permettant à Stan Bahnsen et aux Yankees de blanchir les Pilots.

C'est Bobby Tolan qui a procuré la victoire aux Reds avec un simple contre les Cubs dans la première partie alors que l'arrêt-court Don Kessinger a établi un record des majeures avec un 54e match d'affilée sans erreur. Sa série a pris fin avec une erreur dans la 7e manche de la partie suspendue.

Bob Didier a frappé deux simples d'un point chacun en aidant les Braves à vaincre les Pirates, dont Matty Alou a porté sa série à 19 matches d'affilée avec au moins un coup sûr avec un simple dans la 4e reprise.

Don Drysdale, avec l'aide de Jim Brewer, a triomphé à son retour au jeu en limitant les Mets à sept coups sûrs pendant 5 2-3 manches.

Ken Henderson a cogné un circuit de trois points dans la 9e manche de la première partie et Dick Dietz ainsi que Bobby Bonds ont bouclé le circuit dans la 2e partie alors que les Giants ont balayé les Expos, ce

qui a permis aux vainqueurs de rejoindre les Dodgers au 2e rang de la division Ouest de la LN, à une partie de l'Atlanta.

Curt Flood a mis fin à une égalité de 2-2 avec un simple dans la 8e manche, puis les Cards ont ajouté trois autres points en permettant à Bob Gibson de remporter la victoire.

Enfin, Terry Harmon a produit le point victorieux avec un simple après deux retraits dans la 10e manche en procurant le gain aux Phillies.

## Coquetel sportif

**GOLF**

**HOYLAKE, Angleterre PA** - L'Anglais Mike Bonnallack a vaincu l'Américain Bill Yndman 3 et 2 samedi dans la finale du championnat britannique de golf amateur. Il en était à son 4e titre et est devenu le premier champion en deux années successives depuis Lawson Little en 1934 et 1936.

**GYMNASTIQUE**

**MEXICO PA** - Le Canada s'est classé deuxième dans le tournoi de gymnastique en vue de la coupe American avec un total de 169.57 en comparaison de 175.04 par les USA.

**BASEBALL**

**SARNIA PC** - Des équipes des 10 provinces canadiennes participeront au 7e championnat annuel de baseball junior, ici, du 1er au 5 août.

**COURSE A PIED**

**MONTREAL PC** - Kip Sumner, de Hamilton a remporté samedi la course d'un mille sur la piste de St-Lambert en 4:15.2 suivi de John Park, d'Ottawa, en 4:18.6.

**FOOTBALL**

**DENVER PA** - Phil Bracy, ancien demi défensif des Alouettes de Montréal, a signé son contrat samedi avec les Broncos de Denver, de la LAF.

**ATHLETISME**

**BUDAPEST AFP** - Le Soviétique Romuald Klim a battu, hier à Budapest, le record du monde du lancement du marteau avec un jet de 244'6 1-4".

**ATHLETISME**

**LEICESTER APP** - C'est au cours du "Mille féminin du siècle" que la néerlandaise Maria Gommer déjà record woman du monde du 1,500 mètres, a établi le nouveau record mondial de la distance en 4:36"8. L'ancien record était détenu par l'anglaise Ann Smith en 4:37".

**CYCLISME**

**HAMILTON PC** - En dépit d'une pluie continue et d'un embouteillage, Siggi Koch, de Chicago, a remporté hier le premier Grand Prix international cycliste devant Stu Mapp de Toronto, avec un temps de 2:33.32 pour les 30 milles contre 2:33.49. Koch a remporté le Tour du Québec, l'an dernier.

**TIR**

**STE-ANNE-DES-PLAINES PC** - Don Sanderlin, d'Edmonton, a remporté hier le championnat canadien de tir au pigeon d'argile, style international, avec un total de 187 sur 200, suivi par Harry Willst et Eddy Tuvo, de Montréal avec 183 et 179 respectivement. Mme Jack Herbert, de Laval, a triomphé chez les Dames avec un total de 120.

## Cyclisme

Deux cyclistes de la région de Québec ont remporté dimanche après-midi la victoire dans l'épreuve contre la montre disputée sur le boulevard Valcartier, entre le séminaire du Mont St-Sacrement et Château-d'Eau. Pour les juniors, ils avaient 22 milles à parcourir sur cette route montagneuse et un mille de gravelle. Seulement 29 coureurs ont bravé la mauvaise température pour cette course de sélection en vue du choix des membres qui représenteront la province de Québec aux jeux d'été à Halifax, au mois d'août prochain.

**UNE 11e POUR GUY HOUDE**  
La poursuite de l'heure dans le monde du cyclisme à Québec, le jeune Guy Houde, a parcouru les 22 milles de cette épreuve en un temps de 57 minutes et 45 secondes. Améliorant sa marque pour la même course en 68 de une minute 22 secondes, ce qui est formidable parce que cette fois-ci la course était dans le sens inverse, donc beaucoup plus dure. Par ce succès, Guy Houde a remporté sa onzième victoire de la saison, soit huit courses régionales et trois provinciales, s'approchant de son record de l'an dernier qui est de 14 triomphes.

**MARC BLOUIN 1er CADET**  
Le jeune Marc Blouin de Ste-Foy a distancé Robert Van Evende de Montréal par une minute cinquante-quatre secondes en parcourant les 17 milles et demie en un temps de 42 minutes et 45 secondes. Au troisième rang c'est Jean Néron vainqueur de la Coupe du Nouvelliste à Trois-Rivières, la semaine dernière, accusant un retard de 5 secondes de Van Evende; quatrième Gerald Rochelleau du vélo-club Longueuil qui a parcouru la distance en 46 minutes et 2 secondes. Bernard Voyer, aussi de Québec en septième position et Jean-Noël Bouffard au neuvième rang avec des temps respectifs de 46:21 et 47:22.



Les deux premiers bolides qui franchirent la ligne d'arrivée des 24 Heures du Mans étaient presque roues dans roues. En tête, la Ford GT 40 de Jackie Ickx et Jackie Oliver. 370 pieds derrière la Porsche 908 conduite tour à tour par Hans Hermann et Gérard Larrousse. Voici la photo de ce dénouement.

## 24 heures du Mans

## DÉPART DRAMATIQUE ET ARRIVÉE SENSATIONNELLE

**LE MANS (APP)** - Le Belge Jackie Ickx et le Britannique Jackie Oliver, sur Ford GT-40 ont inscrit leur nom au palmarès des 24 heures du Mans au terme d'une 37ème édition extraordinaire, qui restera gravée dans les mémoires.

Depuis 1949, date de reprise de la plus longue épreuve automobile du monde, jamais fin de course n'a été aussi passionnante, aussi fantastique. Vingt-cinq heures de 24 heures se terminent au sprint entre deux bolides en effet un spectacle rarissime.

C'est pourtant ce qui s'est passé, Ickx-Oliver et livré à l'Allemand Hans Hermann et au Français Gérard Larrousse, durant les trois dernières heures, un duel d'une exceptionnelle intensité.

Cette victoire, Ickx et Oliver l'ont entièrement méritée. Cependant, ils étaient loin de partir favoris. Porsche, après le règlement de l'affaire des allemands arrière-motiles et fixes, alignait une véritable "armada" et semblait bien devoir triompher pour la première fois au Mans.

La firme de Stuttgart a, il faut le reconnaître, été bien près d'y parvenir puisque Hermann-Larrousse n'ont été officiellement battus que de 370 pieds.

La Ford GT-40 de Ickx et Oliver a parcouru un record de 3,105.6 milles à l'heure, de 129,399 milles à l'heure, contre 129,387 pour la Porsche de Hermann et Larrousse.

**Tragédie**  
Celle 37ème édition a débuté de façon dramatique. John Woolfe, industriel britannique de 35 ans, prenant trop vite les "S" de Maison Blanche et s'est tué au premier tour au volant d'une Porsche 917 qu'il avait achetée la semaine précédente.

Sa Porsche aurait mordu à droite sur la berme, pour traverser ensuite comme une flèche la piste et heurter violemment les fascines placées sur le côté gauche.

Selon le commissaire de piste, Woolfe aurait été éjecté au moment où sa voiture heurtait

la berme car on l'aurait relevé dans le fossé droit. Quant à Chris Amon, qui suivait Woolfe, il n'a pu éviter les projections de débris de la Porsche qui avait littéralement éclaté. Sa Ferrari 312P prit feu mais le pilote néo-zélandais parvint à ouvrir la porte de son véhicule et à sauter en bas alors que celui-ci roulait encore.

Ferrari, avant même d'avoir tenté quelque chose, voyait son effectif réduit de moitié à la suite de cet accident, où Amon s'en tirait miraculeusement avec une petite blessure au front.

Porsche partait en trombe, mais au fil des heures, le géant allemand s'affaiblissait, ses voitures disparaissant. Certes, Elford-Attwood caracolait en tête avec cinq ou six tours d'avance mais Matra avec Jean-Pierre Beltoise, Piers Courage, Jean Guichet, Nino Vaccarella, et les Ford GT-40 de Ickx - Oliver et David Hobbs-Mike Hallwood, commençaient à apparaître aux premières places.

La domination Porsche devait durer jusqu'à trois heures de l'arrivée.

A partir de 11 heures, la course allait devenir étonnante.

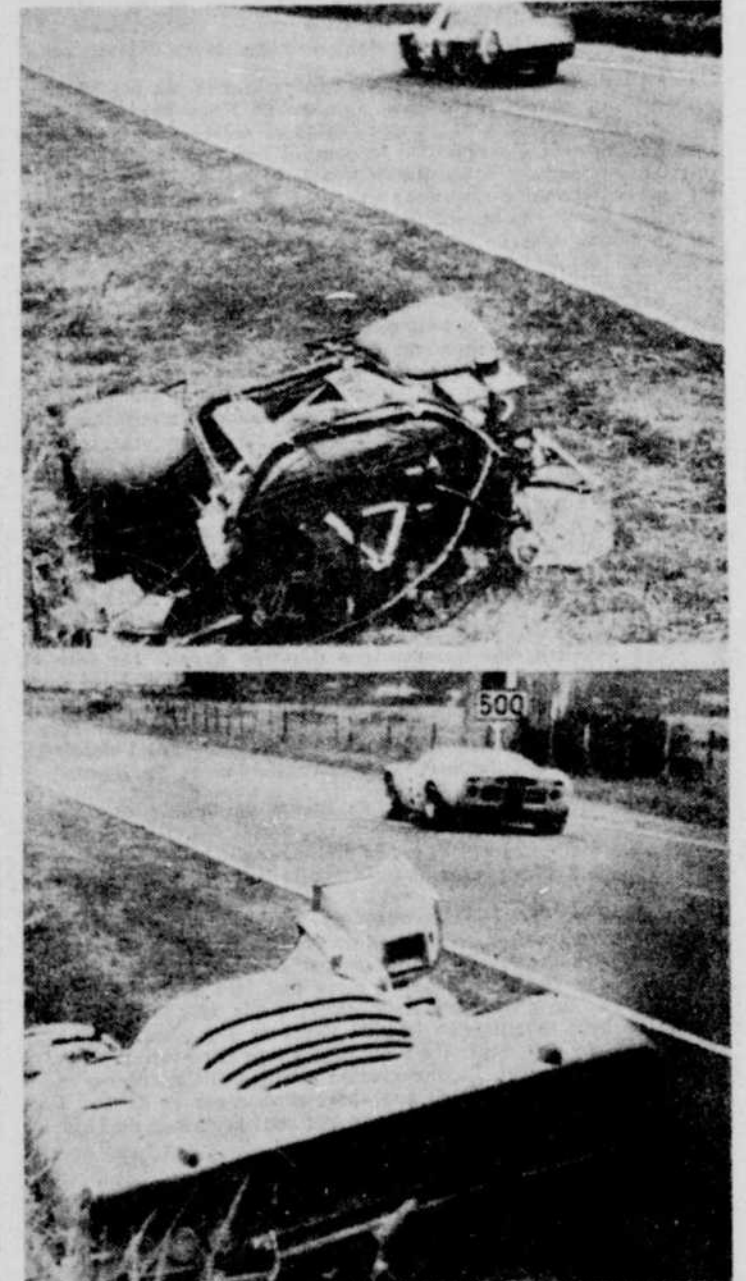
Se passant et redépassant tout au long du circuit, les 2 équipages rivaux allaient littéralement déchainer l'enthousiasme des 300,000 spectateurs.

Jusqu'au dernier tour, l'indécision demeurait; Ickx était le champion de Ford et Hans Hermann, celui de Porsche.

Durant la dernière heure, ils se sont livrés un duel sans merci, mais le plus rapide, fut Ickx.

**Classement officiel**

1. Ickx-Oliver Ford GT-40 à la moyenne de 129,339 pmh.
2. Hermann-Larrousse Porsche
3. Hobbs-Hallwood Ford GT
4. Beltoise-Courage Matra
5. Guichet-Vaccarella Matra
6. Keilners-Jost Ford GT
7. Nanni-Galli-Widdows Matra
8. Zaccoli-Posey Ferrari
9. Poirot-Maublane Porsche
10. Gaban - Deprez Porsche



Le moteur de la Porsche conduite par John Woolfe repose le long de la piste du Mans sur la photo du haut. C'est en frappant l'auto conduite par Chris Amon que Woolfe a été projeté hors de son siège. La photo du bas nous montre le prototype de la Ferrari conduite par Amon. Woolfe succomba peu après son arrival à l'hôpital, alors qu'Amon s'en tira indemne. (Photo-cable: U.P.I.)

## SOMMAIRES DES EXPOS

VENDREDI	
AB	P CS PP
Phillips, CC	4 1 1 0
Fairly, IB	4 1 1 0
Staub, CD	2 0 0 0
Mason, CG	2 0 0 0
Laboy, 3B	4 0 0 0
Sutherland, 2B	4 0 0 0
Brand, R	4 0 0 0
Wine, AC	3 0 0 0
Shaw, L	1 0 0 0
McGinn, L	1 0 0 0
Wassilowski, L	1 0 0 0
Bosch, F U	1 0 0 0
Fazio, L	1 0 0 0
Total	30 2 4 0

San Francisco	
AB	P CS PP
Bonds, CD	4 0 1 0
Hunt, 2B	4 0 1 0
Mays, CC	4 0 1 0
McCovey, 1B	1 0 0 0
Burda, 1B	2 0 0 0
Hart, CG	2 0 1 0
Henderson, CG	1 1 0 0
Davenport, 2B	4 0 2 0
Hart, R	4 0 1 0
Lanier, AC	4 0 1 0
Marchal, L	3 0 0 0
Total	32 4 9 4

Montréal	
AB	P CS PP
Lancœur, mi	4 0 0 0
Wegener	4 0 0 0
Bolin (p. 2-4)	1 2 3 4
Herbel	3 1 3 2
Sadecki	1 0 0 0
FPL par Herbel, Jones, L.E. Bolin	2 0 0 0
Wegener, Temps: 2h:30; Assistant: 11,724.	

DIMANCHE	
AB	P CS PP
Phillips, CC	3 0 0 0
Fairly, IB	4 0 0 0
Staub, CD	1 1 2 1
Jones, CG	4 0 1 0
Laboy, 3B	4 0 0 0
Sutherland, 2B	4 2 2 0
Brand, R	2 2 1 0
Wine, AC	2 0 2 0
Stoneman, L	3 0 0 0
McGinn, L	1 0 0 0
Total	35 4 8 4

San Francisco	
AB	P CS PP
Bonds, CD	5 1 0 0
Hunt, 2B	4 1 2 0
Mays, CC	1 1 2 0
McCovey, 1B	3 1 1 2
Davenport, 2B	5 1 1 1
Henderson, CG	5 0 0 0
Hart, R	4 0 2 0
Lanier, AC	4 0 2 0
Perry, L	3 0 0 0
Hart, F U	1 0 0 0
Mason, CS	1 0 0 0
Linzy, L	1 0 0 0
Total	36 7 10 6

Montréal	
AB	P CS PP
Phillips, CC	4 1 1 0
Fairly, IB	4 1 1 0
Staub, CD	3 0 0 0
Jones, CG	1 2 0 0
Laboy, 3B	4 0 0 0
Sutherland, 2B	3 1 1 1
Brand, R	3 1 1 1
Wine, AC	4 1 3 3
Wegener, L	4 0 0 0
Total	33 8 3 3

San Francisco	
AB	P CS PP
Bonds, CD	4 0 1 0
Hunt, 2B	4 0 1 0
Total	8 0 2 0

## Les Mets donnent 4 jeunes joueurs aux Expos en échange de Clendenon

**SAN FRANCISCO (P.A.)** - Les Expos de Montréal ont échangé le vétéran Donn Clendenon aux Mets de New York en retour de quatre joueurs des ligues mineures.

Clendenon, qui aura 34 ans le 15 juillet, a été cédé en retour du joueur d'intérieur Kevin Collins et des lanceurs droitiers Steve Renko, Bill Carden et Dave Colon.

Clendenon affichait une moyenne de 240, y compris 4 circuits et 14 points produits, en 38 matches avec les Expos.

Collins et Renko évoluaient avec Tidewater dans la Ligue Internationale. Collins rejoindra les Expos, qui ignorent encore où ils enverront Renko.

Carden, âgé de 25 ans, porte les couleurs du Visalia Californie et Colon serait aux études, après avoir évolué dans la ligue des Recrues en 1968.

Clendenon avait commencé la saison 1969 avec une moyenne de 280.

Par ailleurs, Angel Hermoso, arrêt-court des Mounties de Vancouver dans la Ligue du Pacifique, a été rappelé par les Expos de Montréal hier.

Hermoso, âgé de 22 ans, affichait une moyenne de 260 avec les Mounties.

D'autre part, les Yankees de New York ont échangé Tom Tresh, plus ancien joueur du club au point de vue années de services, aux Tigers de Detroit en retour de la recrue Ron Woods.

Tresh, âgé de 30 ans, avait évolué régulièrement au champ intérieur des Yankees depuis

son arrivée en 1962. Sa moyenne n'était que de 182 cette saison, y compris un circuit, et il avait perdu son poste d'arrêt-court à Gene Michael.

Woods, âgé de 26 ans, était voltigeur substitué avec les Tigers, affichant une moyenne de 267, y compris un circuit, en 17 matches.



**SHERBROOKE (Spéciale)** - La nouvelle ligue de hockey Junior A du Québec a été définitivement formée avec onze équipes réparties en deux sections. La division de l'Ouest comprendra les clubs de Cornwall, Verdun, Rosmont, St-Jérôme et Laval. Celle de l'Est alignera Québec, Trois-Rivières, Thetford, Shawinigan, Sorel et Drummondville.

Un calendrier de 56 parties sera dressé et Québec rencontrera deux fois chacun les cinq clubs de la division Ouest. A l'intérieur de sa division, l'équipe québécoise, dont le nom doit être annoncé prochainement, jouera huit fois contre trois clubs et six fois contre les deux autres. Ce calendrier déboulonné, qui prend effet sur la ligue Américaine, était la seule façon d'arriver au même nombre de 56 parties pour les deux sections.

## Le plan "opérationnel" de la ligue Junior A est déterminé

Ayant reçu ses lettres patentes le 9 juin sous le nom de Ligue de hockey Junior A (1969) Inc., la ligue fera son ouverture officielle le 5 octobre. Quatre équipes dans chaque section participeront aux éliminatoires avec une trois de cinq en quart-finale et des quatre de sept pour les demi-finales et la finale.

Le conseil d'administration de la corporation est formé de: Raymond Lagacé, de Laval, président; Maurice Côté, de Thetford, vice-président; André Laverdure, de Verdun, secrétaire; et Guy Larocque, de Trois-Rivières, trésorier. Quant au bureau de direction de la ligue, il sera approuvé lors de l'assemblée des 11 et 12 juillet à Drummondville. Les gouverneurs ont toutefois leur candidat en vue à la présidence et il pourrait être annoncé, tout comme le vice-président, d'ici quelques jours, s'il accepte l'offre que lui fera M. Lagacé. (J.P.)



**DETROIT PA** - Les Red Wings de Detroit ont vendu le défenseur Kent Douglas aux Canucks de Vancouver, de la LHO, samedi. Douglas avait mérité le trophée Calder de la Recrue de l'Année avec Toronto en 1962. Il a recolté deux buts et 29 aides avec les Wings la saison dernière.

**L'AHQA garde le même président**

**SHERBROOKE PC** - Arthur Lessard, de Laval, a été réélu président de l'Association québécoise de hockey amateur samedi, lors de la 3e assemblée annuelle de l'AHQA, Fernand Fredette a été élu vice-président, Simon Major, 2e vice-président, Jean Emond, secrétaire et Jean-François Grenier, trésorier.

## Hulme et McLaren contrôlent aussi la Can-Am de St-Jovite

**MONT-TREMBLANT PC** - Le Néo-Zélandais Dennis Hulme et son patron et compatriote Bruce McLaren ont facilement maîtrisé une faible opposition au départ pour terminer respectivement premier et deuxième, dimanche, dans l'épreuve automobile de la série canado-américaine disputée au Circuit Mont-Tremblant.

Hulme, qui conduit pour l'écurie McLaren, a parcouru les 60 tours ou 160 milles, en 1:37.5 heures, pour empocher \$10,000 des \$50,000 offerts en bourses.

Son patron, qui fabrique et conduit ses propres voitures attendait deux minutes de retard après avoir été impliqué dans un accident qui a forcé l'Anglais John Surtees à abandonner vers la fin de l'épreuve.

**COUTURE**

Parmi les Canadiens, qui prenaient part à la course le Montréalais Jacques Couture, sur McLaren, a pris le huitième rang. Il y avait terminé sixième à Mosport, il y a deux semaines.

Le Torontois John Cordts a fini quatrième, il s'était classé quatrième lors de la deuxième course de la série, à Mosport. George Eaton, également de Toronto, s'est emparé du septième rang et a empoché \$3,100, contre \$2,600 pour Couture et \$4,300 pour Cordts.

Deux Californiens, Chuck Parsons et Lothar Motschenbacher, se sont assurés les troisième et quatrième places respectivement.

Les quelque 30,000 spectateurs ont assisté à un début de course enlevante dont Motschenbacher et Surtees furent les vedettes. Motschenbacher s'est emparé de la tête du peloton suivi de Surtees, Hulme, Parsons et McLaren, au début de la course.

Mais l'équipe McLaren a montré les dents à partir du vingtième tour et la perspective d'un coup de théâtre s'éteignait à chaque tour.

McLaren a porté le coup de grâce à l'adversaire le plus sérieux lorsqu'il a donné contre la McLaren de Surtees.

A Mosport, McLaren avait pris le premier rang suivi de Hulme, qui est maintenant sur un pied d'égalité avec son coéquipier au classement des points de la plus riche série d'épreuves automobiles.

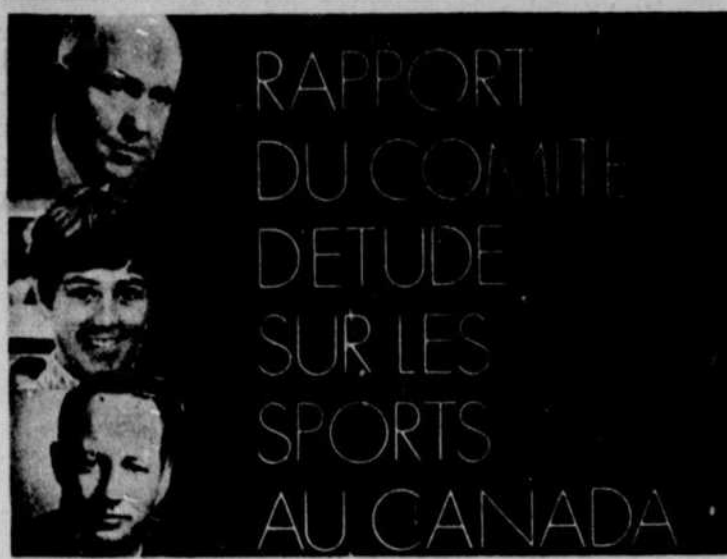
Photo-cable: U.P.I.

de Kuyper le gin au grand coeur

DEPUIS 1898

JOHN DE KUYPER & FILS (CANADA) L.TÉE • BLENDED GIN • DISTILLÉ AU QUÉBEC





RAPPORT  
DU  
COMITÉ  
D'ÉTUDE  
SUR LES  
SPORTS  
AU CANADA

### Contrat type du joueur évoluant dans la LNH (I)

Depuis une génération au Canada, les contrats de la LNH et du hockey professionnel dans l'ensemble ont fait l'objet de discussions à bâtons rompus, parfois même enflammées. Il y a eu la controverse au sujet de la formule "C" avec le résultat que l'on a maintenant renoncé aux moyens dont on se servait pour faire signer des contrats professionnels à des garçons de 16 ans. Récemment, les opinions de personnages comme M. Alan Eagleson, des représentants de certains joueurs de la LNH et d'un dirigeant actuel de l'Association des joueurs ont fait l'objet d'une vaste publicité. Dans le passé, certains cas ont attiré l'attention sur la manière et la possibilité de relever un joueur des obligations et de la propriété contractuelle professionnelle, pour qu'il puisse jouer comme amateur ou pour l'Équipe nationale. Et depuis que la Cour suprême des États-Unis a passé certains jugements au début des années 1920, il y a eu des discussions au sujet de la validité des contrats des joueurs dans les sports professionnels, en particulier au sujet de clauses "de réserve".

Un recensement imposant de témoignages et d'opinions sur ce sujet a été constitué aux États-Unis, grâce à des nombreux témoins qui ont déposé devant les comités du Congrès et du Sénat. C'est un peu en dehors de notre tâche, mais nous tenons à faire les observations suivantes au sujet des événements qui se sont passés aux États-Unis, parce qu'elles sont applicables dans une certaine mesure au Canada. D'abord, les sports professionnels du baseball, du football, du basket-ball et du hockey sont déclarés, par des exemptions statutaires spécifiques, comme ne tombant pas sous le coup des lois antitrusts et antimonopoles, ainsi que de celles relatives à la restriction de la liberté de commerce des États-Unis. Le raisonnement de l'appui de cette législation était que si ces sports ne pouvaient admettre certaines pratiques comme des clauses "de réserve", des clauses "d'option" et des systèmes de repêchage, l'égalité de concurrence disparaîtrait et les clubs les plus riches pourraient dominer leurs adversaires.

En second lieu, les dirigeants professionnels de ces sports majeurs ont lié un certain nombre de leurs habitudes en ce qui concerne les joueurs des écoles et collèges, afin de ne pas être accusés d'y détruire la compétition en faisant signer des jeunes joueurs prometteurs avant la fin de leurs études, ou en contribuant à diminuer l'assistance aux sports scolaires et collègues par la télédiffusion de parties professionnelles en même temps que se disputent les rencontres des écoles et collèges.

Enfin, les ligues professionnelles américaines de baseball, de football et de basket-ball ont toutes élargi leur empire et le nombre de leurs clubs au cours de la dernière décennie. La concurrence ou le menaçant de concurrence créé par des initiatives nouvelles ou projetées dans ces sports est un facteur essentiel qui a encouragé cette expansion. La création de la Ligue Américaine de football, de l'Association Américaine de basket-ball et le rêve qu'avait fait feu Branch Rickey de former la Ligue continentale de baseball en sont des exemples. D'autre part, le vif intérêt manifesté par les politiciens du Congrès a probablement encouragé l'expansion, car beaucoup de sénateurs et de membres du Congrès des États-Unis étaient déterminés à obtenir pour leur circonscription les avantages commerciaux et culturels que procure l'admission d'une équipe dans la "grande ligue".

Les dossiers des témoignages déposés devant les sous-comités du Congrès et du Sénat américains qui enquêtent sur le sport professionnel, révèlent que le président de la LNH, M. Clarence Campbell, a comparu comme témoin pour être interrogé et pour présenter des mémoires exposant l'histoire, la structure et les dispositions contractuelles de sa ligue.

Nous ne pouvons prouver de façon concluante que l'expansion de la LNH, en 1967, dans six nouvelles villes uniquement américaines, a été l'un des éléments du mécontentement général qui s'est développé au Canada à l'égard du hockey.

Trop souvent, dans nos entreprises économiques, nous constatons que nos riches ressources naturelles sont extraites pour la fabrication et exploitées ailleurs par des investisseurs étrangers. C'est ce qui s'est produit, dans une très grande mesure, dans le cas de notre jeu de hockey. Nous transformons un matériau brut magnifique jusqu'à l'état de semi-fini, et il est alors exporté aux États-Unis au profit des investisseurs américains dans le sport. Et une grande partie des Canadiens, surtout les jeunes, doivent se contenter d'observer et de lire les exploits de leurs modèles et héros qui sont acclamés de l'autre côté de la frontière.

### Coquetel sportif

LOS ANGELES (AFP) — Le Californien, qui a franchi 5,36 mètres cette saison, a donc déclaré forfait pour le champion olympique et recordman du monde du saut à la perche, souffre des muscles abdominaux et devra momentanément abandonner toute activité athlétique, a révélé Vern Wolf, son entraîneur à l'Université de Californie du Sud.

## UN EX-SERGENT ÉCLIPSE LES "GÉNÉRAUX" DU GOLF

HOUSTON (P.A.) — L'ex-sergent de l'armée Orville Moody a roulé un 72 hier et a triomphé dans l'omnium des USA avec un total de 281, un sous la normale.

Alors que ses rivaux faillissaient à la tâche dans une fin des plus étranges d'omnium au cours des dernières décennies, bataillant pour ses normales sur les derniers verts pour un 72, deux au-dessus de la normale, qui lui assurait la première bourse de \$30.000 par un seul coup.

Sur un pied d'égalité au 2e rang avec des 282, on notait Bob Rosburg, ancien champion de la PGA, Deane Beman et Al Geiberger, autre ex-champion de la PGA.

Rosburg, dans la lutte jusqu'à la fin, a frappé son dernier coup de départ dans les arbres et a ensuite raté un coup roulé de cinq pieds en se contentant d'un 71.

Beman, qui a dépassé la normale de cinq coups au cours des cinq premiers trous, s'est ressaisi avec un 72 tandis que Geiberger roulait un 70 avec trois birdies sur le chemin du retour.

Al Balding et George Knudson, de Toronto, ont failli à la tâche pendant la dernière ronde, le premier se contentant d'un 74 pour un total de 294 et Knudson explosant à 75 pour un 291.

Après un premier neuf avec un 41, six au-dessus de la normale, Knudson a terminé avec un 34.

**AUTRES FAILLITES**  
Bob Murphy a pris le 5e rang avec un 283, suivi de Miller Barber, qui avait une avance de trois coups avant la dernière tournée, mais qui a terminé avec un piètre 78.

Arnold Palmer et Bruce Crampton ont présenté des cartes de 224.

Palmer a réussi un birdie de 35 pieds sur le premier vert mais il a failli lamentablement par la suite, ratant des coups roulés de cinq pieds et se contentant de deux birdies pour un 72.

D'ailleurs, aucun concurrent n'a pu s'avérer dangereux dans cette dernière ronde disputée sous des vents de 20 milles à l'heure.

Le vétéran Sam Snead n'a pas réussi à sa 28e tentative à remporter le seul tournoi important à lui échapper, se contentant d'un 292.

Le Sud-Africain Gary Player a explosé à 77 pour un total de 295. Il a déclaré que "les verts étaient tellement brûlés par le soleil que même un coup bien joué pouvait produire des bonds de 25 pieds".

Jack Nicklaus n'a guère fait mieux avec un dernier 73 pour 289 tandis que Billy Casper terminait avec un 74 et 293.

Moody, un énorme Texan avec un air jovial, possédait de longs coups de départ, mais il n'aime pas les exercices.

"L'entraînement est pour les oiseaux et j'évite autant que possible", a-t-il conclu.

#### 10 PREMIERS

- Orville Moody, \$30.000 — 71-70-68-72-281
- Al Geiberger, \$11.000 — 68-72-72-70-282
- Deane Beman, \$11.000 — 68-69-73-73-282
- Bob Rosburg, \$11.000 — 70-69-72-71-282
- Bob Murphy, \$7.000 — 66-72-74-71-283
- Arnold Palmer, \$5.000 — 70-73-69-72-284
- Bruce Crampton, \$5.000 — 73-72-68-71-284
- Miller Barber, \$5.000 — 67-71-68-78-284
- Bunky Henry, \$3.500 — 70-72-68-75-285
- Dave Marr, \$2.800 — 75-69-71-71-286
- George Knudson, \$1.070 — 70-70-76-75-291
- Al Balding, \$955 — 74-73-73-74-294.

### Aucun doute, Joe Namath frôle des gens louches

NEW YORK PA — La clientèle de Joe Namath au club de Manhattan comprenait un joueur de banque qui s'est débrouillé à la justice et que le FBI a inscrit sur sa liste d'hommes recherchés et a décrit comme "un homme avide de sports".

John Williams De Giovanni est l'un des indésirables qui fréquentaient la boîte dont Namath détient un tiers des parts dans la 62e Rue.

La police a décrit l'endroit comme "fourmillant de gens de la pire espèce".

Le commissaire du football professionnel Pete Rozelle, a ordonné à Namath d'abandonner ses intérêts dans le restaurant ou bien de s'exposer à une suspension et le quart-arrière-étoile a fait savoir le 8 juin qu'il prendrait sa retraite, abandonnant un salaire annuel de \$100.000.

Son honnêteté n'a pas été mise en cause même s'il a identifié lui-même la photo de De Giovanni comme client régulier.

Ancien boxeur et amateur de sports, De Giovanni a été surpris en août dernier dans une banque de Kalamazoo, Michigan après les heures d'affaire.

Après avoir plaidé coupable, il avait obtenu un cautionnement de \$10.000 en attendant sa sentence.

De Giovanni s'est débrouillé à la justice et il aurait été vu dans le restaurant de Namath, qui a ouvert ses portes en novembre. Depuis l'ultimatum servi à Namath par Rozelle, De Giovanni est disparu de la circulation et le FBI est toujours à ses trousses.

#### PIEVRE ET TEA BALLS

Deux autres membres importants de la Casa Nostra ont également été vus au restaurant Carmine Persico, alias la Pieuvre, et Thomas Mancuso, alias Tea Balls.

Persico serait le premier lieutenant de Joseph Colombo chef d'une des cinq familles Casa Nostra à New York. Persico jouit d'un cautionnement de \$15.000 en attendant son appel d'une peine de 14 ans pour acte de piraterie.

Mancuso est un des fiers-à-bras de Carmine Tramunti, un autre membre des cinq de la Casa Nostra. Il jouit également d'un cautionnement à la suite d'une sentence remontant au 28 mars pour narcotiques et entrée illégale aux USA.

Quatre noms d'indésirables ont été révélés à la Presse Associée, mais la police a refusé de communiquer leurs fiches.



Si Joe Namath abandonne véritablement le football, deviendra-t-il un joueur de premier plan dans le golf? Pendant que ses contacts "involontaires" avec des gens peu recommandables font couler beaucoup d'encre et éveillent la méfiance, Joe se détend, en frappant des balles... (Téléphoto: U.P.I.)

#### ST. CATHARINES (PC)

Après une absence de 30 ans, les Argonauts de Toronto représenteront le Canada aux régates Henley de Londres du 2 au 5 juillet. Les huit légers ont mérité cet honneur en triomphant de ceux de St. Catharines par 10 pieds dans l'épreuve de 2.900 mètres samedi. Les Argonauts participèrent aussi aux épreuves en vue de la coupe Thames, tandis que les huit de l'école Shawinigan Lake, de Vancouver, prendront part à la compétition de la princesse Elizabeth.

### Adrien Bigras remporte le festival de golf Molson (devant André Cazes)

Adrien Bigras du club Rosemere a joué de brillante façon hier à Drummondville pour inscrire une première victoire au festival de golf Molson. Bigras a oeuvré un 68 soit trois coups sous la normale pour mériter 1.000 dollars de cette bourse globale de \$4.000. Un jeu régulier tout au long de cette ronde, disputée dans des conditions climatiques extrêmement

### Tournoi inter-clubs

Le Royal Québec, le Alpin et le Lorette sont sortis vainqueurs hier lors des rencontres inter-clubs disputées malgré la pluie sur les terrains des vainqueurs éventuels.

Dans la section "A", le Royal Québec a totalisé 53 points, contre 29 pour Levis, 24 pour Cap-Rouge et 14 pour Courville. Denis Gagné a connu la meilleure ronde des 120 golfeurs qui représentaient ces 12 clubs du district du Québec en réussissant une ronde de 70, deux sous la normale sur le parcours "Québec" à Boischatel, son club.

Dans la section "B" au Alpin, l'équipe hôte a emporté de justesse sur les Oréans par 48 à 46. Le Lac Beauport suit avec 21 points et St-Georges-de-Beauce avec 5. Michel Châtigny, de l'Orléans, a obtenu la meilleure ronde de cette section avec un 73. Le Alpin montera automatiquement dans la section "A" l'an prochain et sera remplacé dans la "B" par Courville.



Orville Moody exécute une danse de joie après avoir réussi un coup roulé de 15 pieds qui l'a éventuellement mené à la victoire par un coup dans l'omnium des États-Unis en fin de semaine. (Téléphoto: U.P.I.)



#### ÉTATS-UNIS

**ORANGE (AFP)** — Avant d'entamer leur tournée en Europe, les athlètes australiens R. Clarke et J. B. Clarke, ont affiché une forme plus que satisfaisante samedi lors de la réunion d'Orange en Californie du Sud où le Tchecoslovaque Ludvik Danek, tout auteur de son nouveau record d'Europe (66.59 mètres), pour la première fois cette année, a battu Jay Silvester, le détenteur du record du monde.

Ron Clarke qui assure que c'est là sa dernière tournée et qu'il ne veut même pas penser aux Jeux Olympiques de Munich dans trois ans, s'est imposé au meilleur américain du moment, Jack Bachelor, dans le 2 milles qui l'a gagné en 8:59 (meilleure performance mondiale de la saison) contre 8:36.6.

Ralph Doubell, malgré son inactivité durant l'hiver australien, a quant à lui, battu au sprint Felix Johnson, le meilleur "performer" de la saison, sur 880 yards en 1:47.8 contre 1:48.3.

Domine dans trois concours précédents par Jay Silvester, le Tchecoslovaque Ludvik Danek a confirmé son récent record d'Europe en prenant le meilleur sur le recordman du monde avec un jet de 64.67 mètres contre 63.78 à l'Américain.

D'autres grandes performances, ont marqué la réunion pourtant en partie gâchée par un fort vent frais qui gêna les sprinters et sauteurs. Malgré ce handicap, Otis Burrell s'accomplit le meilleur saut de l'année avec 2.19 mètres et Ron Whitney, crédité de 50.4 au 440 yards haies, a égalé le meilleur temps mondial de la spécialité de Ralph Mann cette saison.

Son poids aidant contre le vent, John Carlos a été le seul à gagner deux épreuves mais dans des temps médiocres pour lui (9.5 au 100 yards et 21.0 au 220 yards) tandis que le 120 yards haies fut la répétition de la finale olympique, Willie Davenport (13.8) l'emportant sur Leon Coleman et l'Italien Eddy Ottor.

Les autres principaux vainqueurs furent Neil Steinhauer qui a encore exécuté les 20 mètres au poids (20.29), Bob Beamon (7.52 au triple-saut), le vent ayant empêché tout résultat de valeur, et Dick Railsback (5.19 à la perche). Celui-ci manqua d'un rien le record du monde à 5.44, ayant franchi la barre mais l'ayant entraînée en retombant.

**ÉTATS-UNIS**  
NEW YORK (AFP) — L'équipe brésilienne du F. C. Santos a confirmé samedi sa participation au tournoi quadranguaire de football des champions qui aura lieu les 27 et 29 juin à New York. Les trois autres clubs participants sont l'A.C. Milan, vainqueur de la coupe d'Europe, l'Inter de Milan et Panathinaïkos, champion de Grèce 1969.

Les demi-finales, vendredi 27, opposeront Santos à Panathinaïkos et l'A.C. Milan à l'Internationale, les finales pour les première et troisième places étant prévues pour le dimanche 29. Ces quatre clubs disputeront ensuite quelques rencontres amicales dans d'autres villes des États-Unis et au Canada dont Toronto notamment.

**BELGIQUE**  
BRUXELLES (AFP) — Réuni aujourd'hui à Bruxelles, le comité directeur de la Fédération Internationale du Cyclisme Professionnel (F.I.C.P.) a, à l'unanimité, levé la suspension frappant le coureur Belge Eddy Merckx, accordant à ce dernier le bénéfice du doute. Merckx avait été suspendu pour un mois à dater du 2 juin, le contrôle anti-dopage effectué à l'issue de la 16e étape du tour d'Italie Parme - Savone s'étant révélé positif en ce qui le concerne.

Il est à prévoir qu'à la suite de cette décision, Eddy Merckx pourra participer le 28 juin prochain au tour de France.

**SUISSE**  
BRIGUE (AFP) — Cinq personnes ont été tuées, quatre autres grièvement blessées, et cinq autres légèrement, au cours de l'épreuve automobile de Naters-Blatten, dans le Haut Valais, course de côte qui était organisée pour la première fois. Lors de la première manche de cette épreuve, une Cobra 7 litres, pilotée par le Suisse Gaver Riechen, touchait littéralement catapultée sur un groupe de spectateurs. Toutes les victimes sont de nationalité suisse. Quant au pilote de la voiture, il est indemne. Le véhicule a été saisi pour enquête.

**HONGRIE**  
BUDAPEST (AFP) — Le Soviétique Ronald Klim a battu aujourd'hui à Budapest le record du monde du lancement du marteau par un jet de 74.52 m. L'ancien record appartenait à Gyula Zsivovszky (Hongrie) 73.76 m.

**ÉTATS-UNIS**  
SACRAMENTO (AFP) — Le jeune Américain Casey Carigan (18 ans) qui représente les États-Unis aux Jeux Olympiques de Mexico, a franchi 5.300 mètres à la perche samedi soir à Sacramento au cours d'une réunion de lycéens et collégiens, ce qui constitue un nouveau record national junior.

D'autre part, Willie McGee a été crédité de 9.3 au 100 yards à l'aide d'un vent juste à la limite de la tolérance.



La troisième ronde du tournoi intermédiaire de tennis sera complétée ce soir au club de Sillery. La mauvaise température a de nouveau dérangé le calendrier d'hier. Samedi, 25 matches furent disputés. Quelques rencontres ont nécessité la limite des sets. Claude Tremblay a vaincu Gaston Boudreau, 2-6, 8-6, 6-2. Le jeune Michel Lelièvre a défait Louis Gariépy, 4-6, 7-5, 6-3. Michel Bertin a triomphé de Jacques Bertrand, 6-3, 4-6, 6-3. Le favori no. 1 Gaston Blais a retiré André St-Georges, 6-0, 6-0.

- RÉSULTATS**
- P. Gauthier défait R. Lamarre, 6-4, 6-3.
  - C. Tremblay défait G. Boudreau, 2-6, 8-6, 6-2.
  - A. Boudoux défait A. Lavenderie, 7-5, 8-2.
  - P. Robitaille défait G. Poulot, 6-4, 6-1.
  - I. Dalle défait A. Cantin, 6-2, 6-2.
  - J. Lemieux défait M. Decoster, 6-3, 6-1.
  - G. Blais défait A. St-Georges, 6-0, 6-0.
  - P. Laperrière défait F. Papillon, 1-6, 6-3, 6-2.
  - P. Poulot défait R. Breton, 6-2, 6-2.
  - G. Demers défait R. Harvey, 6-0, 6-1.
  - J.P. Royer défait B. Richard, 6-2, 6-1.
  - C. Auger défait J. Trépanier, 6-4, 6-4.
  - G. Côté défait R. Damour, 6-1, 6-3.
  - C. Poirier défait J. Lambert, 6-2, 6-2.
  - F. Lamoureux défait J. Boudreau, 6-0, 6-3.
  - M. Roy défait Z. Morin, 2-6, 6-3, 6-3.
  - M. Burtin défait J. Bertrand, 6-3, 4-6, 6-3.
  - F. Clément défait C. Michaud, 6-3, 6-3.
  - A. Houde défait C. Capenas, 6-2, 6-2.
  - M. Lelièvre défait P. Tremblay, 6-3, 6-3.
  - C. Boiteau défait D. Poulot, 6-4, 6-0.
  - J. Bourbonnais défait D. Vallée, 6-3, 6-3.
  - C. Dionne défait P. Gauthier, 6-1, 6-3.
  - C. Poirier défait M. Lelièvre, 6-0, 6-4.

#### CALENDRIER

- Mars**
- 3 G. Blais vs P. Laperrière
  - 5 J. Lamoureux vs M. Robitaille
  - 6 A. Boudoux vs P. Robitaille
  - 6 J.P. Royer vs C. Auger
  - 6 M. Lavoie vs G. Labossière
  - 6 Y. Descoiteaux vs M. Voyer
  - 6 B. Côté vs M. Roussel
  - 7 C. Dionne vs G. Côté
  - 7 I. Dalle vs J. Boudreau
  - 7 J. Lemieux vs P. Moullet
  - 7 E. Bélanger vs R. Genois
  - 8 R. Legendre vs P. Morel
  - 8 M. Lelièvre vs J. Tardif
  - 8 D. Nocaudie vs R. Boudreau
  - 8 P. Perrault vs P.A. Lemoine
  - 9 P. Diamondon vs A. Barras
  - 9 D. Letzien vs O. de la Grandville
  - 9 M. Aubé vs A. Desjais
  - 9 F. Meunier vs J.C. Gosselin
- Notes: En cas de pluie, le calendrier demeure le même pour mardi soir.

### Coupe Davis

EDGBASTON (A.F.P.) — La Grande-Bretagne s'est qualifiée pour la finale de la coupe Davis, zone européenne groupe "A", en battant en demi-finale l'Allemagne de l'Ouest par trois victoires à deux.

Dans le dernier simple décisif, l'anglais Mark Cox a en effet battu Wilhelm Bungert par 6-3, 2-6, 6-10, 7-5 et 6-2.

La Grande-Bretagne rencontrera donc l'Afrique du Sud en finale.

**VALENCE (A.F.P.)** — C'est finalement par 4 victoires à 1 que la Roumanie a battu l'Espagne en demi-finale de la coupe Davis, zone européenne groupe "B".

En effet le dernier simple a été remporté par l'Espagnol Manuel Santana qui a triomphé du roumain Manuelescu par 6-1, 6-1, 6-1. Ce dernier remplaçait Ili Nastase, blessé.

**MOSCOU (A.F.P.)** — En demi-finale de la zone européenne (groupe "B") de la coupe Davis, l'Union Soviétique a finalement battu l'Italie par 5 victoires à zéro. Elle rencontrera la Roumanie en finale.

Résultats des deux derniers simples: Alexandre Metrevlev (URSS) bat Nicola Pietrangeli (Italie) 6-2, 6-2, 6-2; Thomas Leius (URSS) bat Eugenio Castigliano (Italie) 4-6, 3-6, 6-4, 7-5, 6-2.

**OMNIUM ANGLAIS**  
Par PA et AFP

Ken Rosewall a vaincu le Français Pierre Barthes 7-9, 6-3, 6-1, samedi dans la finale de l'omnium de tennis de l'Ouest de l'Angleterre tandis que Margaret Court et Judy Tegart triomphaient des Américaines Billie Jean King et Rosemary Casals 6-4, 6-2, dans la finale des doubles féminins.

Le Suédois Ove Bengtson a écrasé l'Américain 6-4, 7-5, dans la finale du tournoi de Kent tandis que la jeune Américaine Denise Carter disposait de l'Australienne Kerry Melville par 7-5, dans la finale féminine.

Dans le troisième simple, l'Allemand de l'Ouest Christian Kuhnik avait battu le Britannique Graham Sillwell par 6-4, 14-12, 7-5.

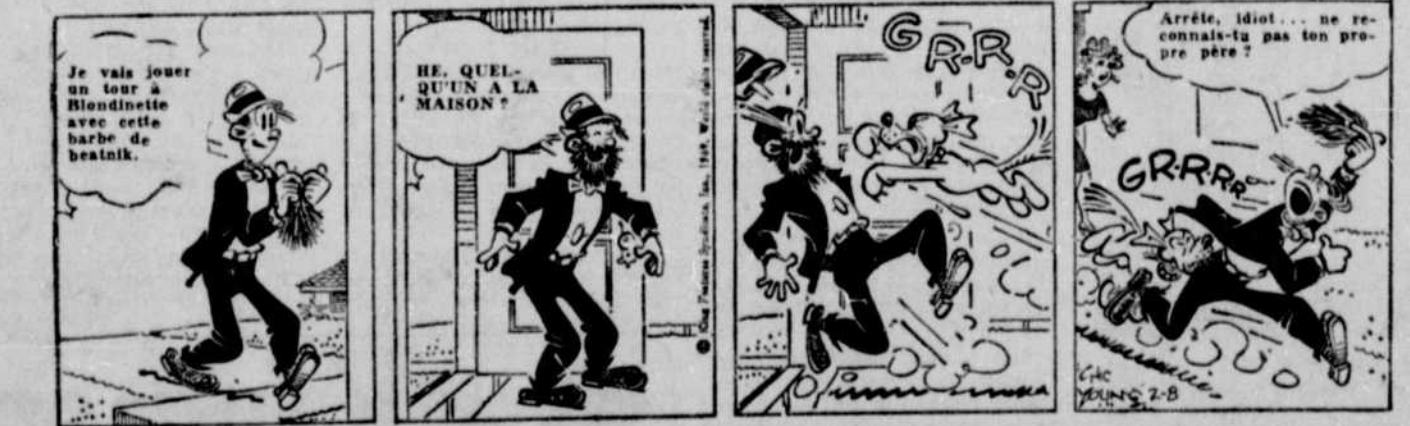
Le troisième simple a été remporté par le Roumain Ion Tiriuc qui a battu l'Espagnol Jose Luis Arilla par 6-2, 3-6, 6-2, 6-4.

### Barthes finaliste

BRISTOL (PA) — Le Français Pierre Barthes a vaincu l'Américain Clark Graebner 10-8, 6-4, en atteignant la finale de l'omnium de tennis de l'Ouest de l'Angleterre. Il affrontera Ken Rosewall, qui a vaincu son compatriote Roy Emerson 7-5, 6-4, dans l'autre demi-finale.

Mme Margaret Court, d'Australie a vaincu l'Américaine Billie Jean King 6-3, 6-3, dans la finale des simples-Dames.

### LA FAMILLE TETEBECHE par Chic Young



### TERRY ET LES PIRATES par George Wunder









LISEZ ET UTILISEZ LES ANNONCES CLASSÉES POUR D'EXCELLENTS RESULTATS

L'Action

Tél.: 522-4771

3, Place Jean-Talon, Québec, C.P. 1727

L'ACTION, quotidien catholique a été fondé en 1907 L'ACTION est membre de la Presse Canadienne, Agence France-Presse et de l'Audit Bureau of Circulation.

Les employés de L'ACTION, journal et imprimerie sont membres du Syndicat National de l'Imprimerie de Québec (C.S.N.) Inc., affilié à la Fédération Canadienne de l'Imprimerie et de l'Information C.S.N.

TARIF D'ABONNEMENT A « L'ACTION »

VENTE AU NUMERO 10¢

Livraison par porteurs aux adresses ci-dessous:

Ancienne-Lorette, Beauport, Cap-Rouge, Champlain, Charlevoix, Charny, Courville, Dubourg, Giffard, Gros-Pin, Lac St-Charles, Les Saules, Lévis, Loretteville, Neuchâtel, Notre-Dame des Laurentides, Orsainville, Québec, St-David, St-Émile, Ste-Foy, St-Romuald, Sillery, Village Huron, Ville de Vanier, Ville Montmorency.

40 CENTS PAR SEMAINE OU

\$18.00 par année

Pour nos abonnés qui paient directement à nos bureaux ou à l'un de nos représentants... Dans les autres centres où la distribution se fait par porteurs

35 CENTS PAR SEMAINE OU

\$18.00 par année

Table with columns for provinces (Québec, ETATS-UNIS, PAYS ÉTRANGERS) and rates per month/year.

COUPON D'ABONNEMENT

Subscription form fields: L'ACTION, C.P. 1727, QUEBEC 2, Qué., J'inclus le montant de... mois d'abonnement, Veuillez adresser comme suit: NOM: ADRESSE:

TARIF DES ANNONCES CLASSÉES

Flançailles, prochains mariages, décès, services funéraires, grandes messes, messes de requiem, remerciements pour sympathie, \$1.50 par insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel de 10¢.

A NOS ANNONCEURS!

Nos annonceurs sont invités à bien vérifier leurs annonces dès la première insertion, de façon à pouvoir nous signaler sans retard tout erreur qui se serait glissée dans les textes ou instructions.

Le Service de Publicité de L'ACTION.

Agents demandés

GROS PROFITS A FAIRE - Venez chausser, résidentiel ou commercial dans votre localité; à temps plein ou partiel, territoire exclusif. Peauf four-tourne échelonnés pour commandes petites, 7 jours de livraison. Chaussures hommes, femmes et enfants. Ecrivez: Casier 315, L'Action, 3, Place Jean-Talon. 12495 24/5 (s. 14/7) 6

Argent à prêter

POUR vous servir en première ou deuxième hypothèque, résidentielle ou commerciale. Andrieu, Levasseur, 40, rue Desjardins, Québec 4, Tél.: 525-6042. 12374 21/5 (1 ms) 15 j.n.o.

Argent à prêter

ARGENT A PRETER, en première hypothèque, résidentielle ou commerciale sur immeubles, dans la Cité de Québec et banlieue. Ballinger, Carrier & LeFevre, notaires, Desjardins, Québec. Tél.: 525-4637. 12644 7-6 (1 ms) 15

Particulier

PARTICULIER, je serais intéressé à prêter en 1ère et 2e hypothèques par tranche de \$2,000 à \$20,000, aux taux bancaires, acheter les hypothèques et les balances de vente sur propriété. Je peux vous donner une réponse la même jour. Appelez en tout temps: 626-4198. 12375 21/5 (1 ms) 15

Asphalte

TERRAINS, stationnement, cours, trottoirs, estimés, gratuits. Desrochers & Frères. Tél.: 12673 9-6 (1 ms) 18 A.

Assurances

LES PLUS ASSURANCES les risques, même les plus difficiles, automobiles, V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-GLASS - FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES

ACHÉTEZ vos bas-culottes au prix de gros - Pour informations, Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

CREME GLACEE MOLLE

BONNE condition, haut profit, machines neuves, formules V300 (R15) Couverture immédiate. Demandez: Pierre. Tél.: 653-2888. 12328 21/5 (1 ms) 20

A vendre - Divers

FIBRE-VERRE, pour recouvrement de piscine en ciment, bateau en bois, skidoo, etc. Faites-le vous-même. Provincial Chemical. Tél.: 529-2803. 12902 16-6 (1 ms) 21

BAS-CULOTTES



# Etudiez bien les garanties

De nos jours, on s'imagine mais bien à tort qu'il est facile de faire des achats. Le choix des articles est grand, chacun d'eux nous attire d'une façon particulière — cette chemise-ci n'a pas besoin de repassage, celle-là conservera sa couleur d'origine; cette peinture-ci ne s'écaillera pas, celle-là ne perdra pas son éclat. L'attrait de ces garanties nous amène souvent à faire des achats; toutefois, nous ne savons pas ce qu'elles valent pas plus que dans le cas des livres aux re-livres séduisantes dont ne peut faire la critique tant qu'on ne les a pas lus du début à la fin. Trop souvent, notre attention est tellement accaparée par les avantages que nous ne nous apercevons pas des exceptions. De fait, les garanties n'avantagent pas nécessairement le consommateur; elles peuvent tout aussi bien le désavantager.

Qu'est-ce au juste qu'une garantie? Ce qui s'appelle souvent une garantie est vraiment en droit, un engagement ou une condition — c'est-à-dire, une promesse du fabricant ou du détaillant en ce qui concerne notamment la qualité, le rendement, l'état ou la convenance de l'article. Toutes les garanties se répartissent en deux catégories: les "implicites" et les "explicites".

Des garanties et conditions implicites sont des promesses implicites en droit par suite de décisions judiciaires et de dispositions statutaires de lois provinciales comme les lois relatives aux ventes de marchandises. On les appelle "implicites" parce que la loi les impose au vendeur.

Ces promesses impliquent que le marchand a le droit de vendre les marchandises; que les marchandises fournies sont conformes à la description ou aux échantillons montrés; que l'article est en bon état et convient à l'usage désigné. Une partie de la protection qu'assurent les "garanties implicites" peut toutefois être annulée dans les cas où existe une "garantie explicite".

Des garanties explicites sont des promesses précises, faites par le fabricant ou le détaillant comme il est mentionné ci-dessus, à l'égard de la qualité, du rendement, de l'état etc. La "garantie explicite" se différencie notamment des "garanties implicites" du fait qu'en l'acceptant nous consentons souvent, comme conditions d'acceptation, à renoncer à celles-ci. Dans de tels cas, la garantie peut bien ne pas être aussi avantageuse que nous l'avions imaginée.

On devrait lire attentivement toutes les garanties; on doit chercher les "si" et les "mais". EXIGEZ TOUJOURS DES GARANTIES ÉCRITES. Il est bien clair qu'il vous sera difficile d'établir que l'on vous a donné une garantie si celle-ci n'a pas été précisée par écrit.

Voici les "garanties explicites" les plus courantes:

La garantie limitée: Elle limite la durée de la garantie, par exemple dans le cas où il est indiqué "garantie de 90 jours" ou "garantie d'un an".

**La garantie sans condition:**  
Un article est garanti sans condition pour une période déterminée. Par exemple, le fonctionnement d'une horloge peut être garanti pour un an. Des garanties sans condition d'un autre genre sont parfois offertes par des grands magasins ou autres établissements qui ont adopté la règle suivante: "Satisfaction ou argent remis".

**La garantie à vie:** Cette garantie est trompeuse, car vous risquez de penser à la vie dont il est question comme étant la vôtre. En réalité, elle signifie habituellement le temps que dureront les marchandises ou qu'existera la compagnie, et cette période peut être étonnamment courte.

**La garantie des pièces:** Elle ne s'applique qu'à certaines pièces normalement des pièces d'appareils. Par exemple, la garantie des pièces peut s'appliquer à toutes les parties d'un appareil de télévision à l'exception du meuble et de la lampe-écran. Elle peut même s'appliquer à des pièces qui ne s'usent pas véritablement. Elle peut également ne pas s'appliquer à des pièces qui ne proviennent pas du fabricant — par exemple, un accumulateur de voiture. Elle peut ne pas comprendre les frais du service nécessaire pour trouver la pièce défectueuse, de la main-d'œuvre pour la réparer ou de l'expédition. Toutefois, des établissements de bonne réputation se chargeront souvent de ces frais.

**Les garanties sur les automobiles:** Certains fabricants d'automobiles offrent une garantie d'un ou de 12,000 milles sur toutes les pièces. Cette garantie peut rester en vigueur à l'égard du "groupe propulseur" pour une période de cinq ans à compter de la date de vente initiale, ou pour un parcours de 50,000 milles. Le client est tenu de suivre un programme d'entretien prescrit, ce qui peut être dispendieux. Si vous lisez attentivement la garantie, vous constaterez peut-être qu'il vous incombe de remplacer le garnissage des freins, les bougies, le condensateur, ainsi que de veiller à l'alignement des roues et ainsi de suite. La garantie ne reste en vigueur que si la compagnie décide que les conditions d'entretien requises ont été remplies à sa satisfaction.

**La garantie à parts égales:** Elle est parfois offerte par les vendeurs de voitures d'occasion. Elle stipule que le vendeur et l'acheteur partageront les frais des réparations, mais d'habitude, c'est chez le vendeur qu'elles doivent être faites. S'il manque de scrupules, il peut augmenter les frais. Il aurait parfois été moins dispendieux de faire effectuer les réparations ailleurs.

De fait, que devrait donc contenir une garantie? Elle devrait indiquer par écrit ce qui suit, sur l'étiquette, le livret ou l'acte de vente:

1—Le produit — ou les parties du produit — faisant l'objet de la garantie.

2—Les matières faisant l'objet — ou exclues — de la garantie. Par exemple, si l'on doit renvoyer un article pour le faire réparer, qui doit payer les frais de main-d'œuvre et d'expédition?

3—La durée de chaque partie de la garantie — pendant combien de temps reste-t-elle en vigueur?

4—Les conditions que doit remplir l'acheteur afin d'obtenir la garantie. Il est parfois nécessaire de remplir une formule et de la renvoyer à la compagnie.

5—La manière précise selon laquelle le vendeur remplira ses promesses, c'est-à-dire s'engage-t-il à réparer ou remplacer l'article ou à effectuer un remboursement?

6—L'identité du garant — le vendeur ou le fabricant. Cette précision est importante si l'acheteur s'installe dans une autre ville et constate par la suite que l'article n'est pas tel qu'on le prétendait.

Si l'on ne fait pas honneur à une garantie dans les circonstances précisées, entrez en communication avec le bureau principal de l'établissement en cause. Vous pouvez également soumettre l'affaire à votre bureau de la consommation (1) provincial ou (2) fédéral pour en obtenir des conseils, ou vous pouvez la mettre entre les mains de votre avocat si vous jugez que cette façon de procéder est pratique en fonction des frais et des tracas.

Lorsque vous acceptez une garantie, vous passez un contrat avec le marchand ou le fabricant. Aussi devez-vous, comme dans le cas de tous les contrats, lire attentivement les petits caractères pour vous assurer que la garantie n'exagère pas les avantages et ne cache pas des exceptions — des exceptions qui pourraient vous coûter plus que vous ne vous attendiez de payer.

## Décès de Mme Rolland Paquet

Mme Rolland Paquet, née dame Albertine Ferland, épouse de Rolland Paquet, est décédée accidentellement le 12 juin 1969, à St-Flavien de Lotbinière, à l'âge de 54 ans et sept mois.

Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses deux fils et belles-filles: M. et Mme Onil Paquet (Doris Dupont), M. et Mme Camille Paquet (Thérèse Turcotte); ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Alfred Ferland (Pearl Catlan); Mlle Alma Ferland, M. et Mme Albert Ferland (Loretta Thompson), M. et Mme Hilaire Bergeron (Annette Ferland), M. et Mme Arcade Ferland (Lucienne Cayer), M. et Mme André Therrien (Beatrice Ferland), Soeur Rosée Paquet et Soeur Ludvine Paquet de la Congrégation des Ursulines, Mme Yve Arthur Paquet (Berthe Dumont), M. Lucien Paquet, Mme Yve Armand Paquet (Madeleine Roy), M. et Mme Gédéon Moreau (Alberta Paquet), M. et Mme Gilles Arpin (Clarisse Paquet), ainsi que plusieurs neveux et nièces.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire A. Ferland & Fils de St-Flavien. Les funérailles auront lieu lundi, 16 juin, à 4 heures p.m., en l'église de St-Flavien et l'inhumation aura lieu au cimetière paroissial.

La dépouille mortelle est exposée au salon funéraire A. Ferland & Fils de St-Flavien.

## SERVICES SPÉCIAUX

MONUMENTS funéraires, vente, réparation, nettoyage, peinture, lettres, au cimetière, Villeneuve & Frère, manufacturier, 1050, Canadienne, Tél.: 523-5334.



11907 25/4 (L.mer.v. au 21/6) S.S.

## Gardenia Ltée FLEURISTE

maintenant à sa NOUVELLE BOUTIQUE 1272, Chanoine-Morel, Qué. 6

683-2166

11952 28/4 (L.mer.v. au 25/6) S.S.

## Message du Général C. de Gaulle

PARIS (AFP) — Le général de Gaulle a adressé à M. Georges Pompidou le message suivant:

"Pour toutes raisons nationales et personnelles, je vous adresse mes biens cordiales félicitations". Signé: Charles de Gaulle

## LES ÉCHECS

LE CHAMPIONNAT DU MONDE

Petrosian avait repris un peu du terrain perdu lorsqu'il a gagné la 20e, mais il a tout de suite retombé à deux points en arrière en perdant la 21e. Comme la 22e a été nulle, il devra gagner les deux dernières parties pour conserver son titre. Voici la 20e, jusqu'à l'ajournement, le reste ne nous étant pas encore parvenu:

Blancs: Petrossian (10)  
Noirs: Spassky (12)  
Gambit Dame Refusé

1 c4, e6; 2 d4, d5; 3 Cf3, Fc7; 4 Cc3, Cf6; 5 Fg5, 0-0; 6 d3, h6; 7 Ff6, Ff6; 8 Dd2, b6; 9 cxd5, e:d5; 10 b4, Fb7; 11 Tb1, c6; 12 Fd3, Cd7; 13 0-0, Tc8; 14 Tf1, a5; 15 ba5, Ta5; 16 Ff5, Ta6; 17 Tb3, g6; 18 Fd3, Ta7; 19 Tf1, Fg7; 20 a4, Dd7; 21 Ff1, Fa6; 22 b4, Ff1; 23 Tf1, h5; 24 Tf1, Taa8; 25 g3, Dd6; 26 Rg2, Rf8; 27 Td1, Rg8; 28 Dd1, Ff8; 29 T3b2, Fg7; 30 Tc2, Ta7; 31 Tf1, Ch8; 32 Cc2, Tc7; 33 Dd3, Ta7; 34 Db3, Ta6; 35 Cf4, Td8; 36 Cd3, Ff8; 37 Cf5, Tc8; 38 Tc3, Fc7; 39 Cf4, Ff6; 40 Ccd3, Ta5... Quel a été le coup scélé de Petrossian? Il semble que ce soit 41 Cb4, attaquant une troisième fois le Pion d5, qu'il butine depuis quelque temps.

N.150669 PHN

## MOTS CROISÉS

Problème No 127

HORIZONTAL

- Opération chirurgicale qui a pour but de refaire un nez.
- Ville d'Angleterre — Poète grec du VIIe s. av. J.C.
- Roi de Juda — Prénom féminin.
- Adj. possessif — Ce qui termine un objet — Bière anglaise.
- Bateau long et plat — Troisième personne.
- Saillie à la partie inférieure d'une pipe — Venu au monde.
- Prière, oraison — Mot arabe signifiant fils.
- Petite passe entre l'île d'Éubée et la Béotie — Vicieuse, corrompue.
- Ville des États Unis — Louanges.
- Refuser de reconnaître un droit.
- Service anniversaire fondé pour le repos de l'âme d'un défunt — Chicaneur sur des riens (Fam).
- Située — Peu de chose.

VERTICAL

- Carte à jouer — Symbole du weber — Chef-lieu de (Eure).
- Nom ancien du mont Balkan — Se jette dans l'océan Glacial.

SOLUTION No 126

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
R	R	E	A	C	T	I	L	E			
E	D	M		E	O	L	S				
P	O	U	P	A	R	T	C	O	U		
A	N	G	E	A	R	T	T	R	I		
V	A	I	R	S	A	R	A	D	E		
E	T	L	A	C	A	N	A	L	A		
R	A	R	E	T	E	M	E	L	A		
I	R	O	F	E	T	I	D	E			
A	R	G	U	N	I						
G	E	L	R	I	G	O	L	O			
A	N	S	E	V	E	I	T	E			
G	E	N	E	P	R	E	T	E			

# Nécrologie

**BOIES** — A Québec, le 14 juin 1969, à l'âge de 65 ans, est décédé M. Napoléon Boies, employé du C.N.R. à sa retraite, époux de dame Thérèse Frédéric, père de Claudette, Denise (Mme Gaston Gignac), André, Hughes, Charlotte (Mme Yves Pellerin), France, frère de Charles-Henri Boies. Il demeurait à 33, des Frères Oust.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures 30.

Départ du foyer funéraire J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue, à 9 heures 15 pour l'église de St-Albert le Grand et de là au cimetière Belmont.

16-6 (1 fs)

**BOURGET** — A Québec, le 13 juin 1969, à l'âge de 78 ans, est décédé M. Arthur Bourget, époux de feu dame Alexandra Fraser. Il demeurait à 970, Casot.

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 46 Ouest, Boul. St-Cyville à 8 heures 45, pour l'église Notre-Dame-du-Chemin et de là au cimetière Belmont.

14-4 (2 fs)

**CHOUINARD** — A l'Hôtel-Dieu de Montmagny, le 13 juin 1969, à l'âge de 49 ans, est décédée dame Rose Beaulieu, épouse de M. Odilon Chouinard, fille de M. Arthur Beaulieu, mère de Huguette, Richard, soeur de Honorat, René, Gérard, Edmond, Germaine (Mme Armand Lebel), Rolland. Elle demeurait à Tourville, (L'Islet).

Les funérailles auront lieu mardi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Claudine Lavoie, Tourville, à 2 heures 50 pour l'église de Tourville et de là au cimetière paroissial.

16-6 (1 fs)

**GERMAIN** — A St-Casimir, Co. Portneuf, le 14 juin 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Donat Germain, époux de dame Laura Tremblay.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures 20.

Départ des salons mortuaires J.-H. Lacourcière, à 9 heures 50 pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial.

16-6 (2 fs)

**GIRARD** — A Beauport, le 14 juin 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Maria Côté, épouse de feu M. Joseph Girard, soeur de Mme Téléphone Moreau (Marie), Mme Joseph Dufour (Yvonne), Mme Xavier Larouche (Joséphine), Robert et Albert.

Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures.

Départ du foyer funéraire F.-X. Bouchard Inc., 4100, boul. Ste-Anne, à 3 heures 50 pour l'église de St-Gregoire et de là au cimetière paroissial.

16-6 (1 fs)

**MAURIS** — A Québec, le 14 juin 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Eugénie Thiboutot, épouse de feu M. Jules Mauris, mère de Annette, Roger, Lucienne, Marthe, Lucille, Jeannine, Gérard, André, Suzanne (Mme André Cullerier). Elle demeurait à 787, avenue Sabrevois, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 juin, à 3 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, Quatre-Bourgeois, à 1 heure pour l'église de Ste-Anne de la Pocatière et de là au cimetière ville La Pocatière.

16-6 (2 fs)

## SERVICE ANNIVERSAIRE

**PAQUET** — Mardi le 17 juin à 7 1/2 heures p.m. en l'église de Neufchâtel, sera chanté le service anniversaire de Mme Rodolphe Paquet (née Laura Thibodeau). Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

12923 14-6 (2 fs) S.A. Paquet

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 9 heures 45 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

16-6 (2 fs)

**CORRIVEAU** — A Lévis, le 13 juin 1969, à l'âge de 46 ans, est décédée dame Madeleine Corriveau, épouse de M. Roger Pouliot, fille de Mme Pierre Corriveau, mère de Micheline, soeur de Roland, Simone (Soeur Elizabeth-de-la-Trinité), Rolland (Mme Benoît Pouliot). Elle demeurait à 97, rue St-Louis, Lévis.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ de la résidence funéraire Richard Gauthier, 25, avenue Bégin, Lévis, à 2 heures 45 pour l'église du C.N.R. et de là au cimetière Mont-Marie.

16-6 (2 fs)

**COTE** — A L'Ange-Gardien, le 14 juin 1969, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Paul-Eugène Côté, époux de dame Gisèle Mercier, père de Richard, Michel et Gaston. Il demeurait à 2, Tricentenaire, Ange-Gardien.

Les funérailles auront lieu mardi, à 3 heures.

Départ des salons mortuaires F.-X. Bouchard Inc., 4100, boul. Ste-Anne, Montmorency, à 2 heures 50 pour l'église de l'Ange-Gardien et de là au cimetière paroissial.

16-6 (1 fs)

**COTE** — A Montmagny, le 14 juin 1969, à l'âge de 54 ans, est décédé M. Romeo Côté, époux de dame Emelda Boulanger, père de France, Carole, Claude, frère de Alfred, Gérard, Raymond, Sylvio, Thérèse.

Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures.

Départ du foyer funéraire Laurent Normand, 115, rue St-Louis, à 3 heures 45 pour l'église de St-Thomas et de là au cimetière paroissial.

16-6 (2 fs)

**DUVAL** — A l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur, Québec, le 14 juin 1969, à l'âge de 86 ans, est décédée dame Edith Dubé, épouse de feu M. J.-A. Duval. Elle demeurait autrefois à St-Roch.

Les funérailles auront lieu mardi, le 17 juin 1969, à 4 heures.

Départ de la résidence funéraire Cie Hubert Moisan, 253, St-Joseph, à 3 heures 50 pour l'église de St-Roch et de là au cimetière St-Charles.

16-6 (1 fs)

**GERMAIN** — A St-Casimir, Co. Portneuf, le 14 juin 1969, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Donat Germain, époux de dame Laura Tremblay.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures 20.

Départ des salons mortuaires J.-H. Lacourcière, à 9 heures 50 pour l'église de St-Casimir et de là au cimetière paroissial.

16-6 (2 fs)

**GIRARD** — A Beauport, le 14 juin 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée dame Maria Côté, épouse de feu M. Joseph Girard, soeur de Mme Téléphone Moreau (Marie), Mme Joseph Dufour (Yvonne), Mme Xavier Larouche (Joséphine), Robert et Albert.

Les funérailles auront lieu mardi, à 4 heures.

Départ du foyer funéraire F.-X. Bouchard Inc., 4100, boul. Ste-Anne, à 3 heures 50 pour l'église de St-Gregoire et de là au cimetière paroissial.

16-6 (1 fs)

**MAURIS** — A Québec, le 14 juin 1969, à l'âge de 72 ans, est décédée dame Eugénie Thiboutot, épouse de feu M. Jules Mauris, mère de Annette, Roger, Lucienne, Marthe, Lucille, Jeannine, Gérard, André, Suzanne (Mme André Cullerier). Elle demeurait à 787, avenue Sabrevois, Ste-Foy.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 18 juin, à 3 heures.

Départ du funérarium Lépine Ltée, 2815, Quatre-Bourgeois, à 1 heure pour l'église de Ste-Anne de la Pocatière et de là au cimetière ville La Pocatière.

16-6 (2 fs)

**GIROUX** — A Courville, le 14 juin 1969, à l'âge de 59 ans, est décédé M. Lucien Giroux, époux de dame Marie-Anne Bernard, père de Gilles, Pierre, Yves, Laurent, Bernard, Réal et Guy. Il demeurait à 55, Saintonge, Courville.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ des salons mortuaires F.-X. Bouchard Inc., 2290, avenue Doyale, Courville, à 9 heures 50 pour l'église de Courville et de là au cimetière paroissial.

16-6 (1 fs)

**HEBERT** — A Ste-Famille, le 13 juin 1969, à l'âge de 82 ans, est décédée Mme Valérie Hébert, épouse de feu Almanzar Blouin, mère de Robert, Roland, Blandine (Mme Joseph Louis Giguère), Julia (Mme René Bolduc), Jacqueline (Mme Marcelin Boudreau). Elle demeurait à 67, avenue Royale, Ste-Famille.

Les funérailles auront lieu mardi, à 10 heures.

Départ des salons funéraires F.-X. Bouchard Inc., 43 Royale, St-Pierre à 9 heures 30, pour l'église Ste-Famille et de là au cimetière paroissial.

14-6 (2 fs)

**LAINÉ** — A Québec, le 15 juin 1969, à l'âge de 62 ans, est décédé M. Charles-Henri Lainé, typographe au Soleil, époux de dame Annie O'Connell, père de Robert, et grand-père de Nancy Lainé. Il demeurait à 298, 5ième Rue.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 11 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils Ltée, 990, 1ère Avenue, à 10 heures 40 pour l'église de St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick.

16-6 (2 fs)

**LEGARE** — A l'Hôpital St-François d'Assise, le 13 juin 1969, à l'âge de 74 ans et 7 mois, est décédée dame Alice Robin, épouse de M. Léon Légaré. Elle demeurait à 543, 3e Avenue, Apt. 1.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Paul-H. Tremblay, 698, 5e Rue, à 9 heures 45 pour l'église de St-Esprit et de là au cimetière St-Charles.

16-6 (2 fs)

**LETELLIER** — A Québec, le 15 juin 1969, à l'âge de 81 ans, est décédée Mlle Marie-Ange Letellier, St-Juste, fille de feu M. Alphonse Letellier de St-Juste et de feu dame Marie Leclerc. Elle demeurait à l'Hôpital Général, Boul. Langelier.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 9 heures.

Départ de la résidence funéraire Arthur Cloutier & Fils, 975 avenue Marguerite-Bourgeoys, à 8 heures 45 pour l'église des Sts-Martyrs-Canadiens et de là au cimetière paroissial.

16-6 (2 fs)

**PARENT** — A St-Romuald, le 14 juin 1969, à l'âge de 53 ans, est décédé subitement M. Maurice Parent, menuisier, époux de dame Gertrude Dumont, fils de M. Edmond Parent, père de Marguerite, Jean-Guy, Pauline, Monique, Hélène, André, frère de Lorenzo, Paul-Emile. Il demeurait à 35, rue Paul, St-Romuald.

Les funérailles auront lieu mercredi, à 10 heures.

Départ de la résidence funéraire Claude Marcoux Ltée, 96, de la Fabrique, St-Romuald, à 9 heures 45 pour l'église de St-Romuald et de là au cimetière paroissial.

16-6 (2 fs)



# Election à la présidence française: 2e tour

## Un gaulliste succède à De Gaulle à l'Elysée

# La Ve République fondée par de Gaulle continue!

PARIS (AFP) — L'élection de M. Georges Pompidou à la présidence de la République n'a provoqué hier soir aucune surprise chez les observateurs et est conforme à ce que laissent prévoir les plus récents sondages.

En fait, la partie s'était jouée au premier tour et Georges Pompidou l'avait gagnée parce qu'il avait réussi à réunir sur son nom l'essentiel de l'électorat gaulliste qui manifestait ainsi, malgré la démission du général de Gaulle, sa solidité.

Face à ce bloc représentant environ 44% des Français, le principal adversaire de Georges Pompidou, Alain Poher n'avait pu réunir que 24% des suffrages. Performance moins bonne que ne le laissent prévoir les sondages et qui constituait une base de départ insuffisante pour le deuxième tour.

C'est sans doute parce qu'ils en avaient conscience que certains leaders centristes tentèrent d'obtenir de M. Poher qu'il se retire de la compétition. Mais le président par interim s'y refusa, estimant en particulier qu'il n'avait nulle raison de laisser face à face M. Pompidou et le candidat communiste, arrivé troisième, Jacques Duclos.

Les consignes d'abstention données par l'ensemble de l'extrême-gauche, communistes, trotskystes, parti socialiste unifié, achevèrent de réduire les chances de M. Poher. Et certains observateurs se sont même demandés si la décision d'abstention du parti communiste n'avait pas été facilitée par le fait qu'ils jugeaient de toutes façons trop aléatoires les possibilités de succès du candidat centriste, ce que les résultats de cette nuit ne dément pas.

Avec un gaulliste qui succède à de Gaulle à la présidence de la République, c'est, notent les observateurs, la 5e République fondée en 1958, qui continue. Sur le plan de la doctrine et des institutions. Mais aussi en ce qui concerne le personnel politique français,

de nombreuses personnalités de la quatrième République qui se trouvaient dans l'opposition depuis onze ans avaient appuyé la candidature de M. Poher.

La défaite de ce dernier est également la leur. Il reste que les résultats de la nuit dernière sont susceptibles d'encourager Pompidou à aller plus avant dans la voie de l'ouverture qu'il avait annoncée au cours de sa campagne électorale et qui lui avaient déjà valu l'appui d'un certain nombre de leaders centristes jusqu'ici dans l'opposition comme MM. Pleven ou Duhamel. En effet les chiffres montrent que si le nouveau président de la République doit recueillir environ 11 millions de suffrages le camp des abstentionnistes et des votes blancs groupera 9,5 millions de citoyens tandis que M. Poher obtiendra 8,5 millions de voix.

Cette "répartition" du pays réelle est donc très différente de celle qui existe depuis un an à l'Assemblée nationale où les gaullistes, avec leurs alliés républicains, indépendants disposent de 360 sièges sur 487.

Cette distorsion sera encore accentuée par le ralliement probable d'une vingtaine de centristes qui augmenteront d'autant la massive majorité parlementaire dont pourra disposer le nouveau président de la République et son futur premier ministre.

### "Continuité et ouverture"

PARIS (AFP) — "Continuité et ouverture", la formule du nouveau président de la République s'applique aussi à la politique extérieure. Mais M. Pompidou l'a souligné à maintes reprises, cette politique repose sur "l'indépendance nationale". Sur les grands problèmes de l'heure, le nouveau chef de l'Etat a pris au cours des derniers jours de la campagne électorale les positions suivantes:

— Les Etats-Unis et l'OTAN. — Les alliances de la France seront maintenues en particulier avec les Etats-Unis, cependant il n'est pas question d'un retour dans l'organisation intégrée de l'OTAN.

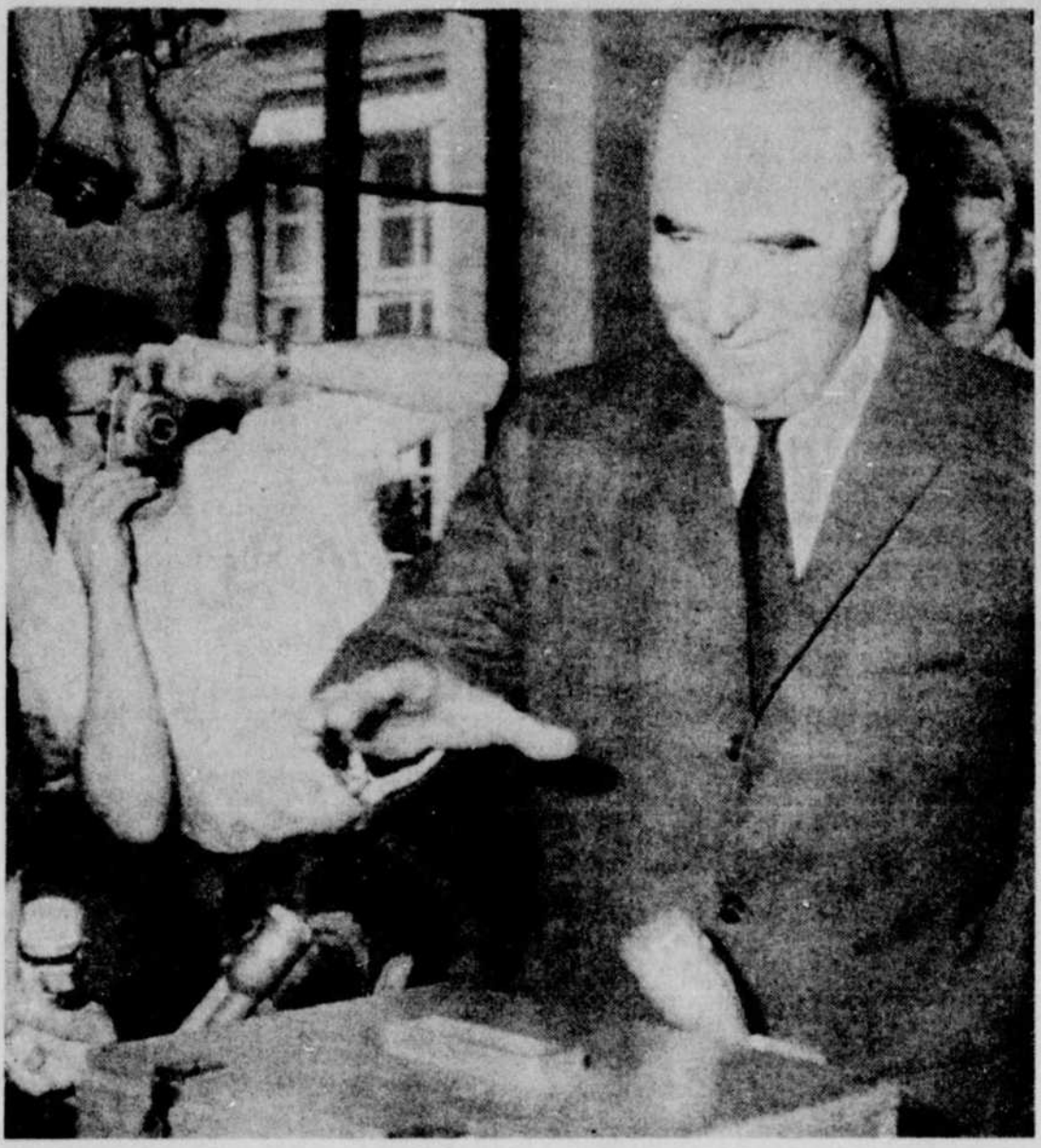
— Europe de l'Est. — Il faut développer avec elle les relations économiques, culturelles et politiques. Malgré la "douloureuse" affaire tchèque, l'intérêt permanent de la France et de la Russie veut qu'elles coopèrent le plus possible.

— Europe des six. — Il faut partir d'une base solide et créer l'Europe "dans les faits", notamment par l'approfondissement du Marché commun. Avant de passer à l'Europe politique, il faut que les Européens acquièrent une conscience politique commune. Quant à la candidature britannique, il faut d'abord en discuter à six, dans une conférence des chefs d'Etat et de gouvernement et de vérifier si l'extension du Marché commun ne modifiera pas les délicats équilibres auxquels on est parvenu. La coopération franco-allemande, sans être "privilégiée", restera à la base de la coopération européenne.

— Moyen-Orient. — Israël a le droit d'exister "dans l'indépendance et la sécurité". Le peuple palestinien, de son côté, doit sortir de la misère où il vit depuis vingt ans. Le règlement doit être recherché sur la base de la résolution des Nations unies. L'embargo sur les armes doit être appliqué à tous les belligérants. Si ce n'était pas le cas, la France serait amenée à réviser sa position.

— Le Tiers-Monde. — Il faut aider efficacement à son développement, mais des rapports privilégiés doivent être maintenus entre la France et les Etats indépendants qui ont fait partie de l'ensemble français.

— Problèmes monétaires. — La situation du franc peut être maintenue. Le monde occidental, toutefois se trouve tout en tier en état d'inflation et il faudra aller à un accord international dans tous les domaines financiers.



Le nouveau président de la République française, M. Georges Pompidou, a exercé tôt hier son droit d'électeur en déposant son bulletin de vote à Orvilliers dans la banlieue ouest de Paris. Derrière M. Pompidou, son épouse Claude.

## Réactions

### Jacques Chaban-Delmas

PARIS (A.F.P.) — M. Jacques Chaban-Delmas, président de l'Assemblée nationale, a déclaré, à la suite de l'élection de M. Georges Pompidou à la présidence de la République: "Par sa netteté et aussi par l'échec de la manœuvre de désertion des urnes, l'élection à la présidence de la République de M. Georges Pompidou va assurer la poursuite de l'oeuvre du général de Gaulle, en permettant à la France d'être gouvernée sous l'autorité d'un chef d'Etat véritable, dont la volonté de réconciliation va entraîner l'union du peuple français pour l'accomplissement de son destin.

"Seuls seront exclus de la communauté nationale ceux qui s'en exclueront d'eux-mêmes soit en refusant les institutions de la Ve République, soit en préférant la révolution aux réformes".

D'autre part, M. Pierre Mauroy, au nom du parti socialiste (S.F.I.O.), a estimé: "L'élection de M. Georges Pompidou ne change rien aux problèmes qui se posent. Ces problèmes sont d'abord ceux de la crise sociale, économique, monétaire, auxquels le nouveau président de la République n'a proposé aucune solution. Notre combat reste celui du socialisme qui propose des solutions de justice et de progrès qui finiront par s'imposer".

### Debré, Duhamel et Abelin

PARIS (AFP) — M. Michel Debré, ministre des Affaires étrangères, a déclaré en commentant les résultats de l'élection présidentielle: "M. Pompidou va donc être le prochain président de la République. Tous les Français peuvent s'en réjouir (...) et il est indispensable que l'ensemble des Français voient l'avenir avec confiance".

"En ma qualité de ministre des Affaires étrangères, a-t-il ajouté, je me suis réjoui de voir que M. Pompidou a affirmé la continuité de la politique étrangère de la France, ce qui est capital".

De son côté, M. Jacques Duhamel, leader centriste qui a soutenu la candidature de M. Pompidou, a souligné que l'ancien premier ministre "est élu dans des conditions qui lui donnent l'autorité voulue pour exercer le mandat de représenter tous les Français et de représenter la France".

"Mais, a-t-il dit, l'élection du président de la République n'est pas un aboutissement, elle est un point de départ. Une phase nouvelle de la politique française pour accomplir avec sérieux et détermination, et dans l'esprit nouveau qu'il a défini, les tâches fixées au cours de sa campagne par M. Georges Pompidou".

En revanche, M. Pierre Abelin, centriste favorable à la candidature de M. Alain Poher a estimé: "M. Pompidou a gagné mais M. Poher n'a pas perdu la partie car il a préparé l'avenir en permettant à une force importante de s'affirmer. Il groupera autour de lui tous ceux qui, en dehors du parti communiste et de l'U.D.R., désirent un changement".

### Antoine Pinay

PARIS (AFP) — M. Antoine Pinay, ancien président du Conseil, a déclaré à l'AFP: "Ce résultat ne me surprend pas. Je me réjouis de voir l'agitation de la période électorale enfin terminée. J'ai espoir que le gouvernement sera rapidement constitué pour pouvoir s'atteler à la tâche difficile qui l'attend".

### Rocard, Estier et Billières

PARIS (A.F.P.) — M. Michel Rocard, (extrême-gauche), l'un des candidats du premier tour de l'élection présidentielle, a déclaré, en commentant les résultats du second tour: "Ce qui nous paraît important c'est, pour l'ensemble du socialisme de ce pays, de se déterminer dans un certain nombre d'actions positives. Nous allons avoir à combattre une politique économique. Ce combat passera par les grèves, par des déclarations mais aussi par des manifestations. Il peut en rester là mais également prendre d'autres formes".

Après avoir affirmé que la gauche aurait d'autres combats sur le plan de la politique étrangère, M. Rocard a ajouté: "On verra bien qui nous rejoindra. Ce sera le vrai problème de la gauche".

De son côté M. Claude Estier, au nom de la convention des institutions républicaines (fédération Mitterrand), a estimé: "Nous restons convaincus que seul un candidat unique de la gauche bénéficiant du vaste courant populaire qui avait assuré la victoire du "non" au référendum aurait pu aujourd'hui l'emporter. De cette épreuve électorale, la gauche sort sérieusement meurtrie mais des millions d'hommes et de femmes qui n'ont pas été représentés à ce second tour de scrutin attendent qu'elle retrouve le chemin de son unité".

Quant à M. René Billières, président du parti radical socialiste, qui a appuyé la candidature du candidat centriste M. Alain Poher, il a déclaré: "Si la gauche démocrate sait comprendre cette dure leçon et entreprendre l'indispensable effort de redressement et de renouveau, c'est elle qui devrait, maintenant, en tirer le meilleur parti".

### Jacques Duclos

"De qui est sûr et certain, c'est que le nouveau président de la République n'est l'élu que d'une minorité de Français. Dans ces conditions-là, il est clair que la formule que nous venons de lancer, à savoir l'affaiblissement de son autorité, est déjà réalisée.

## "Un combat utile"

PARIS (AFP) — M. Alain Poher a déclaré à la suite des résultats du second tour de l'élection présidentielle: "Mes premières pensées ce soir vont vers la France qui a su, dans une période difficile, à l'occasion d'une transition délicate, conserver son calme et qui m'a aidé à éviter le chaos vers bien des millions de Français et de Françaises qui, par leurs suffrages, viennent de m'exprimer leur confiance.

"Au deuxième tour de scrutin quoique on en ait dit, se sont affrontées, non seulement deux politiques, mais deux conceptions de la politique. D'un côté un parti ayant mis à son service l'appareil de l'Etat et ne présentant comme alternative que lui-même ou la dictature communiste.

"Nous avons tous pris connaissance ce soir des résultats et nous avons vu que la consigne d'abstention du parti communiste a été suivie. Le résultat n'en est que plus significatif en ce qui nous concerne.

Nous représentons les espérances de Français de toutes origines qui ne se sont pas résignés à la division sommaire et abusive de la patrie. Ces Français, qui sont près de 8 millions à l'heure actuelle, m'ont fait l'honneur de se rassembler sur mon nom. Je les en remercie. Il faut que leur union demeure pour constituer demain une force de recours s'il en est besoin. Il faut que les rejoignent beaucoup de nos compatriotes qui n'ont pas encore pris conscience du sens de notre combat pour une démocratie ouverte au dialogue, à la justice sociale et au progrès économique.

"Tel sera le sens des efforts que nous poursuivrons avec objectivité et fermeté. Il s'agit pour moi en particulier d'un

devoir national", a conclu M. Poher.

Le président de la République par interim a confirmé qu'il venait d'adresser à M. Georges Pompidou, président élu, un télégramme de félicitations.

M. Alain Poher a adressé hier soir à M. Georges Pompidou le télégramme suivant:

"J'adresse mes félicitations personnelles au président élu de la République. Souhaite pour la France plein succès votre mandat. Puisse l'esprit démocratique animer votre action future et permettre à tous les Français de connaître une ère nouvelle de dialogue".



ALAIN POHER

## Le toit tombe sur la foule

SEGOVIE (AFP) — Le Banquet que la société de produits alimentaires "Spar" avait offert dimanche après-midi dans le site grandiose de la Sierra de Guadarrama, au nord de Madrid, où quelques cinq cents gérants de ses magasins distributeurs du centre de l'Espagne, s'est achevé en catastrophe. Quarante-six convives ont péri, écrasés sous des dalles de ciment armé du toit du bâtiment, loupé pour la circonstance. Cent vingt-quatre autres ont été admis dans les hôpitaux de la région. Plusieurs dizaines de blessés, légèrement atteints, ont pu être soignés sur place.

Le bâtiment servait de foyer et de bureaux à l'ensemble résidentiel "Los Angeles" situé dans la commune de San Rafael, près de Segovie, à 78 kilomètres au nord de Madrid

où prolifèrent les villas utilisées pour le week-end par les Madriléens aînés. Il avait été achevé il y a trois jours seulement. Toutefois, à un journaliste espagnol qui s'inquiétait, il y a un mois, de la date de l'inauguration de ce foyer, un des responsables de la construction avait répondu que, quoi qu'il arrive, tout serait fin prêt en juin. Dimanche après-midi, les cinq cents invités de "Spar", attirés au rez-de-chaussés et dans un salon de l'unique étage, ont été ensevelis dans les décombres de l'édifice.

Les responsables de la construction, le directeur de la résidence et propriétaire des "Los Angeles", l'architecte et ses adjoints ont été arrêtés, sur l'intervention, apprend-on de bonne source, du secrétariat du général Franco.

## Du style de Gaulle au style Pompidou

PARIS (A.F.P.) — Une différence essentielle devrait rapidement apparaître entre le style de M. Georges Pompidou, président de la République, et celui du général de Gaulle. L'ancien chef de l'Etat avait la réputation de s'intéresser davantage, par goût personnel, aux problèmes internationaux et, sauf circonstances exceptionnelles, de "négliger l'intendance". Le nouveau président compte, selon son entourage, suivre de près, au contraire, les dossiers sociaux, économiques, monétaires, sur lesquels, par priorité, il demandera à son premier ministre de faire porter l'effort de l'administration.

En s'installant dans le bureau qu'occupait le Général de Gaulle à l'Elysée, M. Georges Pompidou disposera des moyens nécessaires à la poursuite de la politique intérieure suivie depuis la fondation de la Sième République en 1958. La constitution, telle qu'elle a été remaniée — notamment en 1962 par le référendum sur l'élection du président de la République au suffrage universel — et rodée en dix ans d'exercice, semble au nouveau chef d'Etat convenablement adaptée à l'exercice du pouvoir. M. Georges Pompidou a participé à la mise au point de cette constitution. Il n'a pas l'intention d'y apporter des modifications sensibles. Il compte en particulier utiliser pleinement les pouvoirs que les textes lui donnent de désigner le premier ministre, d'animer l'action du gouvernement dans tous les domaines, de demeurer l'arbitre entre l'Exécutif et le Législatif et de trancher tout conflit entre eux soit par une modification de l'équipe gouvernementale, soit par la dissolution de l'Assemblée.

Le nouveau président entend, à ce propos, bien marquer dès le début de son septennat, que le gouvernement qu'il nommera sur la proposition du premier ministre de son choix, ne devra pas son existence, comme sous le régime précédent, à un vote parlementaire. M. Georges Pompidou, incitera en effet le futur chef du gouvernement, apprend-on de source sûre, à définir devant l'Assemblée au cours de la brève session actuelle, les grandes lignes de son action. Mais ce n'est qu'au cours de la session d'automne — qui débutera en septembre plutôt qu'en octobre — sa principale préoccupation, que le premier ministre sera amené à solliciter la sanction du vote de l'Assemblée pour démontrer qu'il s'appuie effectivement sur la majorité de la représentation nationale. Mieux loti que le général De Gaulle

à son retour au pouvoir, le nouveau président de la République dispose à l'Assemblée nationale d'une majorité massive. Cette majorité s'est élargie depuis le référendum du 27 avril du fait du ralliement de nombre de députés centristes. Le soutien actif des républicains indépendants du candidat Georges Pompidou l'a raffermie.

C'est sur cette base parlementaire solide que M. Georges Pompidou compte construire un gouvernement qui irait des gaullistes aux socialistes. Le nouveau président a également le souci d'une collaboration plus active et plus étroite avec le parlement. Il est contre le "pouvoir personnel", ce qui, dans son esprit, ne veut pas dire "impersonnel", car il est hostile à un système "dans lequel on ne sait jamais qui est responsable".

M. Georges Pompidou est partisan de plus, d'une information libérale, notamment à la télévision et à la radio d'Etat. Selon lui, ce dont la France a le plus besoin en matière d'information, "c'est de respect, d'honnêteté et de tolérance".

S'il n'est pas forcément partisan du maintien du ministère de l'Information, il pense cependant que le Gouvernement doit avoir la possibilité de faire connaître son action au pays. La politique économique, financière et sociale sera enfin "Expansion et confiance" sont les deux mots-clés de sa politique dans ce domaine. Certains problèmes appellent des solutions d'urgence, qu'il s'agisse du déficit du commerce extérieur, de l'évolution des prix, du malaise fiscal consécutif en particulier à la majoration des taux de la TVA (Fiscalité qui frappe les travailleurs indépendants : commerçants et artisans notamment).

M. Pompidou juge que la situation économique et financière est solide, que par conséquent "le fond est bon". La sauvegarde de la monnaie est avant tout un problème de confiance. Bien qu'il n'y ait pas, selon lui, de menace immédiate sur le franc, M. Pompidou envisage de tout mettre en oeuvre pour rétablir le climat de confiance qu'il juge nécessaire au retour de l'équilibre en matière économique et monétaire. Le souhait qu'on lui prête de voir M. Antoine Pinay entrer dans le futur gouvernement est le signe le plus net pour l'opinion de cette préoccupation présidentielle.

Le nouveau chef de l'Etat considère enfin que le rôle de l'Etat est "d'inspirer confiance", c'est-à-dire de la mériter. La première condition est la stabilité gouvernementale et le vote d'un budget sain, comportant des économies qui n'affectent pas l'expansion — c'est-à-dire l'investissement — mais les dépenses de fonctionnement.

La seconde condition est le respect de la libre entreprise et l'encouragement à l'initiative privée.

L'effort social sera accentué, mais il n'y a de politique sociale valable que dans la mesure où l'économie progresse et où l'entreprise tire profit de ses activités.

"La France n'a le choix, a-t-il dit récemment, qu'entre l'expansion dans l'ordre et la liberté et la régression dans la facilité".

**Yvon Tassé, ing.**  
conseiller et mandataire généraliste  
2052 Boisjoli, Québec 6  
Tél.: 681-4862

## CALENDRIER

LUNDI, 16 JUIN 1969  
S. François Régis, confesseur  
Les marées de lundi le 16 juin  
Basses: 2.05 a.m. — 2.55 p.m.  
Hautes: 7.10 a.m. — 7.40 p.m.  
Demain:  
S. Grégoire Barbarigo, évêque  
SOLEIL:  
Lever: 4.11  
Coucher: 7.50  
LUNE:  
Lever: 5.30  
Coucher: 10.30  
Les marées de mardi le 17 juin  
Basses: 2.40 a.m. — 3.30 p.m.  
Hautes: 7.45 a.m. — 8.15 p.m.  
PHASES DE LA LUNE EN JUIN  
Dernier quart, le 6, à 10 h. 39 p.m.  
Nouvelle lune le 14, à 8 h. 9 p.m.  
Premier quart, le 22, à 8 h. 44 p.m.  
Pleine lune le 29, à 3 h. 4 p.m.  
N.B. — L'horaire indiqué est d'après l'heure avancée de l'Est.

## A NOS ABONNES...

Si, pour une raison ou pour une autre, vous aviez à vous plaindre du service, vous nous obligeriez en communiquant par téléphone au numéro  
**522-4771**  
à votre service de 8.30 A.M. jusqu'à 7.00 P.M. du lundi au vendredi et jusqu'à 1.00 P.M. le samedi.